

Bibliothèque(s)

61

MARS
2012

JAPON

Éditorial, par Pascal Wagner **1** Sommaire **2** Bibliobréves **4** Gutenberg sur le rivage, par Jacques Keriguy **8** L'archipel des bibliothèques, par Taro Miura **11** 120 ans d'histoire. L'Association japonaise des bibliothèques (JLA), Noboru Shiomi **15** Un symbole. La Bibliothèque nationale de la Diète, par Hiroyuki Taya **17** Le grand écart des bibliothèques municipales. Situation et enjeux, par Akikazu Yamamoto **21** Bibliothèques universitaires. Le grand défi, par Hiroshi Itsumura **23** *Bunko story*. Les bibliothèques Jeunesse privées du Japon, par Kiichiro Takahashi **26** La conservation en questions. Tradition et innovation, par Akio Yasue **31** Les bibliothèques japonaises après le séisme et le tsunami, par Taro Miura **34** Une autre société japonaise est en marche, par Jean-François Sabouret **37** Le cursus des bibliothécaires japonais, par Kazuyuki Sunaga **38** *Manga story*. Le manga et les bibliothèques au Japon, par Yasuyo Inoue **40** *Radical Japan*. Introduction aux musiques japonaises de 1945 à aujourd'hui, par Michel Henritzi **45** Tas de cendres. Journal, mars-avril 2003, par Michel Doneda **50** Survivre au bout du monde, entretien avec Shinji Aoyama **55** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • Musique en bibliothèque, par Coline Renaudin **58** Reportages *Happy Birthday!* Les bibliothèques britanniques et les coupes budgétaires, un an après..., par Ophélie Ramonatxo • Les nouveaux professionnels au-delà des nouveaux professionnels, par Ophélie Ramonatxo • Comme Alice au pays des Merveilles, par Linda Koo Seen Lin • Sur la maîtrise de l'information, par Agnès Colnot **64** Billet des Hybrides Hybridation entre bibliothèque troisième lieu et Opac réseau social, par Laurent Hautbout **74** Les bibliothèques exposent **76** Notes de lecture • Fukushima. Récit d'un désastre • Alors Belka, tu n'aboies plus ? • Anonymes **78** Nous avons reçu **80**



32^E SALON
DU LIVRE
16-19
MARS 2012
PORTE DE VERSAILLES

WWW.SALONDULIVREPARIS.COM



BIBLIOTHÉCAIRES, DÉCOUVREZ QUELQUES TEMPS FORTS DU PROGRAMME EN AVANT-PREMIÈRE

VENDREDI 16 MARS

11h30-12h15 BIBLIDOC

La bibliothèque, dernier service public culturel de proximité ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

11h30-12h30 STAND SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

Littérature jeunesse et nouveaux supports de lecture

14h-15h PLACE DES AUTEURS

Littérature jeunesse au cinéma et cinéma dans la littérature jeunesse

14h15-15h15 BIBLIDOC

Économie de crise et achat public de livres

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

15h30-16h30 STAND SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

Nouvelles lectures pour grands ados.

Rencontrez vos auteurs !

16h45-17h45 BIBLIDOC

Concevoir et construire une bibliothèque :

du projet à la réalisation. En lien avec l'exposition consacrée à l'architecture des bibliothèques (stand K69).

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

SAMEDI 17 MARS

11h30-12h15 BIBLIDOC

Le lectorat de la bande dessinée

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

13h30-18h SALLE NOTA BENE

Le Vagabondage littéraire

Avec Jean Mattern (écrivain et éditeur chez Gallimard)

qui animera cette conférence

Organisé par l'Institut culturel roumain

14h15-15h15 BIBLIDOC

Doit-on encore chercher à désacraliser les bibliothèques ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

16h45-17h45 BIBLIDOC

Libraires et bibliothécaires, la médiation : un enjeu partagé

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

DIMANCHE 18 MARS

14h15-15h15 BIBLIDOC

Qu'est-ce qui fait lire les jeunes ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

16h45-17h45 BIBLIDOC

Les nouvelles pratiques de l'écrit :

un risque pour la maîtrise du français ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France

18h30-19h30 SCÈNE DES AUTEURS

Je me souviens...

Des personnalités évoquent des souvenirs de lectures,

de découvertes ou de rencontres marquantes en bibliothèque.

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

18h30-19h30 GRANDE SCÈNE

Mangas vintage : grands auteurs indépassables ou séries indémodables ?

Organisé par le magazine Animeland

LUNDI 19 MARS

10h30-11h30 GRANDE SCÈNE

Prescrire le manga

Organisé par Manga news / Pixidols

10h30-12h SALLE NOTA BENE

La BnF numérique

Avec Bruno Racine (Président de la BnF), Jacqueline Sanson (Dir. générale), Amaud Beaufort (Dir. général adjoint, Directeur des services et des réseaux), Denis Bruckmann (Directeur général adjoint, Dir. des collections).

Organisé par la Bibliothèque nationale de France

11h30-12h15 BIBLIDOC

Faut-il encore des bibliothécaires ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

11h30-13h SCÈNE NUMÉRIQUE

La bibliothèque dans le nuage numérique

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

13h30-14h30 GRANDE SCÈNE

Chacun cherche son manga

Organisé par le site Mangavore

14h15-15h45 BIBLIDOC

Quels modèles économiques et juridiques pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèque ?

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

16h30-17h30 GRANDE SCÈNE

Table ronde : les nouveaux publics du manga ?

Organisé par Manganeews

17h30-19h SCÈNE NUMÉRIQUE

Ce que la lecture fait au cerveau

Organisé par le ministère de la culture et de la communication

**PRÉ-ACCREDITEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
ET JUSQU'AU 14 MARS SUR LE SITE
INTERNET.**

Attention, cette année, les accréditations réalisées sur place seront payantes.



Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Pascal Wagner

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
assisté de Fanny Bastien
redaction@abf.asso.fr

Comité de rédaction
Gérard Briand, Grégory Colcanap, Bernard Démay, Aline Girard, Annick Guinery, Bernard Huchet, Jean Mallet, Pascal Wagner.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot@gmail.com
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Gérard Briand
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2011
abf@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36
Individuel : 50 € – Collectivités :
France 100 € / Étranger 110 €

Commission paritaire
n° 1114G82347
ISSN : 1632-9201
Dépôt légal : mars 2012

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)

REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture :

© Yo- / Fotolia.com

Éditorial

Le précédent numéro de *Bibliothèque(s)* était consacré à la vision – très instructive – des bibliothèques françaises vues par des étrangers. Le présent numéro nous donne une vision des bibliothèques – et des bibliothécaires – du Japon. Nous apprendrons donc un certain nombre de choses sur les réalités japonaises, mais cela ne nous donnera-t-il pas aussi à apprendre quelque chose sur nous-mêmes ? Que le propos soit centré sur nous ou bien sur l'autre, nous avons toujours quelque leçon à tirer avec les contacts de nos collègues étrangers, et notamment en ce qui concerne le Japon, si loin et si proche, si différent et pourtant si comparable sur de nombreux points.

Le choix du Japon est bien sûr lié au thème du Salon du livre de Paris, le rendez-vous annuel le plus visible des différents acteurs de la « chaîne du livre » : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, et surtout lecteurs. Rappelons que le prix « Sorcières », fruit d'une collaboration entre libraires et bibliothécaires, sera remis lors du salon.

Mais le salon, c'est la partie émergée d'un iceberg, car en réalité les occasions de rendez-vous interprofessionnels ne manquent pas, et ce à tous les niveaux : au niveau national, où toutes les composantes siègent au conseil d'administration du Centre national du Livre, au niveau régional où, de plus en plus, les agences pour le livre deviennent des structures réellement interprofessionnelles, et les contacts deviennent de plus en plus réguliers. Il ne s'agit pas ici de faire de l'angélisme. Certaines cicatrices n'ont pas tout à fait disparu, les intérêts des uns et des autres ne coïncident évidemment pas dans tous les cas. Mais nous n'en sommes plus non plus au temps des polémiques autour du droit de prêt. Les mutations technologiques, avec leurs conséquences juridiques et commerciales, et la grande instabilité qui en découle, auraient-elles tendance à pousser chaque partie à être plus attentive aux problèmes des autres ? Cela joue probablement.

Le dernier acteur de la « chaîne du livre » (et des bibliothèques) est constitué par les pouvoirs publics. Là également, les contacts se font actuellement plus fréquents. La période est favorable à cela, bien sûr. À nous de savoir utiliser positivement ce contexte. Nous reparlerons de tout cela lors du congrès de Montreuil, début juin, intitulé « La bibliothèque, une affaire publique », durant lequel sera examinée, débattue, promue la place des bibliothèques dans les politiques publiques à tous les niveaux, de l'État aux collectivités territoriales en passant par l'enseignement supérieur.

À vos agendas !

PASCAL WAGNER

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 62 : Communiquer – 1^{er} juin 2012
- n° 63 : Gastronomie – 31 juillet 2012
- n° 64 : La chaîne électronique du livre – 15 octobre 2012

61

MARS
2012

Sommaire

4 **Bibliobréves**

Dossier **JAPON**

- 8 Gutenberg sur le rivage, par JACQUES KERIGUY
- 11 L'archipel des bibliothèques, par TARO MIURA
- 15 120 ans d'histoire. L'Association japonaise des bibliothèques (JLA), par NOBORU SHIOMI
- 17 Un symbole. La Bibliothèque nationale de la Diète, par HIROYUKI TAYA
- 21 Le grand écart des bibliothèques municipales. Situation et enjeux, par AKIKAZU YAMAMOTO
- 23 Bibliothèques universitaires. Le grand défi, par HIROSHI ITSUMURA
- 26 *Bunko story*. Les bibliothèques jeunesse privées, par KIICHIRO TAKAHASHI
- 31 La conservation en questions. Tradition et innovation, par AKIO YASUE
- 34 Les bibliothèques japonaises après le séisme et le tsunami, par TARO MIURA
- 37 Une autre société japonaise est en marche, par JEAN-FRANÇOIS SABOURET
- 38 Le cursus des bibliothécaires japonais, par KAZUYUKI SUNAGA
- 40 *Manga story*. Le manga et les bibliothèques au Japon, par YASUYO INOUE
- 45 *Radical Japan*. Introduction aux musiques japonaises de 1945 à aujourd'hui, par MICHEL HENRITZI
- 50 Tas de cendres. Journal, mars-avril 2003, par MICHEL DONEDA
- 55 Survivre au bout du monde, entretien avec SHINJI AOYAMA

Actualités de l'ABF

- 58 *Les gens. En bref*
- 60 Musique en bibliothèque, par COLINE RENAUDIN

Liste des annonceurs

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| • Salon du livre de Paris | 2 ^e de couverture |
| • ABIS | 3 ^e de couverture |
| • Congrès de l'ABF | 4 ^e de couverture |
| • BRM | p. 49 |
| • Kersonic | p. 63 |
| • Electre | p. 77 |

Reportages

- 64 *Happy Birthday!* Les bibliothèques britanniques et les coupes budgétaires, un an après..., par OPHÉLIE RAMONATXO
- 68 Les nouveaux professionnels au-delà des nouveaux professionnels, par OPHÉLIE RAMONATXO
- 70 Comme Alice au pays des Merveilles, par LINDA KOO SEEN LIN
- 71 Sur la maîtrise de l'information, par AGNÈS COLNOT

Billet des Hybrides

- 74 Hybridation entre bibliothèque troisième lieu et Opac réseau social, par Laurent HAUTBOUT

Les bibliothèques exposent

Notes de lecture

- 78 *En écho*
Fukushima. Récit d'un désastre, par PHILIPPE LEVREAUD
Alors Belka, tu n'aboies plus ?, par PIERRE DANA
- 79 *Boîte à idées, boîte à outils*
Anonymous, par PHILIPPE LEVREAUD

80 Nous avons reçu

Remerciements

Nous remercions chaleureusement la Japan Library Association (JLA), son directeur M. Noboru Shiomi, et M. Taro Miura, Comité des relations internationales à la JLA, ainsi que Chisato Sugita (bibliothèque de la Maison de la culture du Japon à Paris) qui s'est faite notre relais auprès de la JLA et des auteurs japonais de ce dossier. Nous remercions l'ensemble des auteurs, des traducteurs de l'anglais, Françoise Hécquard, Isabelle Lebrun, Cécile Swiatek, Daisy Winling et Priscilla Winling, et tout particulièrement Tony Sanchez qui a assuré la traduction de l'ensemble des textes écrits en japonais. Nous saluons ici M. Kazuyuki Sunaga qui a tenu à rédiger son texte en français.

NB : Pour la transcription des noms propres japonais, l'usage français a été préféré et nous avons fait précéder le patronyme du prénom pour les noms de personnes.

Les opinions exprimées dans *Bibliothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **20 mars, Paris (75)** : colloque international sur « Le dictionnaire de musique de J.-J. Rousseau et sa réception européenne » avec Béatrice Didier (ENS) et Emmanuel Reibel (Paris X), co-organisée par le Centre de littérature et poétique comparées de Paris X et par l'ENS, avec le soutien du Centre de musique romantique française. Rens. 01 44 32 30 00.

• **5 avril, Paris (75)** : 6^e journée sur le livre électronique organisée par Couperin à la Bulac autour de l'intégration du livre électronique dans l'écosystème de l'établissement : animation autour des aspects juridiques, protection du contenu, offre électronique, valorisation dans les collections par S. Respingue-Perrin, S. Mercier, T. Guignard, G. Hatt, E. Chapoy, J. Faucilhon et un membre du Motif. Rens et inscr : www.couperin.org/fr

• **6 au 9 mai, Barcelone (E)** : Voyage d'étude sur l'organisation des bibliothèques et des services de documentation en Catalogne organisé par l'ADBS. Établissements visités : bibliothèques de l'université Pompeu Fabra, Biblioteca de Catalunya, Bibliothèque historique de l'Abbaye de Montserrat, Bibliothèque publique Jaume Fuster, Cèntric Espai Cultural (El Prat de Llobregat). Inscr. : carole.legrand@adbs.fr / <http://www.adbs.fr/>

• **7 juin, Paris (75)** : Journée d'étude « Illectronisme des jeunes » organisée par l'association Lecture Jeunesse à la médiathèque Marguerite-Duras (20^e). Rens. Catherine Escher : Tél. 01 44 72 81 50.

• **7 et 8 juin, Marne-La-Vallée (77)** : Journées d'étude sur le thème de la gestion dynamique des collections organisées par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLs). Progr.complet, rens. et inscr. : Tél. 01 64 76 27 80 / www.ctles.fr

En vrac

■ CENTRE 2.0

Livreaucentre est un site destiné aux amateurs et aux professionnels du livre. Fort des acquis du web 2.0, le site veut être un lieu d'échange collaboratif. Il offre notamment une partie consacrée à la littérature régionale. Il sera présenté à Tours (37), les 15/03 et 7/06, à Romorantin (41) le 19/04, et à Chartres (28) le 10/05. <http://livreaucentre.fr>

■ LA BALLADE DES ÉCRIVAINS SAVOYARDS

Les thèmes du paysage et de la nature seront à l'honneur lors des rencontres littéraires organisées par la fondation Facim. Le 2/06 : rencontres avec les écrivains français et suisses Stéphane Audeguy, Céline Minard, Daniel de Roulet, Jocelyn Bonnerave au Château de Clermont (Haute-Savoie) autour de promenades littéraires, de lectures animées, projection de film suivi d'un spectacle littéraire. Du 24/05 au 01/06 : 4 classes de collège et lycée ainsi que 7 bibliothèques auront la possibilité d'échanger avec les écrivains. Parallèlement, sera publié le texte d'un des écrivains sur le thème du paysage à paraître chez Créaphis dans la collection « Paysages écrits ». Entrée libre et gratuite. Progr. complet : www.fondation-facim.fr

■ HISTOIRES À TIROIR

Le Centre régional du livre de Bourgogne a mis en place une exposition itinérante visant à faire découvrir quelques ouvrages de petites maisons d'édition de la région en



mettant en valeur le travail de veille et de sauvegarde des bibliothécaires. « Des histoires plein les tiroirs » circulera à Auxerre (9/02-10/03), Mâcon (à l'IUFM : 19/03-6/04 et à la Médiathèque : 9/04-5/05), Semur-en-Auxois (18/05-30/06) avant de poursuivre son périple à l'automne (Nevers, Dijon et Châlon-sur-Saône). Rens. : www.crl-bourgogne.org / Tél. 03 80 68 80 20.

■ NICE BIBLIOPRIDE



La première bibliothèque LGBT de la région Paca (lesbien, gay, bisexuel, transsexuel ou intersexuées) a ouvert ses portes dans les locaux du Centre LGBT Côte d'Azur. François Morey, conservateur retraité de la BnF a activement participé au projet. Inaugurée le 2/02, elle démarre avec un fonds de 300 ouvrages balayant les disciplines comme



La future médiathèque de Vitrolles.

l'art, les sciences sociales, la littérature, l'histoire ou la psychologie sur la thématique LGBT. De façon plus large, le site se veut comme un lieu d'écoute et de réflexion. Jeunes et adultes ont la possibilité de consulter gratuitement les ouvrages sur place et de les emprunter pour une adhésion de 5 € par an. L'exposition « Du livre et de la culture » conçue par F. Morey pour l'inauguration est disponible en prêt gratuit à la demande des bibliothèques. Bibliothèque du Centre LGBT Côte d'Azur 125, rue de Roquebillière 06300 Nice www.centrelgbto6.fr/j/bibliotheque Tél. 09 81 93 14 82

■ VITROLLES EN BLANC

Courant 2015, le quartier des Pins de Vitrolles sera équipé d'une médiathèque de 4 000 m² destinée à rassembler quelque 100 000 documents. Lauréat du concours, Jean-Pierre Lott fera naître un espace de vie dans un bâtiment courbe et blanc qui regroupera sur le même site les bibliothèques Georges-Brassens et George-Sand, la ludothèque municipale et deux cybermaisons. Le projet s'élève à 24M€.

■ DES SOURIS À LA BPI



Maus, seule bande dessinée à avoir obtenu le prix Pulitzer, sera au centre de l'exposition que la Bibliothèque publique d'information (Bpi) consacrera à Art Spiegelman du 21/03 au 21/05. Conçue pour le festival d'Angoulême 2012 et inaugurée à cette occasion en janvier dernier, cette exposition présentera pour la première fois l'œuvre d'Art Spiegelman à Paris. Environ 400 pièces sélectionnées par l'artiste lui-même — planches originales, esquisses, dessins préparatoires, fac-similés — évoqueront son œuvre au sein des espaces de la bibliothèque. Cette exposition sera l'occasion d'aborder les aspects multiples et les diverses périodes du travail du dessinateur et illustrateur américain : la période underground des années 1960-1970 avec la revue *Arcade* et les histoires courtes réunies en 1977 dans *Breakdowns*, premier livre de l'auteur ; *Maus* ; le travail d'éditeur mené au sein de la revue *Raw* avec sa femme, Françoise Mouly ; la vision du 11 septembre et de ses suites, les années Bush ; les travaux d'illustration pour le *New Yorker*...

■ SALON DU LIVRE DE PARIS 2012

Le Salon du livre a toujours offert aux bibliothécaires un programme riche et varié.

Cette année ne déroge pas à la règle avec la mise en avant du thème « Le livre dans la cité », la création d'une nouvelle plateforme professionnelle Biblidoc, un cycle de conférences et des cartes blanches aux petites maisons d'édition.

Biblidoc, la nouvelle plateforme professionnelle.

Bibliothécaires, documentalistes, élus, agents de collectivités locales et territoriales, conseillers et médiateurs du livre et de la lecture découvriront Biblidoc, une nouvelle plateforme professionnelle et interprofessionnelle au cœur même du Salon du livre.

Le Salon du livre crée un espace de stands avec des fournisseurs de services et d'équipements spécialisés ainsi qu'une agora pour rencontrer dans des conditions privilégiées des éditeurs, des institutions et les exposants de Biblidoc.

Sur l'Agora Biblidoc et sur les différentes scènes du Salon, des rencontres et des conférences sont proposées pendant les 4 jours de la manifestation : « La bibliothèque, dernier service public culturel de proximité ? », « Économie de crise et achat public de livres », « Libraires et bibliothécaires, la médiation un enjeu partagé », « Les livres numériques en bibliothèque », « Quels modèles économiques et juridiques pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèque ? », « Comment fait-on un livre pour les tout-petits ? », « Les jeunes écrivains et leurs personnages » ou « Comment classer et prescrire BD et mangas ».

Le Salon donnera aussi carte blanche aux petites maisons d'édition pour une présentation de leur catalogue aux professionnels du livre. En tout, 61 présentations sont au programme.

Au-delà de ces rendez-vous professionnels, les visiteurs auront le plaisir de découvrir les lettres japonaises, invitées d'honneur de l'édition 2012, une vingtaine d'auteurs venus de Moscou, ville invitée 2012, ainsi que « Du livre au film », la culture manga et « Le Livre dans la cité »...

Salon du livre, du 16 au 19 mars 2012, Paris, Porte de Versailles.

Pour les professionnels du livre, accréditation gratuite en ligne sur www.salondulivreparis.com

Attention, aucune inscription ne sera effectuée sur place cette année.



Contact : Cécile Desauziers.

Tél. 01 44 78 40 24

cecile.desauziers@bpi.fr

■ MIEUX QU'UN DOUDOU, UN LIVRE !

L'opération Premières Pages offrira un livre pour chaque



enfant né ou adopté en 2011 dans les départements de l'Ain, la Savoie, le Puy de Dôme, le Lot, les Pyrénées orientales, la Réunion et la Seine-et-Marne. Les parents seront invités à retirer le livre *Une chanson d'ours* de Benjamin Chaud (Ed. Hélicium) ainsi qu'un guide à destination des parents pour mieux orienter la lecture avec leur enfant.

www.premierespages.fr

International

■ SERBIE : LA NATIONALE PERD SA TÊTE

Sreten Ugricić, le directeur de la Bibliothèque nationale

de Serbie a été démis de ses fonctions le 20/01 sur un coup de téléphone du gouvernement de Serbie à l'initiative des ministères de la Police et de la Culture. Philosophe et écrivain, il avait signé une pétition aux côtés d'une vingtaine d'intellectuels et de personnalités publiques pour défendre la liberté d'expression et apporter son soutien à Andrej Nikolaidis, écrivain et conseiller pour la Culture auprès du président du Parlement monténégrin pour des propos illustrant les relations tendues qu'entretiennent ces pays depuis la guerre des Balkans.



▶ 9



▶ 12



▶ 17





▶ 28



▶ 32



▶ 36



▶ 51

JAPON

Le cliché d'un Japon divisé entre attachement à la tradition et marche forcée vers la modernité est l'un de ceux qui a le plus contribué à forger notre image d'un pays si lointain qu'il fut facile de nous en contenter durablement. Il permettait de concilier le Japon des samourais, des temples et des cerisiers en fleurs avec celui du boom économique et de la technologie triomphante. Ce grand écart maintenu, chacun restait libre de fantasmer son propre Japon, celui des usages les plus étranges dans tous les domaines de la vie domestique comme des pratiques collectives – Amélie Nothomb ne dit-elle pas y avoir vécu de cours de baise-main ?... Mais l'élément commun à tous ces Japans imaginaires tenait en un mot qui les résumait tous : la recherche de la perfection – de l'art des bouquets à l'art de la guerre.

Il est pourtant une dimension essentielle à la culture de ce pays, qui tient à une fatalité géographique. Archipel de plus de trois mille îles situé dans une zone d'intense activité sismique, la catastrophe est inscrite en son cœur même. Fragilité secrète, menace régulièrement réactivée par les blessures de l'Histoire que la modernisation n'a pu effacer. Bien au contraire, sa progression « *rapide et tout en distorsions*¹ » a comme intériorisé ces conflits tectoniques. C'est là l'arrière-plan du paysage bibliothéconomique ici dressé, où se révèle à la fois une exigence de sens exacerbée par le traumatisme de la guerre – les bibliothèques comme symboles de la démocratie – et les contradictions historiques qui les ont semble-t-il trop longtemps reléguées en marge de cette course à la modernité. De l'histoire des *bunko* à l'actualité des bibliothèques universitaires dont les stratégies sont affectées par les sérieux soucis démographiques auxquels le pays est en butte, en passant par le maillage tardif du territoire par les établissements de lecture publique, ces distorsions éclatent au plein jour.

Enfin, c'est un autre Japon, celui des marges, qui a su donner à cette sourde conscience du désastre une expression dynamique, voire explosive. C'est l'art – musique, danse, cinéma, littérature, poésie – qui en rend le mieux compte : et pour le saisir à l'œuvre, nous l'avons abordé à la fois *in situ* et dans ses échos lointains, en France, dans ce que nous avons appelé l'« effet-Japon ».

Cette tension maintenue dans ces pages aura été notre façon d'être fidèle aux vibrations du « monde flottant », en suivant du regard « *une fissure dans le cosmos, qui attire les yeux comme des ex-voto*² ».

1. Kenzabuo Ôé, préface à l'édition anglaise (1995) de *Notes de Hiroshima*.

2. Gôzô Yoshimasu, *Ex-voto, a thousand steps and more*.

JACQUES KERIGUY
Écrivain
Directeur honoraire de l'Enssib



Gutenberg sur le rivage

Avant de pousser la porte des bibliothèques japonaises, sait-on bien ce qu'est un livre au pays du Soleil levant ? Là où les mots et les images se fondent et se reflètent, où la religion ne repose pas sur un livre, tout ne peut qu'être différent...



Pour nous, Occidentaux, le livre est un espace qui fige le texte. Par la magie de l'imprimé, toute œuvre de l'esprit se mue en mots ; les signes qui composent ces mots se déposent naturellement dans l'espace du livre tout comme ils ont, à l'origine, constitué le Livre par excellence, qui a imposé son contenu doctrinal à l'ensemble de nos cultures. Le livre, par essence imprimé, affirme Henri-Jean Martin, est donc un objet qui contient une œuvre immatérielle, le discours, au sens où l'entend Kant dans *Qu'est-ce qu'un livre ?* : « Tout livre est l'instrument de la diffusion d'un discours au public, non pas simplement des pensées. »

L'extension du dialogue interculturel rend aujourd'hui les identités interchangeables, certes, mais pareille agrégation des valeurs de chacun rend hypothétique et fallacieuse l'universalité qui en résulte. Le livre est précisément un moyen de pénétrer le substrat spirituel et sensible d'une civilisation. À qui, ne connaissant pas le Japon, chercherait à en effleurer les structures mentales, je proposerais de construire son voyage autour du livre. La langue est un obstacle difficile à surmonter. Peu importe : découvrir que le livre n'a pas la même fonction en Extrême-Orient, et, partant, reconstituer son histoire, l'attente de son public, considérer son aspect et sa forme, permet d'entrer dans l'univers culturel du peuple japonais plus sûrement que les frénétiques itinéraires tracés par les tour-opérateurs.

LE TEMPLE

Le séjour commencerait dans un temple bouddhiste. Le visiteur y verrait, jalousement conservés dans la bibliothèque, de riches

manuscrits. La copie manuelle, en effet, pendant des siècles, jusqu'au début de l'époque d'Edo au moins (1603), a eu la préférence des moines soucieux de garder secrets les textes religieux qui composent la doctrine à laquelle ils se ralliaient ; elle était aussi le moyen privilégié de faire connaître les classiques de la littérature chinoise dont était friande l'aristocratie ; elle permettait en outre d'introduire de magnifiques peintures dans les textes et d'exercer l'art de la calligraphie : la précision du trait, la puissance du mouvement issue de l'énergie qui anime son auteur demeurent, pour nous, d'inépuisables sources d'admiration.

L'imprimerie aussi est née dans les monastères bouddhistes. Elle utilisait la technique de la gravure sur bois, introduite de Corée au VIII^e s., et a servi à diffuser ces mêmes textes savants. Mais son usage demeura limité : les livres étaient réservés à des initiés, et pour cette raison protégés contre une diffusion extérieure. Quand Dôgen (1200-1253) définit les vingt-six règles des bibliothèques monastiques, sur quelle recommandation insiste-t-il ? Interdire l'accès aux personnes étrangères au monastère ; sont prioritairement visés les commerçants. Il existe quelques exceptions, cependant : on dit que les *dharani*, formules magico-religieuses du bouddhisme, ont été tirées à un million d'exemplaires au IX^e s. par l'impératrice Kôken Shôtoku.

Quel enseignement tirera le visiteur à cette première étape de son itinéraire ? Que la culture n'a pas, au Japon, été modelée par une religion reposant sur un corpus unique et dominant de textes sacrés ; que la primauté du texte ne s'est en conséquence pas imposée aussi fortement ; que le « discours » associe indissolublement au texte d'autres composantes formelles, images, calligraphie développée « à la manière japonaise » (*wayô*), reliure, présentation en rouleau pour les *sûtra*. Il comprendra que « *les mots ne peuvent tout décrire ; le message du cœur ne peut être énoncé par les mots* » (Mumonkan, *Le Passe sans porte*, 1228), que « *Bruit de la pluie, brise fine / Sont aussi œuvres de littérature* » (Ikkyû, supérieur du temple rinzai Daitoku-ji, 1394-1481).

L'IMPRIMERIE – L'ÂGE DU BOIS

Deux facteurs sont venus bousculer ces pratiques : l'arrivée des jésuites, en 1549, qui, pour diffuser les documents sur lesquels ils appuyaient leur démarche évangélisatrice, firent venir d'Europe le premier matériel d'imprimerie ainsi que de nombreux livres ; l'émergence, au XVII^e s., d'une classe de marchands éprise de poésie, de romans, de théâtre et d'images.

Ce sont les jésuites portugais qui firent connaître aux Japonais les ressources des caractères mobiles métalliques. Les *kirishitan-ban*, « éditions chrétiennes » du collège jésuite de Nagasaki, imprimèrent de nombreux textes en style cursif. Le plus célèbre est un dictionnaire bilingue, à l'usage des étrangers, le *Vocabulario da lingua de lapam* (1603), mais des classiques de la littérature japonaise, tel le *Heike monogatari*, le *Dit des Heiké*, sortirent également de ces presses. Au même moment, en 1592, l'expédition de Corée offrit l'occasion de rapporter des caractères métalliques, en usage dans ce pays depuis les premières années du XIII^e s. Quelques rares impressions officielles, commandées par les maîtres du pouvoir politique, les *shōgun*, ou par la cour impériale firent appel à cette technique, qui n'emporta pas l'adhésion des éditeurs très attachés encore à la méthode xylographique, pourtant plus fragile, plus onéreuse et plus complexe : l'œuvre de Gutenberg erra longtemps sur le rivage de Nagasaki. Étonnant, mais non singulier renoncement : les difficultés de représenter une écriture qui utilise plusieurs dizaines de milliers de caractères expliquent peut-être ces réticences. Quoi qu'il en soit, pendant plus de deux siècles, le Japon ignora cet élan culturel qui emporta l'Europe : la propagation d'idées nouvelles, l'éducation, la diffusion du savoir en subirent les effets.

La gravure sur bois connut son apogée au XVII^e s. quand les rapports économiques s'inversèrent : les marchands disposaient de moyens financiers nettement plus importants que les nobles. Ils occupaient pourtant une place inférieure dans la hiérarchie sociale. Avides de plaisirs, soucieux d'acquérir les connaissances que le système éducatif leur refusait, ils se précipitèrent vers la lecture des classiques et la découverte des œuvres nouvelles, créées à leur intention, contes, romans, pièces de théâtre kabuki ou bunraku : un commerce s'organisa ; le livre justifia alors pleinement la définition que lui donne Henri-Jean Martin (« Le livre, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, naquit véritablement au moment où [...] il devint une marchandise. »)

L'IMPRIMERIE – L'ÂGE DU MÉTAL

Le goût de l'image et de la calligraphie ne disparut pas pour autant. Les impressions xylographiques gardèrent la faveur

des imprimeurs et servirent à produire un grand nombre de livres illustrés, régulièrement réimprimés quand le besoin s'en faisait sentir. C'est à cette époque qu'apparut l'estampe *ukiyo-e*, qui, progressivement détachée du livre, a tant inspiré les impressionnistes et, aujourd'hui encore, produit des œuvres qui suscitent notre admiration. D'où la deuxième suggestion : la visite d'un musée spécialisé dans l'exposition des xylographies, le musée Ota, par exemple ou le musée Idemitsu, qui, outre les estampes, présente régulièrement des calligraphies ou des manuscrits illustrés de peintures. Tous deux se trouvent à Tokyo.

Le visiteur aura, s'il en était besoin, confirmation que l'illustration d'un livre japonais véhicule tout autant que les mots le discours de l'auteur et qu'il est, pour le lecteur, un élément de compréhension indispensable. Il prendra de ce fait conscience que jamais les règles strictes de la typographie telle que nous la pratiquons n'ont été sacrifiées au point d'étouffer l'image.

Il fallut donc attendre l'ouverture du Japon au milieu du XIX^e s. pour que s'imposât l'impression typographique utilisant des caractères métalliques. L'Occident s'impatientait. Les portes du



© Collection particulière Jacques Keriguy

Femme lisant, estampe de Kuniyoshi (1791-1861).



Le sūtra du Lotus, sur lequel repose la doctrine des grandes écoles bouddhistes japonaises, attribué au moine Kukai (774-835).

Japon s'ouvrirent toutes grandes. L'ère Meiji (1868-1912) se laissa convaincre par les pratiques venues d'ailleurs. D'abord considérée comme indispensable à la découverte de la littérature occidentale, l'imprimerie ne tarda pas à s'adapter, dès 1856 à Nagasaki, aux contraintes de l'écriture japonaise et à accompagner, à partir de 1870, le fantastique essor de la presse quotidienne. Le livre tel que l'a modelé la galaxie Gutenberg était de fait seul capable de satisfaire cette avidité insatiable. D'abord importé, il fut rapidement fabriqué sur place. Encouragée par le nouveau régime, la soif de savoir devint boulimie. L'instruction et l'éducation furent érigées en priorités. Toutes les couches de la société voulurent assouvir leur désir de connaissance. Des outils furent mis à leur disposition :

dans les villes, ce furent les librairies de prêt et les premières bibliothèques publiques ; le colportage permit d'atteindre les zones rurales. Cette mutation, perceptible au Musée de l'imprimerie de Tokyo, troisième étape du parcours, eut pour conséquence de supprimer la fusion entre texte et illustration.

LA LIBRAIRIE

Il est une quatrième visite que je souhaiterais suggérer : le quartier de Kanda, à Tokyo, sorte de paradis pour le bibliophile, il accueillit, dès 1855, le Bansho Shirabesho, Institut d'études occidentales, chargé d'introduire les témoignages les plus représentatifs de la culture des pays occidentaux ; là se créèrent les grandes universités ; là se rassemblèrent éditeurs et imprimeurs de livres et de périodiques ; là aussi se développèrent d'étonnantes librairies, sortes de carrefours où se croisent les cultures du monde. Il faut entrer chez Isseido ; il faut humer les reliures anciennes, les caresser ; il faut se faufiler entre les piles de livres précieux ; il faut s'imprégner de l'atmosphère secrète et feutrée des lieux. Comment résister ?

Ultime visite recommandée : une grande librairie, Kinokuniya ou Maruzen, par exemple, dont les réseaux s'étendent dans toutes les villes japonaises et s'installent dans plusieurs villes étrangères. L'abondance de leurs propositions, leur fréquentation ont de quoi surprendre : devant les rayons, des femmes et des hommes, jeunes et vieux, debout, feuilletent longuement les ouvrages de leur choix. La langue japonaise a créé un mot pour désigner cette pratique de lecture : *tachi yomi* (« lire debout »). On y trouve tout ce que peut produire l'édition : des œuvres littéraires, de toutes origines linguistiques, des mangas, aussi, et des ouvrages réunis sous la rubrique « non-fiction », documentaires, manuels techniques, récits, témoignages, bio-

Conservateur de bibliothèque, Jacques Keriguy a enseigné les sciences de l'information à Paris avant de diriger l'ENSB, puis l'Enssib, de 1985 à 1995. Après de nombreux voyages en Afrique, en Amérique et en Asie, il séjourne à la Maison franco-japonaise de Tokyo (1995-1997). Passionné par les impressions ressenties lors de la découverte du Japon par les voyageurs et missionnaires occidentaux – jésuites portugais au XVI^e s. puis, au XIX^e s., américains et européens – il rassemble leurs témoignages et en tire la matière de deux romans : *La Jonque cathédrale* (Seuil, 2000) et *L'Agonie* (Seuil, 2003). En 2006, il a fondé l'association franco-japonaise Yamato-kai pour organiser des manifestations culturelles destinées à faire connaître la culture japonaise. Il est président de l'académie du Var et directeur de la *Nihon Golden Collection* aux éditions Animaviva.

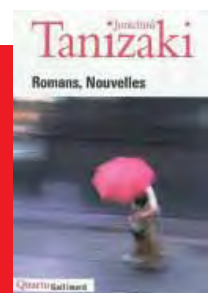
graphies, livres de cuisine et d'astrologie, livres ésotériques, issus des quatre mille maisons d'édition que compte le pays. Le goût de la lecture est toujours aussi vivace. Plusieurs espaces remarquablement équipés accueillent expositions, concerts, représentations théâtrales...

L'omniprésence de l'image, imprimée et aujourd'hui numérique, montre à l'évidence que, pour ce public, le changement de forme et de nature du livre est naturellement accepté : le regard sélectif et non hiérarchique du lecteur japonais, sa facilité à établir des relations avec d'autres textes, son attirance pour les réseaux sociaux, sa lecture volontiers discontinuée, mobile et utilitariste et l'ampleur de sa curiosité lui permettent de virevolter avec succès dans l'espace et le temps du numérique.

Instruit par ces rencontres, le visiteur sera sans nul doute prêt à entrer dans les bibliothèques ci-après décrites. Il en interprètera plus facilement les missions ; il saisira l'attente de leurs publics et comprendra la composition de leurs collections. ■

Junichirô Tanizaki, *Romans, nouvelles*, Gallimard, coll. « Quarto », 2011, 1024 p., ISBN 978-2-07-012966-9

Exploration tout ensemble du désir et de la langue, l'œuvre de Tanizaki lie de façon unique l'héritage classique à l'invention de la modernité. Sa large palette de modalités narratives, ses audaces, qui ont pu dérouter le lecteur japonais mais qui sidèrent tous les autres, s'illustrent ici dans un splendide parcours en 13 étapes, évidentes ou buissonnières, introduit par un copieux dossier biographique.



TARO MIURA

Professeur assistant, Université de Meiji,
Président du Comité des relations internationales
de l'Association des bibliothèques japonaises

L'archipel des bibliothèques

L'histoire des bibliothèques au Japon diffère sensiblement de celles du vieux continent. Appuyé par une loi, le développement du réseau des bibliothèques publiques a épousé les vicissitudes de l'Histoire du Japon moderne, de son essor à la sortie de la guerre aux difficultés d'une triple crise économique, démographique et maintenant écologique.

En japonais, bibliothèque se dit « *Toshokan* ». Avant l'époque moderne, il existait au Japon des bibliothèques qui n'avaient rien d'institutionnel, comme Untei par exemple, fondée au VIII^e s. par un noble, Isonokami Yakatsugu, et des bibliothèques fermées au public, comme Momijiyama Bunko à l'époque d'Edo (1603-1868) qui n'était ouverte que pour le shōgun, le gouverneur. La première bibliothèque publique a ouvert ses portes aux alentours de 1872, après l'introduction de la culture occidentale au Japon. La *Japan Library Association* (JLA) a été créée en 1892 pour promouvoir les services de bibliothèque et la bibliothéconomie au Japon. Le premier congrès de bibliothèques « *All Japan Library Conference* » a eu lieu en 1906 et, en 1929, la JLA est devenue membre de l'Ifla (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques).

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1950, une loi sur les bibliothèques a été promulguée, sous influence américaine, dans un Japon occupé. Cette loi prévoyait que la bibliothèque publique serait financée par l'impôt, gratuite, et que sa mission serait de répondre aux besoins d'information du public. Les bibliothèques ont connu un développement très rapide lors de la période de forte croissance économique des années 1960. La bibliothèque d'Hino, construite en 1965 à Tama, Tokyo, était destinée à desservir un public de proximité. Le nombre de bibliothèques a considérablement évolué par la suite. Bibliothèques mobiles, services Jeunesse, accès aux personnes handicapées, supports audiovisuels, ordinateurs... firent leur apparition.

Les développements technologiques provoquent des changements rapides dans les bibliothèques. La quasi-totalité des

bibliothèques universitaires, des établissements des grandes métropoles et plus de la moitié des bibliothèques municipales sont dotés d'un catalogue en ligne sur Internet.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

La loi sur les bibliothèques établissant les bibliothèques publiques a été amendée par la Diète en juin 2008. Un nouveau programme d'enseignement a été établi pour le cursus bibliothéconomique conformément à la loi, et a pris effet en 2012.

Le Japon comptait 3 168 bibliothèques publiques en 2010, dont 62 bibliothèques de préfecture, 2 433 bibliothèques municipales, 610 bibliothèques communales, etc. Il reste très peu de communes sans bibliothèque. Ceci est lié en grande partie à la réduction radicale du nombre de localités au Japon, suite aux fusions massives de villes, communes et villages. 12 036 agents travaillent en bibliothèque, dont 6 152 qui ont le statut professionnel « *shisho*¹ ». Le nombre de prêts réalisés par les bibliothèques publiques s'élève à 656 millions d'ouvrages et de supports audiovisuels en 2010, soit actuellement une moyenne de 5,5 emprunts par habitant du Japon.



La médiathèque de Sendai, fleuron architectural conçu pour résister aux séismes, a subi peu de dégâts matériels pendant le séisme.

¹ Bibliothécaire qualifié, par opposition aux assistants (Ndt). Cf. *infra*, Kazuyuki Sunaga, « Le cursus des bibliothécaires japonais », pp. 38-39.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'HAKODATE (Préfecture d'Hokkaido)

Ouv. 2005. 23^e prix d'architecture de la JLA en 2007.

www.lib-hkd.jp



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NIIGATA (Préfecture de Niigata)

Ouv. 2009. 26^e prix d'architecture de la JLA en 2010.

www.niigatacitylib.jp

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'HIROSHIMA SHUDO (Préfecture d'Hiroshima)

Ouv. 2003. 20^e prix d'architecture de la JLA en 2004.

www.shudo-u.ac.jp



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'IMARI (Préfecture de Saga)

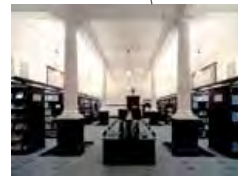
Ouv. 1995. 13^e prix d'architecture de la JLA en 1997.

www.city.imari.saga.jp

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SUMOTO (Préfecture de Hyogo)

Ancienne filature de coton. 16^e prix d'architecture de la JLA en 2000 pour sa façade de briques.

www.library.city.sumoto.hyogo.jp



BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE LITTÉRATURE JEUNESSE (Tokyo)

Branche de la BND. Ouv. 2000 sur le site historique de la Bibliothèque Impériale de 1906.

www.kodomo.go.jp



MÉDIATHÈQUE DE SENDAI (Préfecture de Miyagi)

Ouv. 2001. Bibliothèque publique, galerie d'art, centre audio visuel, accessible aux personnes handicapées.

www.smt.jp

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHIYODA (Tokyo)

Ouv. 2007. Système de gestion intégré axé sur le service aux entreprises.

www.library.chiyoda.tokyo.jp



BIBLIOTHÈQUE ROPPONGI (Tokyo)

Ouv. 2003. Située au 49^e étage du centre commercial MORI building.

www.academyhills.com



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MEIJI (Tokyo)

Ouv. 2001. 18^e prix d'architecture de la JLA en 2002 pour son utilisation judicieuse de l'espace.

www.lib.meiji.ac.jp



Aujourd'hui, la réforme du système social est un concept clé au Japon. La population vieillit rapidement, et le développement économique s'est ralenti. Certains gouvernements locaux appliquent des méthodes de management privé à leurs structures et services publics. Des bibliothèques externalisent leurs services d'accueil en faisant appel au privé, ou mettent en œuvre des partenariats PFI (*Private Finance Initiative*), ce qui provoque une baisse du recrutement de bibliothécaires professionnels.

Le développement rapide des Tic a provoqué une transformation profonde du monde de l'information au Japon. L'arrivée d'un ordinateur et l'utilisation d'Internet dans les univers domestiques et professionnels sont particulièrement notables. Le travail en réseau, promu par les gouvernements locaux, et des méthodes de travail partagé ont été mis en place dans de nombreuses bibliothèques publiques, y compris dans des localités relativement petites. Le public peut

accéder aux Opac et aux informations locales depuis les sites Internet. Plusieurs bibliothèques sont passées à la RFID.

Les bibliothèques publiques accueillant des publics diversifiés, elles doivent répondre aux besoins du moment de leurs usagers et intégrer de nouvelles thématiques comme la formation tout au long de la vie et du monde de l'entreprise. De nouveaux besoins émergent en termes de services. La JLA propose une série de programmes de formation continue et a récemment créé une commission dédiée à examiner les nouveaux aspects que prend la profession de bibliothécaire. Les professionnels des bibliothèques ou des métiers de l'information récemment diplômés doivent pouvoir répondre à ces demandes.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE LA DIÈTE

La bibliothèque nationale de la Diète (BND – *National Diet Library*, NDL), fondée en 1948, est l'unique bibliothèque natio-

nale du Japon². Sa première mission est d'aider les membres de la Diète à accomplir l'exercice de leurs fonctions d'élus parlementaires. Elle doit aussi fournir des services de bibliothèque aux branches exécutive et judiciaire du gouvernement national et au public de manière générale. Elle propose des sessions de formation et diverses formes d'aide aux autres bibliothèques du pays, assure le dépôt légal japonais et établit la bibliographie nationale du Japon. Elle est le centre ISSN du Japon depuis 1976 et accueille le centre régional Asie d'Ifla-Pac (Préservation et conservation) depuis 1989.

La bibliothèque propose des services directs en ligne aux usagers, et indirects à travers le PEB et Internet. Depuis 2002, elle procède à l'archivage d'Internet, et elle a commencé en 2010 à recueillir des données en ligne produites par les gouvernements et institutions publiques. La bibliothèque met aussi ses efforts au service de la numérisation à des fins de conservation. La loi révisée sur le droit d'auteur permet à la Bibliothèque nationale de la Diète de numériser ses documents à des fins de conservation sans autorisation des ayants-droit.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES³

En 2009, le Japon comptait 773 universités proposant un cycle en quatre ans (*Daigaku*). 86 universités sont rattachées à des

² Cf. *infra*, sa présentation par Hiroyuki Taya : « La Bibliothèque nationale de la Diète », pp. 16-19.

³ Cf. *infra*, sa présentation par Hiroyuki Taya.

universités nationales, 92 sont publiques et 595 privées. Elles rassemblent environ 2,8 millions d'étudiants. S'y ajoutent 406 établissements supérieurs pour des cursus en deux ans (*Tanki Daigaku* ou *Tandai*) qui représentent 160 000 étudiants. Le nombre total de BU s'élève à 1 396, où travaillent 10 959 agents dont 5 223 travailleurs à plein temps.

Il n'existe pas de certification au Japon pour les bibliothécaires universitaires, mais 60 % d'entre eux sont certifiés *shisho*. Les BU conservent 298 millions d'ouvrages et 4,1 millions de périodiques. Leur budget d'acquisition est de 666 millions d'euros (68 milliards de yens), soit environ 1 % du coût total des institutions.

Dans la plupart des BU, les données bibliographiques et les données locales des collections sont versées dans la base de données du NII (*National Institute of Informatics*), appelée Nacsis-Cat. Le NII gère également le système de fourniture de documents et le prêt entre bibliothèques Nacsis-III. 90 % des BU ont leur propre catalogue public en ligne sur Internet, et les plus importantes d'entre elles rendent leurs livres rares accessibles au public depuis leur page d'accueil. Plus de 100 réservoirs institutionnels sont mis en libre accès et permettent d'accéder aux articles de revues scientifiques, aux rapports de projets de recherche, à de la documentation pédagogique, etc.

La baisse démographique actuelle de la tranche des jeunes de 18 ans inquiète fortement les responsables des universités. Ces dernières sont évaluées par un organisme d'accréditation



Bibliothèque du manga, Hiroshima.

qui apprécie la qualité des services, la compétence de l'administration, la politique budgétaire, etc.

La loi créant l'Université nationale date de 2003 : depuis lors, l'ensemble des universités du pays sont regroupées sous un statut corporatif et il est attendu qu'elles développent leurs missions de recherche et d'enseignement sur la base de leur autonomie et de leur indépendance de gestion. Tous leurs agents, bibliothécaires compris, ont perdu leur statut de fonctionnaires d'État et l'idée d'une politique de management privée est apparue.

Depuis 1990, l'augmentation permanente du prix des revues scientifiques a conduit les bibliothèques à résilier des abonnements. Certaines universités se sont regroupées en consortium et ont négocié des contrats d'accès aux versions électroniques des revues avec les éditeurs commerciaux. Depuis 2002, l'Association des universités nationales a ouvert l'accès à plus de 2 600 revues électroniques par ses contrats avec des éditeurs étrangers. De nombreuses BU restent ouvertes tard le soir et pendant les vacances pour permettre aux étudiants avancés et aux chercheurs de les fréquenter sur ces périodes, répondant ainsi aux besoins d'une société en formation tout au long de la vie.

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Il y avait 22 000 écoles élémentaires au Japon en 2009, 10 000 collèges, 5 000 lycées, 42 écoles intermédiaires entre collège et lycée, et 1 030 écoles spéciales, presque tous dotés d'une bibliothèque scolaire.

C'est la loi sur les bibliothèques scolaires de 1953 qui a rendu ceci possible en établissant que les établissements scolaires devaient disposer d'une bibliothèque et d'un bibliothécaire enseignant (*shisho-kyoyu*) chargé des tâches professionnelles rattachées aux bibliothèques. Les écoles pouvaient toutefois se dispenser de *shisho-kyoyu* en vertu de la loi subsidiaire sur les bibliothèques scolaires, restée en vigueur pendant 44 ans ; en conséquence de quoi, le travail de nombreux bibliothécaires scolaires (*gakko-shisho*) dans les bibliothèques scolaires n'avait aucune base légale.

Depuis les années 1990, des mouvements se sont développés en faveur des bibliothèques scolaires et de plus en plus de personnes se sont intéressées à leur amélioration. La prise de conscience de l'importance de promouvoir la lecture volontaire auprès des enfants, de recentrer l'éducation sur l'enfant, et de développer la formation à la maîtrise de l'information s'est répandue.

L'amendement de la loi sur les bibliothèques scolaires de 1997 a été une réussite qui a mené à la nomination d'un biblio-

thécaire enseignant dans toutes les écoles de plus de douze classes, ce qui représente plus de la moitié des écoles japonaises, avant la fin mars 2003 (mais presque aucun d'entre eux n'est déchargé de cours). Notons également la budgétisation spécifique de mesures visant à améliorer les locaux et la documentation des bibliothèques scolaires dans les années 1990 et 2000. Par la dernière en date (2007) qui s'étend sur cinq ans, le gouvernement national japonais alloue 98 millions d'euros (10 milliards de yens) aux gouvernements locaux pour améliorer les collections d'ouvrages des bibliothèques scolaires. En 2008, comme cela avait déjà été le cas en 2007, 196 millions d'euros (20 milliards de yens) ont été versés aux gouvernements locaux, dont on attend un enrichissement des collections scolaires.

BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES

Les bibliothèques spécialisées diffèrent des autres bibliothèques en ce qu'elles fournissent des ressources ou des services uniques. Elles appartiennent à divers organismes. Selon l'enquête menée en 2009 par la JSLA (*Japan Special Libraries Association*), la liste publiée dans le *Répertoire des bibliothèques spécialisées au Japon 2009* compte 1 761 institutions, parmi lesquelles des services gouvernementaux, des instances locales, des institutions privées, des entreprises, des universités, des musées et des archives et bien d'autres organismes encore.

Des associations rattachées aux bibliothèques spécialisées, la JSLA est la plus importante avec plus de 500 institutions membres. Elle propose diverses activités, organise des séminaires, publie sa propre revue, *Bibliothèques spécialisées*, ainsi que *Mail Magazine Sentokyo*, gère son propre blog et initie des enquêtes sur les bibliothèques spécialisées pour œuvrer au développement des bibliothèques et des professionnels de l'information. La JSLA travaille en réseau à l'échelle internationale avec la SLA (*Special Libraries Association*, États-Unis) et d'autres bibliothèques spécialisées d'Asie. ■

Traduit de l'anglais par Cécile Swiatek

Lire aussi

Shuichi Ueda, Akira Nemoto, Makiko Miwa, Mitsuhiro Oda, Haruki Nagata, Teruyo Horikawa, « Le projet Liper (*Library and Information Professions and Education Renewal*) au Japon », IFLA 2005 (Oslo), en ligne (en français) : http://ifla.queenslibrary.org/IV/ifla71/papers/051f_trans-Ueda.pdf

NOBORU SHIOMI
Directeur de la Japan Library Association



120 ans d'histoire

L'Association japonaise des bibliothèques (JLA)

Le 26 mars 1892, à l'appel du conservateur de la bibliothèque de Tokyo, Inagi Tanaka, une trentaine de bibliothécaires se sont rassemblés pour la première réunion de ce qui deviendra l'Association japonaise des bibliothèques (JLA), qui prendra officiellement ce nom en 1908. Cet événement marque les débuts d'un organisme géré et voulu par les professionnels du livre à l'échelle nationale. C'est le troisième groupement de ce genre qui voit le jour dans le monde, juste après ceux des États-Unis (en 1876) et de l'Angleterre (1877).

L'objectif de la JLA est « en planifiant le développement de chaque type de bibliothèque, de soutenir la lecture et la recherche d'informations, et par ce biais contribuer au développement de la culture, de l'étude et des sciences » (art. 3 de la Charte de l'association). Notre association, qui réunit tous les bibliothécaires ainsi que toute personne intéressée par les bibliothèques, est forte d'une histoire de près de 120 ans et s'est attachée au développement et à l'aménagement des bibliothèques. Depuis 1906, le collectif se réunit presque chaque année, et le bulletin *La Revue des bibliothèques* est publié depuis 1907, avec plus de 1050 numéros. En 1982, l'*Annuaire des bibliothèques* voit son premier numéro publié : il fait le point sur la situation générale des bibliothèques et des documents en leur possession, et joue aussi un rôle non négligeable d'information auprès du public.

Notre organisme est reconnu par l'État, et dans une volonté d'indépendance à l'égard des pouvoirs publics nous ne recevons pas d'aides directes de ce dernier.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La JLA se compose de bibliothécaires et de personnes qui le souhaitent, ainsi que d'étudiants désirant se lancer dans ce métier.

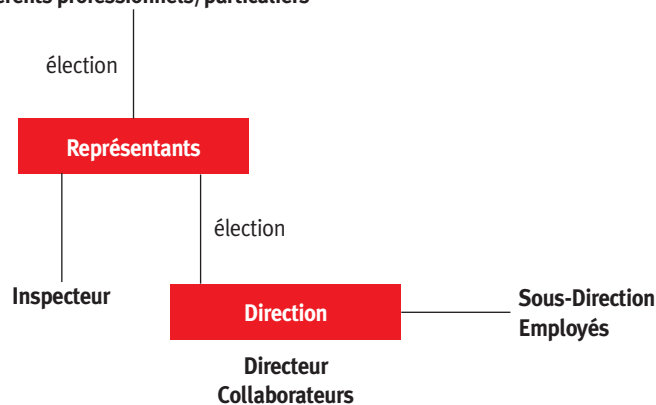
La gestion de la structure est assurée par un groupe de direction élu par des représentants, eux-mêmes élus par les membres. L'élection des représentants se fait au suffrage direct, et leur nombre dépend du nombre d'électeurs.

Les adhérents sont en baisse constante ces dernières années, et c'est un problème qu'il ne faut pas négliger. En avril 2011, le nombre de particuliers inscrits s'élevait à 4 434 pour 2 400 professionnels, ce qui ne représente qu'une infime partie des personnels de bibliothèque. Comme le montre le tableau ci-dessous, alors même que le nombre de bibliothèques et leur fréquentation augmentent, ce phénomène de diminution du personnel est dû à la baisse des crédits alloués en ces temps de crise, ce qui a entraîné l'arrêt des embauches à temps

La Japan Library Association est l'une des plus anciennes associations professionnelles au monde. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, elle est un rouage essentiel de l'animation du réseau des bibliothèques japonaises en gérant directement leur développement et leur organisation.



Adhérents professionnels/particuliers



plein au bénéfice du travail à temps partiel. Pour l'avenir des bibliothèques, il est nécessaire de réfléchir à des solutions.

Si l'on compare les situations de ces cinq dernières années, la répartition des employés se décompose comme suit :

| | | Nombre de bibliothèques | Employés titulaires | Temps partiels/ emplois précaires | Sous-traitants (sécurité, ménage) | Particuliers inscrits à la JLA |
|----|------|-------------------------|---------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| BM | 2005 | 2931 | 14206 | 12657 | 2358 | 3119 |
| | 2010 | 3168 | 12036 | 15274 | 7193 | 2616 |
| BU | 2005 | 1325 | 6379 | 4401 | - | 767 |
| | 2010 | 1396 | 5223 | 4500 | 2778 | 573 |

Le travail de l'association est effectué par des membres (habituellement 27 personnes) désignés en fonction des sujets à traiter, et par la sous-direction dont dépend chaque bibliothèque et centre d'enseignement. Le directeur et ses collaborateurs s'occupent de superviser ce travail.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Après la Seconde Guerre mondiale et suite à la nécessaire reconstruction du Japon défait, les bibliothèques ont mis en place un ensemble de règlements servant de base à l'aménagement et au développement des différentes structures. Parmi les lois mises en place, la loi sur les bibliothèques a vu le jour en 1950. Elle ne concerne en fait que les seules bibliothèques municipales. En effet, au Japon, les lois sur les bibliothèques sont distinctes selon qu'elles concernent la Bibliothèque nationale de la Diète, les bibliothèques attachées aux écoles, ou encore celles des universités qui ont des règlements spécifiques liés au ministère de l'Éducation et de la Culture.

La JLA organise le développement et l'aménagement du travail des bibliothèques, s'occupe de la réalisation et de la publication de l'*Annuaire des bibliothèques* cité plus haut, des discussions avec les organismes gouvernementaux comme le ministère de la Culture, de la participation à des réunions de délibération,

de la coopération avec le monde de l'édition... Ces dernières années, en réponse à la nouvelle diversification des missions des bibliothèques et aux nouveaux défis que posent la numérisation des documents et le droit d'auteur, nous avons

aussi participé à de nombreuses réunions de réflexion sur ces sujets.

Nous avons également mené plusieurs travaux de réflexion et de mise au point, avec des recommandations qui ont contribué à l'évolution des bibliothèques. On peut ainsi évoquer « *L'aménagement des bibliothèques municipales de petites et moyennes agglomérations* » (1963), rapport où l'on aborde la bibliothèque en tant que lieu de vie pour le public, avec la nécessité d'en faciliter l'accès ; « *les devoirs et objectifs des bibliothèques municipales* » (1987), ou encore les directives quant à l'aménagement de la bibliothèque de Tamura (2001).

L'importance de l'indépendance et de la neutralité des bibliothèques a été discutée dans le milieu des années 1950, et la *Déclaration sur la liberté des bibliothèques* a vu le jour dès 1954. Cette déclaration a été révisée en 1979, suite à l'évolution de l'activité des bibliothèques. Tout cela a été accompagné par la publication de manuels et de recommandations sur les lignes de conduite à tenir au niveau de l'activité globale et des différents services. La plupart des bibliothèques japonaises utilisent les différents outils de gestion bibliothéconomiques que nous mettons à leur disposition, et dont nous assurons le suivi. Nous assurons également la publication des manuels à l'usage des bibliothèques et futurs bibliothécaires.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La JLA est entrée à l'Iflla (*International Federation of Library Associations*) dès sa création en 1929. Les liens se sont rompus avec la Seconde Guerre mondiale, le retour dans cet organisme n'ayant eu lieu qu'en 1952. La 52^e réunion s'est déroulée en 1986 à Tokyo, où 2300 personnes étaient présentes, dont 600 venues de l'étranger. C'était la première réunion internationale qui se déroulait en Asie.

Les liens sont réguliers avec notre équivalent coréen, et plus occasionnels avec ceux des autres pays. ■

Traduction du japonais par Tony Sanchez



© Éditions La Martinière

Hokusai Manga. Carnet de croquis de Katsushika Hokusai, éd. La Martinière, 2011.

HIROYUKI TAYA
Bibliothèque nationale de la Diète du Japon
Directeur adjoint



Un symbole

La Bibliothèque nationale de la Diète

EN QUELQUES MOTS

La Bibliothèque de la Diète (le parlement national) est la plus importante du Japon et sa seule bibliothèque nationale. Fondée juste après la Seconde Guerre mondiale en 1948, son histoire est relativement brève. Compte tenu du contexte, les nouveaux principes démocratiques d'après-guerre se sont incarnés très fortement dans son identité institutionnelle.

La bibliothèque du parlement n'est pas la première bibliothèque nationale dans l'histoire du pays. Celle qui l'a précédée, la Bibliothèque nationale Shojakukan, fut créée en 1872, alors que le Japon de l'ère Meiji¹ abandonnait son système féodal pour s'ouvrir aux sociétés occidentales modernes. Elle subit plusieurs changements avant d'être établie en tant que Bibliothèque impériale en 1906. Liée à la politique nationale d'avant-guerre, son histoire s'achève avec les conséquences dramatiques de la Seconde Guerre mondiale.

Née de leçons historiques durement apprises, la Bibliothèque nationale de la Diète (BND) s'est voulue symbole de la démocratie d'après-guerre. Elle entre aujourd'hui dans sa 64^e année d'existence. Dans son préambule, la loi sur la Bibliothèque nationale de la Diète du Japon déclare que cette dernière « est établie avec la ferme conviction que la vérité nous libère et avec l'objectif de contribuer à la paix internationale et à la démocratisation du Japon, comme promis dans notre constitution ». Ce crédo institutionnel est toujours d'actualité.

ORGANISATION

C'est la bibliothèque du Congrès des États-Unis qui a servi de modèle à la BND. Sous le régime d'avant-guerre, le droit à

l'information des citoyens était limité. Dans l'examen de conscience collectif qui a suivi, les Japonais ont eu le sentiment que l'action militaire effrénée ainsi que la guerre désastreuse pouvaient être imputées au strict contrôle qu'exerçait l'exécutif sur son accès à l'information gouvernementale. Le fait que la Bibliothèque impériale soit alors sous contrôle de l'exécutif a conforté cette opinion. Il a donc été stipulé que la BND devait dorénavant appartenir au pouvoir législatif, bastion de la démocratie représentative, et que sa mission serait d'assister les membres de la Diète dans l'élaboration des lois.

Aujourd'hui, la BND s'organise de la manière suivante. En termes d'établissements, elle se déploie sur trois sites : la Bibliothèque principale de Tokyo (BPT), la bibliothèque Kansai-kan et la bibliothèque internationale de la littérature

La Bibliothèque nationale du Japon, dite de la Diète, est née de la guerre comme un symbole de paix et de démocratie garanti par la loi. Elle entame cette année une phase de changements majeurs pour intégrer la révolution numérique à la poursuite de cette mission toujours d'actualité.



La Bibliothèque nationale de la Diète.

1. Ère Meiji : 1868-1912, ère dite de Restauration menée par l'empereur Mutsuhito, qui a pris pour nom Meiji : gouvernement éclairé (*Ndt*).



Yuya, manuscrit illustré, fin XVI^e - début XVII^e s., comprenant de célèbres chants Nô.

Jeunesse (BIL). Inaugurée en 2002, la Kansai-kan est située près des anciennes capitales qu'étaient Kyoto, Nara et Osaka. Elle est caractérisée par ses services à distance, sa large capacité de stockage, ses technologies de pointe au service de la bibliothèque numérique. La BILJ, également inaugurée en 2002, est une bibliothèque spécialisée destinée aux enfants. En plus de ces deux bibliothèques, la BND intègre, en tant que succursales, 27 bibliothèques de différents organismes de l'exécutif et du judiciaire.

C'est la bibliothèque principale de Tokyo (BPT) qui est à la tête de la BND. Un directeur et son adjoint dirigent les cinq départements de la BPT : l'administration ; le bureau des recherches et renseignements législatifs ; les acquisitions et bibliographies ; le service aux lecteurs et collections ; le département de l'information numérique.

La BND compte 890 salariés au total répartis comme suit : 720 à la BPT, 130 à la Kansai-kan et 40 à la BILJ. Parmi les 720 salariés de la BPT, à peu près 190 sont entièrement dévolus aux missions de recherche et de renseignement pour la Diète.

SERVICES

• **Service aux élus et personnels de la Diète.** Le service à la Diète est une mission prioritaire. La BND traite les diverses requêtes des membres de la Diète et d'autres personnes concernées, exploitant pour cela au maximum ses ressources documentaires. Non seulement elle répond aux renseignements d'ordre bibliographique sur des questions liées à la politique de l'État, mais elle rédige aussi des analyses sur des projets de lois et fournit les documents appropriés. Quand elle répond aux requêtes, l'équipe de la BND se réunit souvent avec les membres de la Diète et les autres personnes concer-

nées pour définir le sujet. Elle mène également une veille sur des sujets susceptibles de devenir une préoccupation nationale et parlementaire. Ses recherches préparatoires aboutissent à des rapports pertinents qui arrivent en temps opportun.

Le service aux élus et aux personnels de la Diète est confié au bureau des recherches et renseignements législatifs qui utilise sa considérable documentation, ainsi que de nombreuses bases de données nationales et internationales et autres ressources numériques pour la recherche dans des domaines aussi variés que la politique, l'économie ou la société. Chaque année, le bureau des recherches et renseignements répond à environ 40 000 requêtes. Celui-ci met à la disposition de la Diète une variété de produits documentaires : base de données des minutes intégrales de la Diète (en coopération avec la chambre des représentants et la chambre des conseillers), une base de données des lois, réglementations et projets de lois japonais, etc. Ces bases de données sont en ligne sur le site de la BND et accessibles à tous.

• **Le service à l'exécutif et au judiciaire.** Le service aux différents organismes de l'exécutif et du judiciaire se fait *via* les 27 bibliothèques affiliées mentionnées plus haut. Pour être plus précis, ce sont des opérations comme l'échange de publications officielles, le prêt mutuel et le dépôt de publications par les succursales qui sont assurées par ce système. Deux logiciels sont nécessaires au bon fonctionnement du réseau des bibliothèques succursales et de la BND.

• **Services aux usagers inscrits.** Toute personne de 18 ans et plus, de toute nationalité, peut s'inscrire gratuitement à la BND et utiliser ses services. L'accès aux services est possible de deux manières : sur place et à distance. Les services à distance incluent notamment les demandes et l'envoi de copies.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE LA DIÈTE

Surface totale en m² : 215 166 (BPT : 147 853 ; Kansai-kan : 59 311 ; BILJ : 6 671)

Budget : 21,6 milliards de ¥ en 2009 (207,7 millions d'€)

Nombre de documents : 37,5 millions (dont 9,7 millions de livres) ; 238 000 titres de périodiques (fin 2008)

Documents numérisés : 2,1 millions (1/5^e du total).

Nombre de visiteurs : 647 177 par an.

Notices bibliographiques : 20 727 763 (dont 690 912 créées en 2011).

Personnel : 898 agents (en 2009).

Chiffres au 31 mars 2011

LES COLLECTIONS

• **Documents issus du dépôt légal.** La BND acquiert de manière exhaustive toutes les publications éditées au Japon par le biais du dépôt légal. Les acquisitions s'étendent aux imprimés, périodiques, journaux, cartes, documents sonores, microfilms, publications sur CDrom et DVD, ainsi que la collecte d'information en ligne de sites gouvernementaux.

L'acquisition des documents officiels se fait en plusieurs exemplaires, mais la particularité du dépôt légal au Japon est de dédommager en partie les éditeurs de publications non officielles. Les éditeurs sont indemnisés à hauteur de la moitié du prix d'impression et d'expédition. La BND n'« achète » donc par conséquent qu'un seul exemplaire des publications non officielles.

Bien que les publications électroniques n'entrent pas dans le cadre du dépôt légal, la BND et les parties concernées se consultent actuellement au sujet de leur intégration dans la collection nationale.

• **Documents non issus du dépôt légal.** La BND alloue un budget spécialement destiné à l'achat de documents publiés à l'étranger et de livres anciens. Elle fait aussi des efforts pour acquérir les publications de gouvernements étrangers *via* la coopération entre les bibliothèques nationales. Cependant, la généralisation des publications officielles mises en ligne rend désormais obsolète leur échange physique, ce qui présente de nouveaux défis pour l'actuel cadre d'échange international.

• Collections spécialisées.

Quelques informations sur les collections phares de la BND :

– *Livres précieux et documents anciens* : la BND possède environ 30 000 livres précieux, semi-précieux, des livres de la période Edo, etc. Cette collection inclut non seulement des documents de valeur artistique comme ceux de l'*Ukiyo-e*², des illustrations sur rouleaux, mais aussi des documents essentiels à la

recherche historique comme les documents de succession du shogunat Tokugawa.

– *Documents de l'histoire politique du Japon moderne.* Il s'agit de la collection de documents privés traçant l'histoire moderne de la politique japonaise à partir de la seconde moitié du XIX^e s. : quelque 300 000 documents autrefois la propriété d'éminents hommes d'État, diplomates, officiers militaires, officiels du gouvernement et hommes d'affaires impliqués dans la politique du Japon.

– *Documents musicaux.* Environ 660 000 exemplaires d'enregistrements sonores produits au Japon, disques et CD. La BND a débuté l'acquisition d'enregistrements historiques en version numérisée.

– *Collection de plans topographiques.* La BND détient environ 540 000 plans nationaux et internationaux.

– *Documents parlementaires et publications officielles.* La collection comprend les minutes et autres documents parlementaires d'environ 70 pays et territoires, des gazettes officielles,

2. *Ukiyo-e* (images du monde flottant), mouvement artistique pictural de l'ère Edo (1603-1868), période artistique particulièrement féconde de l'histoire du Japon, notamment dans la technique de l'estampe. Ses représentants les plus tardifs mais aussi les plus célèbres comme Hiroshige et Hokusai sont connus en Europe dès la seconde moitié du XIX^e s. Le mouvement impressionniste a été influencé en partie par ces artistes (*Ndt*).



■ *Tenjin-ki*, manuscrit illustré, début XVII^e s. Il décrit la vie de Sugawara Michizane (845-903) qui devint un dieu après sa mort.



En haut, la Bibliothèque internationale de littérature jeunesse.
En bas, la Bibliothèque Kansai-kan.

statuts, rapports des Cours et traités. Elle figure parmi les plus importantes collections au Japon

– *Documents scientifiques et techniques*. Rapports techniques, thèses de doctorat, articles et comptes rendus de sociétés académiques, normes nationales et internationales. La BND s'efforce d'être à jour dans la documentation des domaines des sciences et techniques.

– *Collection asiatique*. Documentation relative à l'Asie, notamment sur la linguistique.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Depuis l'ouverture de la Kansai-kan en 2002, la BND avance résolument vers les services numériques à distance qui constituent désormais le modèle du service documentaire du XXI^e s. La BND est leader au Japon pour l'utilisation de sa bibliothèque numérique.

- <http://iss.ndl.go.jp> : moteur de recherche des documents numérisés. Permet la recherche croisée.
- Bibliothèque numérique de l'Ère Meiji (<http://kindai.ndl.go.jp/index.html>) : numérisation des publications depuis l'Ère Meiji et au-delà.
- <http://dl.ndl.go.jp/#classic> : base de données des livres

précieux et documents anciens numérisés, contient 300 000 images.

- <http://warp.da.ndl.go.jp/search> : projet d'archivage du Web. Collection encyclopédique et conservation des sites Internet du gouvernement japonais.

- Bases de données législatives : base de données des minutes de la Diète (texte intégral) ; base de données des minutes de la Diète impériale ; index des lois et réglementations.

CHANGEMENTS ET ÉVOLUTIONS

En 2011, la BND est entrée dans une phase de changements majeurs. La structure de l'organisation a été réformée en octobre 2011. Les départements des services au public et celui des références et collections spécialisées ont fusionné pour former le Département des services aux lecteurs et des collections. Le Département de l'information numérique a vu le jour. Il regroupe plusieurs unités chargées de missions numériques auparavant dispersées dans les différents départements. Cette nouvelle organisation devra relever les défis que présentent la recherche et le développement des services numériques des trois bibliothèques.

Courant 2012, avec la refonte du système informatique, les services à l'utilisateur bénéficieront d'une interface « transparente » pour tous les types de supports : papier, numérique, numérisé et documents en ligne.

Les NTIC ont changé la façon de produire et diffuser l'information et ses supports. La bibliothèque nationale de la Diète du Japon est résolue à relever le défi de collecter, partager et transmettre sa culture aux générations futures. ■

Traduit de l'anglais par Daisy Winling
Médiathèque André-Malraux, Strasbourg

La BND fait la promotion active de ses services par Internet. Son portail d'archives numériques (Porta) permet d'accéder en recherche fédérée et en accès direct au contenu de 183 bases de données de la BND et d'autres institutions japonaises. Depuis janvier 2012, la « Recherche BND » a rencontré un succès assuré et s'accompagne de la « Recherche Navi », un guide efficace pour la recherche et le recueil d'information. D'autres contenus sont également accessibles depuis le site Internet de la Bibliothèque nationale de la Diète (www.ndl.go.jp/en/index.html), dont la « Bibliothèque numérique de l'ère Meiji » et la « Base de données des minutes des séances de la Diète en texte intégral ».

Taro MIURA

AKIKAZU YAMAMOTO
Université Sugiyama Jogakuen
Nagoya (Aichi)



Le grand écart

des bibliothèques municipales

Situation et enjeux

LA BIBLIOTHÈQUE DE TAHARA, PRÉFECTURE D'AICHI

Ville prospère connue pour son agriculture et son industrie, Tahara (66 000 hab., 189 km²) est une collectivité autonome située à la pointe sud de la préfecture d'Aichi (7 218 000 hab., 5 163 km²), au centre de l'île principale du Japon. Tahara est aussi célèbre dans tout le Japon pour la richesse des services proposés par ses bibliothèques.

La ville comprend trois bibliothèques (la bibliothèque centrale et les annexes d'Atsumi et d'Akabane) et deux bibliobus (Izumi et Yashinomi), qui collaborent étroitement pour offrir à toute la population des services adaptés. Les fonds cumulés de ces différents services s'élèvent à 450 000 documents, pour des achats annuels de 350 000 € (36 000 000 ¥). Cette somme permet l'acquisition de 25 000 documents par an et le prêt de 943 000 ouvrages. Desservant une population de

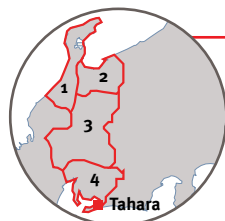
60 000 personnes – jusqu'à 80 000 âmes si l'on tient compte de la collectivité autonome –, notre bibliothèque se situe au 7^e rang national pour l'importance de ses fonds, au 5^e pour les dépenses documentaires, et au 3^e pour ce qui est des prêts.

La bibliothèque centrale est la plus utilisée, elle a bénéficié de constants échanges entre le conservateur et la population. Ses deux bibliobus se rendent deux fois par mois dans les 20 écoles primaires de la ville et délivrent 89 000 prêts par an. Les trois bibliothèques et les deux bibliobus parviennent à un total de 943 000 prêts cumulés. Le ratio est donc pour Tahara de 14,2 livres empruntés par an et par personne.

En 2010, le département d'Aichi compte, avec Tahara, 57 villes et agglomérations. Parmi celles-ci, 50 disposent d'une bibliothèque. Leur taux d'équipement est de 88 %. Avec les différentes annexes, les 92 bibliothèques prêtent ainsi un total de 45 308 000 documents à l'année.

Les bibliothécaires des grandes bibliothèques de préfectures ont conscience de l'importance de soutenir les petites bibliothèques en se souciant des établissements de taille modeste situés dans les endroits les plus reculés. Ainsi, la préfecture

Malgré une fréquentation en hausse, le réseau insuffisamment développé des bibliothèques publiques au personnel qualifié peu nombreux est en butte à des budgets d'acquisition en baisse. Le développement de la lecture publique est un véritable défi à relever.



1. Ishikawa
2. Toyama
3. Gifu
4. Aichi

LES BIBLIOTHÈQUES DE TAHARA

- **Bibliothèque centrale** : ouverture en 2002. Surface au sol : 3 972 m² – Fonds : 292 000 documents – Prêts : 723 000 – Personnel : 25 personnes
- **Annexe d'Atsumi** : ouverture en 1994. Surface au sol : 1 693 m² – Fonds : 124 000 documents – Prêts : 97 000 – Personnel : 7 personnes
- **Annexe d'Akabane** : ouverture en 1992. Surface au sol : 341 m² – Fonds : 34 000 documents – Prêts : 34 000 – Personnel : 3 personnes.



Le Bibliobus, Tahara.

d'Aichi propose un système de PEB, un service de référence commun et des formations proposées aux employés.

Pour le PEB, la bibliothèque d'Aichi a mis en place un service de livraison dans le réseau régional. Ce dernier passe une fois par semaine et le coût du transport est pris en charge par la bibliothèque centrale. Le PEB est ainsi gratuit pour les établissements de la région. Ce système fonctionne aussi entre les bibliothèques d'Aichi, Mie, Gifu, Toyama et Ishikawa. Grâce à lui, les bibliothèques de cinq préfectures fonctionnent comme une seule entité, ce qui permet à la population de Tahara d'utiliser librement les 42 000 000 documents des 305 établissements publics des 5 préfectures.

UNE FRÉQUENTATION EN AUGMENTATION

En incluant Aichi, le Japon comptait 47 préfectures en 2010 et un total de 3 188 bibliothèques municipales, contre 2 639 en 2000. Si l'on prend chaque structure séparément, il y a 61 grandes bibliothèques, 2 519 dans les grandes villes, 587 dans les petites agglomérations, et 21 autres. Leur nombre a donc augmenté de 21 % en 10 ans. Cependant, leur taux d'installation s'il est de 100 % dans les grandes villes et de 98 % dans les villes moyennes, n'atteint que 53 % dans les petites villes : c'est là l'un des enjeux pour l'avenir.

Grâce à l'accroissement du nombre de bibliothèques et aux efforts de chacune d'entre elles, la fréquentation s'est elle aussi intensifiée. En 2010, l'ensemble des bibliothèques japonaises a réalisé 712 millions de prêts (soit une moyenne de 5,6 prêts/hab.), contre 524 millions en 2000, soit une augmentation globale de 36 %, pour environ 13 % par bibliothèque.

Pourtant, les dépenses d'acquisition sont en baisse. La mauvaise situation économique a entraîné une baisse des rentrées d'impôts. Le budget d'acquisition des bibliothèques publiques japonaises pour l'année était de 28,416 milliards de yens (283 387 000 €) en 2010, contre 34,619 milliards de yens (345 292 000 €) en 2000, soit une baisse de 18 % en 10 ans. Pour une bibliothèque, cela revient à une baisse de 31 %, passant d'un budget de 13 millions de yens (129 786 €) à 9 millions de yens (89 865 €).

Les bibliothèques publiques au Japon se trouvent actuellement dans une situation difficile : la fréquentation augmente tandis que baissent les acquisitions.

DES BIBLIOTHÈQUES EXTERNALISÉES AU PRIVÉ

Afin de faire face à ces difficultés, plusieurs bibliothèques en sont venues à employer des vacataires à la place des employés titulaires. Certaines d'entre elles ont même confié une partie

du travail au secteur privé. Ce genre de fonctionnement se voit surtout dans les petites bibliothèques et tend à se généraliser suite à une loi votée en 2003. Cette loi a été amendée afin de pouvoir confier tout le fonctionnement d'une bibliothèque au management privé : un mode de fonctionnement adopté par environ 134 collectivités pour 275 établissements en 2011. La préfecture d'Aichi n'est pas épargnée : 9 collectivités ont adopté ce système dans autant de bibliothèques.

Cette évolution a entraîné une diminution du nombre de titulaires. Parmi les 35 912 employés de bibliothèque au Japon, seulement 13 420 (37,4 %) sont titulaires. Les autres sont des vacataires (42,6 %) ou des employés de sociétés de sous-traitance (20 %). Comme les conditions de travail des employés non-titulaires sont mauvaises, la politique des bibliothèques publiques contribue à la paupérisation du travail.

Face à ces nouvelles tendances, des mouvements de protestation se mettent en place. Des collectifs de travailleurs précaires se sont formés dans chaque région. Et des discussions sur ces problèmes sont tenues dans tout le pays. La JLA a émis son opposition à ce nouveau mode d'embauche. Le collectif des amis des bibliothèques a émis en 2009 un rapport, *Notre bibliothèque*, où sont résumés les 7 points nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque, tout en notant la nécessité de disposer de « bibliothèques gérées directement par des municipalités ».

L'ÉDITION EN CRISE

La crise économique n'affecte pas seulement les acquisitions mais s'étend à l'ensemble du monde de l'édition et à la vente de livres et de revues qui a violemment baissé lors de ces dix dernières années. La chute continue des ventes jointe à l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques a mis sur les nerfs une partie du monde de l'édition. Certains disent que le prêt des best-sellers par les bibliothèques publiques entraîne un manque à gagner important pour l'édition ; ou encore que les « bibliothèques publiques devraient davantage acheter des livres de qualité ». Quelques-uns voudraient même introduire un droit de prêt.

En 2003, la JLA a alors mené une enquête portant sur l'achat par les bibliothèques publiques d'œuvres primées et classées parmi les meilleures ventes. Les résultats de celle-ci et le peu de développement du réseau de bibliothèques publiques comparé aux autres pays où ce droit existe déjà, l'ont amenée à porter un avis négatif quant à la mise en place d'un droit de prêt en 2004. ■

Traduit du japonais par Tony Sanchez

HIROSHI ITSUMURA
Université de Tsukuba,
préfecture d'Ibaraki



Bibliothèques universitaires

Le grand défi

UN PEU D'HISTOIRE : AVANT 1950

L'histoire des BU au Japon commence avec la création de l'Université de Tokyo en 1877, qui résulte de la fusion entre l'École de Tokyo et l'Académie de médecine. L'École de Tokyo avait déjà mis en place dès 1874 une salle de lecture afin de mettre des traductions à la disposition des étudiants ainsi que des ouvrages retraçant l'histoire officielle du pays. Suit en 1876 la construction d'un bâtiment réservé aux documents, accessible aux professeurs, aux étudiants et au public. Les élèves y trouvent un soutien pour leurs études ainsi qu'un système de prêt.

En 1886, la bibliothèque de l'Université de Tokyo devient la Bibliothèque impériale de Tokyo ; son règlement précise qu'elle conserve des documents destinés aux doctorants et aux étudiants de l'université.

Les universités de Keio, Waseda, Meiji, Seiho et Chuo possédaient déjà pour la plupart une bibliothèque lorsqu'en 1920 elles obtiennent le statut d'établissement privé. Il en va de même pour celle de Ryutani deux ans plus tard. C'est dans cette Université de Kyoto qu'en 1639 est construit un centre d'études destiné à abriter les textes bouddhiques avant que ce même lieu soit utilisé en 1652 comme lieu d'archivage des différentes taxes du fief.

En 1923, le tremblement de terre du Kanto fait subir de graves dommages aux bibliothèques des universités de Tokyo, Meiji ou Hosei. Par la suite, les établissements enrichissent leurs fonds, ouvrent des espaces d'étude, mettent en place des règles de fonctionnement, un système de classement des documents et de prêt, puis développent un véritable service d'accueil.

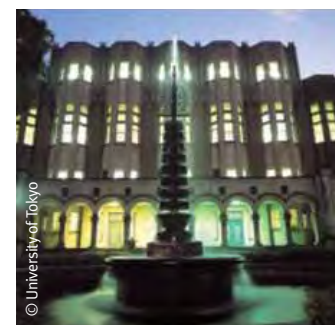
Malgré ces avancées, les universités n'échappent pas aux atteintes faites à la liberté de pensée. Dans les années 1920, des documents jugés sensibles sont confisqués ou interdits de prêt par les autorités qui exercent un contrôle strict sur les bibliothèques.

ANNÉES 1950 : LE DÉVELOPPEMENT

Avant la Seconde Guerre mondiale, on dénombre une quarantaine d'universités. À la fin du conflit, le Japon connaît une période critique et doit faire face aux dommages résultant des attaques aériennes. C'est à cette période que des réformes éducatives sont mises en place. La haute autorité des universités est dissoute et de nouvelles lois sur les universités sont décidées en 1947, renforçant les liens avec les écoles publiques. C'est grâce à ce nouveau système que l'enseignement au lycée connaît un nouveau départ et le nombre d'universités bondit (cf. tableau p. 24).

Les mesures gouvernementales relatives aux BU sont principalement décidées par le ministère de l'Éducation. En 1952, celui-ci accorde plus d'autonomie aux universités et, dès 1965, l'informatisation des bibliothèques et l'amélioration du service progressent. Au Japon, la « bibliothèque universitaire » désigne les universités générales, les centres de recherche,

Les bibliothèques universitaires japonaises, dont le véritable essor date de l'après-guerre, font aujourd'hui, après plusieurs réformes, face au défi du numérique dans un contexte difficile. Au Japon, où la recherche de l'excellence est une tradition, le monde étudiant lui-même est en proie au doute.



© University of Tokyo

La bibliothèque de l'Université de Tokyo.

Répartition des universités et des bibliothèques en 2010

| | Organismes | Bibliothèques | Employés | instituts spécialisés | Fonds en milliers de documents | Coût des documents en millions d'euros | Étudiants |
|-------------------------------|--------------|---------------|---------------|--------------------------|--------------------------------------|--|------------------|
| Universités d'État | 86 | 293 | 3 578 | 1 658 | 96 786 | 195,89 | 623 313 |
| Universités publiques | 95 | 124 | 1 037 | 311 | 19 506 | 31,83 | 143 740 |
| Universités privées | 599 | 979 | 9 122 | 3 254 | 181 899 | 441,09 | 2 126 381 |
| Étudiants en licence | 780* | 1 396* | 13 737* | 5 223* | 298 191* | 668,71 | 2 893 434* |
| Universités de cycle court | 387 | 222 | 695 | 241 | 12 433 | 9,47 | 141 518 |
| Lycées | 57 | 61 | 304 | 80 | 4 894 | 2,68 | 59 220 |
| Total | 1 224 | 1 679 | 14 736 | 5 544 | 315 518 | 1 349,67 | 3 094 172 |

* Ces chiffres se sont pas compris dans les totaux.

Source : *Annuaire des bibliothèques 2011.*

celles de cycles courts, les CDI de lycées, ainsi que les salles d'étude.

Les BU subissent l'influence de l'activité des universités auxquelles elles sont rattachées et qui se répartissent en trois groupes distincts : universités publiques (qui relèvent du gouvernement local), universités d'État (nationales) et universités privées.

De 1950 à 1990, avec l'augmentation du nombre d'universités et d'étudiants, les BU ont vu leur activité augmenter significativement. Le nombre des étudiants passe de 222 000 en 1950 à 1 400 000 en 1970, puis 2 130 000 en 1990, pour atteindre 2 890 000 en 2010. Les universités publiques ont renforcé la recherche dans les domaines des sciences, de la technologie et de la médecine, alors que les universités privées ont mis l'accent sur une éducation généraliste. Pourtant, 75 % des études spécialisées appartiennent au privé, et 70 % des étudiants universitaires sont dans les universités publiques.

Les BU ont su s'adapter au développement des universités en augmentant leurs fonds et en rénovant leurs bâtiments. Le prêt s'est généralisé, les espaces accessibles se sont développés et le système de référence s'est élargi. En 1954, l'École de Keio ouvrait son catalogue à l'international.

Dès 1953, le premier numéro du *Catalogue des revues* est publié, soulignant l'importance de la coopération entre les bibliothèques. L'accent est mis sur le recensement des revues étrangères et sur l'offre documentaire. En 1977, une partie des BU d'État était en charge de l'acquisition systématique et planifiée des revues étrangères. Concernant la médecine, la biologie, les sciences, l'agriculture ainsi que les sciences humaines, un réseau national était mis en place grâce au développement et au renforcement des capacités déjà existantes. Le centre des revues étrangères est encore en activité.

L'informatisation des bibliothèques a débuté dans les années 1960. Le ministère de l'Éducation soutint financièrement les universités publiques tandis que les universités privées investissaient avec leurs fonds propres. La mise en ligne des données a commencé dès le milieu des années 1970 et s'est poursuivie par le développement d'un service de CDrom et d'un réseau spécifique. Enfin, en 1980 un système centralisé voyait le jour à Today suivi du système Nacsis-Cat (Centre national pour les sciences de l'information) en 1986. Nacsis devint le moteur d'informatisation des BU. Les documents pris en charge sont mis en commun et le catalogue collectif du réseau, le Nacsis-Cat, est lancé.

SITUATION ACTUELLE ET DÉFIS À VENIR

La mise en place d'un catalogue général et d'une coopération inter-bibliothèques. Aujourd'hui, une grande partie du travail des BU dépend du catalogue Nacsis-Cat qui relie les informations grâce à un réseau étendu à tout le pays. Ce catalogue comprend aussi des organismes en dehors des universités avec la participation de 1248 structures. On dénombre 10 250 000 livres, 113 millions de références, 320 000 revues, pour un total de 4 590 000 références. Grâce à un usage courant de ce catalogue, le nombre de prêts n'a cessé d'augmenter. Le Centre pour les revues étrangères référence près de 1 200 000 documents sur son catalogue Nacsis-III.

Nacsis a été amélioré en 2000, et c'est le NII (Institut national d'informatique) qui a pris le relais. Le système mis en place au travers de Nacsis-Cat et III avait pour objectif le traitement et l'utilisation des revues et documents imprimés. Il faut donc repenser l'usage de ces deux catalogues au regard de la dématérialisation des documents.

Introduction et développement des revues électroniques. Au Japon, le nombre de revues étrangères consultables a augmenté grâce aux efforts entrepris par chaque université. Leur nombre n'a cessé de croître.

À la fin des années 1980, la situation économique des universités s'est rapidement dégradée à cause d'une monnaie trop forte. Dans la deuxième moitié des années 1990, les versions japonaises connaissaient une crise même si, parallèlement, une version numérique des revues se diffuse en Occident. Il faudra attendre 2001 pour qu'un système équivalent porté par les bibliothécaires se mette en place dans les universités.

Ainsi, l'accès à une revue en ligne dans les universités d'État concernait en moyenne 550 titres en 2000, 6 400 en 2005, pour atteindre 7 300 en 2010. Les universités privées plus axées sur les sciences humaines ont aussi vu leur nombre de titres en ligne augmenter.

Grâce au soutien du NII, le Nanul (Consortium des bibliothèques universitaires d'État) et le Pulc (Consortium des universités privées) ont fusionné en 2001 et inauguré un consortium allié des bibliothèques : le Justice (*Japan alliance of university library consortia for e-resources*). L'objectif de cette association est de diriger l'activité pour l'offre et la conservation, grâce à une revue en ligne sur les sciences de l'information. Cependant, il reste à savoir si le maintien de cette alliance sera possible au regard d'un accès de plus en plus ouvert et d'une mauvaise situation économique.

Bibliothèques numériques et archives institutionnelles. La numérisation des documents en bibliothèque a commencé au début des années 1990. Le projet était d'abord mis en application dans 5 universités avant que d'autres ne suivent. Les revues, les périodiques, les mémoires académiques, les livres précieux, les documents anciens étaient au cœur du processus de numérisation. En 2002, un document publié sur l'enrichissement des réseaux informatiques soulignait l'importance du développement des versions numériques, ainsi que la nécessité d'un renforcement des échanges. Il suggérait d'installer un portail généraliste d'information, la mise en place de règles unifiées et citait les archives institutionnelles de l'université de Chiba comme le

modèle à suivre.

Au même moment, on assistait à un développement sans précédent d'Internet et des bases de données, à l'enrichissement et la diffusion de versions numériques des revues, à des avancées techniques du scanner, ainsi qu'au développement des archives OAI-PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*).

En 2004, le projet d'expérimentation d'un logiciel informatique (IRP) a vu le jour. La construction d'archives institutionnelles et la transmission des données du NII à l'université sont des atouts majeurs. En 2006 a d'ailleurs été lancé un programme destiné à toutes les universités.

En novembre 2011, le nombre d'archives institutionnelles est passé à 188, avec plus de 1 216 961 références, et ce nombre ne cesse d'augmenter. Par ailleurs, le nombre de consultations ne cesse de croître et touche un public plus large. Les notices utilisées par NII depuis les années 1990 contiennent de nombreuses revues, ainsi que les mémoires et thèses écrits dans les universités. On soulignera également le développement d'une application en partenariat avec le moteur de recherche Google.

Pourtant, la mauvaise situation économique que connaît le pays, aggravée par le vieillissement de la population, rend incertain l'avenir des universités. Leur ouverture à une population diversifiée a entraîné une disparité dans le niveau des étudiants, sans oublier le problème que posent ceux qui ne veulent pas se lancer dans les études. En effet, la façon dont les BU vont répondre à cette catégorie d'utilisateurs, et la question de savoir quel service adéquat leur offrir, sont l'un des défis auxquels elles doivent faire face. C'est un changement qu'il faudra prendre en compte. ■

Traduit du japonais
par Tony Sanchez



© Shogo KISHIDA

Détruite par un tremblement de terre en 1923, la BU de Tokyo fut reconstruite en 1928 grâce à une donation de la Fondation Rockefeller et à des dons internationaux de livres.

KIICHIRO TAKAHASHI
Directeur adjoint
Bibliothèque publique de Tenri
Préfecture de Nara



Bunko story

Si nos bibliothèques retournent parfois dans la rue, au Japon, c'est bien souvent là que sont nées les bibliothèques pour enfants, chez un particulier, dans une poissonnerie, une boulangerie... Des initiatives privées qui ont provoqué la création d'espaces Jeunesse dans des établissements qui trop souvent les avaient négligés...

Les bibliothèques Jeunesse privées du Japon

Quand on s'intéresse à l'histoire des bibliothèques dans certains pays, on peut trouver bien des exemples d'ancêtres de bibliothèques Jeunesse qui ont fleuri au XIX^e s., créées par des citoyens bénévoles, de riches entrepreneurs ou des philanthropes. Celle du Colonel James Anderson, un riche homme d'affaires de Pittsburg (États-Unis) mettait gratuitement sa collection personnelle de livres à disposition des jeunes garçons ouvriers, dont le jeune Andrew Carnegie¹. Dans bien des pays, en l'absence de bibliothèques publiques, les enfants ont pu accéder aux livres par le biais de ces bibliothèques privées. Ces dernières ont fini par décliner, voire disparaître, au fur et à mesure des créations de bibliothèques publiques. Cependant, au Japon, un grand nombre de *bunko*, bibliothèques privées de petite taille gérées par des bénévoles, ont perduré bien après l'établissement de bibliothèques publiques, allant même

jusqu'à représenter le double des bibliothèques publiques dans les années 1970. Elles ont joué un rôle très important dans l'accès

aux livres par des enfants. De fait, les *bunko* ont fait bien plus que compenser l'absence de bibliothèques publiques.

QU'EST CE QU'UNE BUNKO ?

Une *bunko* est une bibliothèque privée pour enfants, gérée par des bénévoles. Équivalent de l'anglais *library*, la construction du mot rappelle celle du mot français bibliothèque : *bun* signifiant « littérature » ou « phrase », et *ko* « dépôt ». Toutefois, à partir de la fin du XIX^e s., le terme *toshokan* a été préféré pour parler de bibliothèques. Avant cette période, *bunko* désignait ces dernières en général. Aujourd'hui, dans le champ lexical professionnel japonais, ce terme ne désigne que les bibliothèques Jeunesse privées gérées par des bénévoles.

Les *bunko* se trouvent dans tout le pays ; il y en a aujourd'hui 1 143, selon l'enquête nationale menée par le *Dokusyo-suishin Undo Kyougikai* (le Conseil du mouvement pour la promotion de la lecture). Il est assez difficile d'évaluer leur nombre exact, car elles peuvent ouvrir ou fermer librement, sans en avertir les autorités publiques. Beaucoup se sont créées puis ont disparu sans laisser de trace dans les archives.

Ouvertes dans une variété de lieux – maisons, locaux collectifs, temples, églises, supermarchés ou tout endroit pouvant accueillir des livres – elles naissent de la démarche totalement privée et non réglementée de toute personne désireuse d'offrir l'accès aux livres à des enfants. Aucune ne se ressemble et chacune a sa propre manière de fonctionner. Il est donc très difficile de définir et de généraliser le fonctionnement des *bunko*. Il existe deux catégories de *bunko* selon l'endroit où elle est implantée : dans une maison privée, elle est appelée *katei bunko* ou *bunko à domicile* ; dans tout autre endroit, on l'appelle *chiiki bunko* ou *bunko communautaire*.

La taille des collections, très variable, peut aller de moins d'une centaine à plus de 10 000 volumes, voire ne proposer qu'une simple caisse remplie de livres. Les heures d'ouverture



Bunko ouverte dans une habitation privée.

1. Andrew Carnegie (25/11/1835, Écosse – 11/8/1919, États-Unis). Fameux *self-made-man* américain d'origine écossaise, ce capitaine d'industrie ayant fait fortune dans l'acier a fait partie de ces jeunes travailleurs qui ont pu accéder à la bibliothèque du Colonel James Anderson. Devenu grand philanthrope lui-même, Carnegie a financé la création de plus de 2 500 bibliothèques publiques ou universitaires aux États-Unis et dans d'autres pays anglophones. Il a créé le modèle américain de mécénat, tel qu'il est encore pratiqué aujourd'hui (Ndt).

différent aussi. La plupart ouvrent une fois par semaine, et très peu tous les jours. Les services et activités offerts sont similaires à ceux d'un secteur Jeunesse d'une bibliothèque publique : prêt, heure du conte, club de lecture, spectacle de marionnettes et autres activités en lien avec la promotion du livre et de la lecture en direction des enfants.

Ce sont des bénévoles, généralement des mamans, qui gèrent toutes ces activités. Les « dames de la *bunko*² » travaillent à temps complet ou à temps partiel. La plupart sont femmes au foyer et si on compte parmi elles quelques bibliothécaires et institutrices à la retraite, nombre d'entre elles ne sont pas des spécialistes des sciences de l'information ni de la littérature Jeunesse. Sans qualification professionnelle au départ, celles-ci sont très dynamiques et acquièrent en autodidactes les compétences et connaissances nécessaires à la gestion d'une bibliothèque Jeunesse. Certaines conteuses sont si talentueuses et expérimentées qu'elles sont invitées à intervenir dans des cours à l'université ou dans des stages pour enseigner l'art du conte à des étudiants ou des bibliothécaires.

Leurs motivations sont très différentes. Pour certaines femmes, c'est une manière de palier l'absence de bibliothèque publique dans leur ville ; d'autres voient la *bunko* comme faisant partie des activités pour les jeunes de leur communauté. Toutes ont en commun l'amour des livres et la joie de partager cette passion avec les enfants du voisinage.

Ces bibliothèques privées sont indépendantes de toute tutelle gouvernementale, bien qu'elles entretiennent des relations étroites avec les bibliothèques publiques. Les coûts de fonctionnement sont supportés par le personnel. Certaines *bunko* font payer une inscription plutôt symbolique : 50 à 100 yens par mois ou par an (100 ¥ = 1,25 €). Leur budget varie grandement selon les moyens des bénévoles. Cependant, certaines villes leur versent des subventions.

HISTOIRE

Avant 1945. Bien qu'il soit impossible de dater précisément la première création d'une *bunko*, cela remonte très probablement au début du XX^e s. D'aussi loin que remontent les recherches, le plus vieil exemple de *bunko* daterait de 1906 avec celle que créa Kasui Takenuki, un auteur pour la jeunesse, éditeur et bibliothécaire à la bibliothèque publique Hibiya à Tokyo, dans sa maison du quartier d'Aoyama. Riche d'une collection de 400 livres, elle a ouvert un total de 50 jours en 1908. Quelques journaux ont annoncé son inauguration et Kasui Takenuki écrivit un article dans *Shonen Sekai*, le magazine pour jeunes le plus connu à l'époque. À la même période, on peut encore citer la *bunko* créée en 1924 par

Tetsutaro Ogasawara dans sa poissonnerie d'Hirosaki (préfecture d'Aomori). Un document d'archive et des journaux mentionnent d'autres personnes investies dans le développement de la lecture pour les enfants dans le voisinage d'Hirosaki, au début du XX^e s., mais on a perdu toute trace de ces *bunko*.

Pendant les années 1930 et 1940, toutes sortes de bibliothèques sont passées sous contrôle gouvernemental strict, et la censure s'est durement imposée. En 1933, la loi sur les bibliothèques a été amendée, soumettant désormais tout projet de création de bibliothèque privée à autorisation. Pourtant, il y a toujours eu des gens motivés pour créer une *bunko*. Yuzo Yamamoto, célèbre romancier, a ainsi ouvert en 1942 sa collection personnelle aux enfants du quartier de Mitika, à Tokyo. Cette *bunko* ferma en 1944, afin d'échapper aux bombardements visant l'usine d'aviation toute proche. S'il est presque impossible d'estimer le nombre exact de *bunko* ouvertes avant la Seconde Guerre mondiale, ce chiffre ne doit pas être très élevé. En 1957, une enquête de la *Jido Tokoshan Kenkyukai* (JTK, l'Association des bibliothécaires Jeunesse) en a dénombré 47, dont certaines sont de grandes bibliothèques privées créées par des entreprises ou des commerçants qui ne répondent pas à notre définition. Cette même enquête ne relève d'ailleurs aucune *bunko* ouverte ou gérée par des femmes avant la Seconde Guerre mondiale.

Bunko Katsura. Bien des écrivains pour enfants possédant une belle collection de livres Jeunesse ont été intéressés par les *bunko*, comme Hanako Muraoka, Tomiko Inui, Miyoko Matsutanu, Teruo Teramura, ou encore Momoko Ishii, traductrice, éditrice et célèbre auteur Jeunesse, pour n'en citer que quelques-uns.

En 1958, Momoko Ishii a ouvert une *bunko* baptisée *Bunko Katsura* dans sa maison. Après avoir écrit un livre à ce sujet, sa *bunko* à domicile est devenue un symbole dans l'histoire des *bunko*. De 1950 à 1954, elle a été éditrice de littérature Jeunesse aux éditions Iwanai Shoten, une des principales maisons d'édition au Japon. Dans les années 1950, bien que le pays ne se soit pas encore remis des dommages de la guerre, on pouvait tout de même dénombrer 700 bibliothèques publiques. La majorité d'entre elles ne disposaient pas d'espace dédié aux enfants, quand certaines rejetaient carrément ce public. En tant qu'éditrice, Momoko Ishii avait conscience de la nécessité d'établir des ponts entre les livres et les enfants. En 1954, grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller, elle a pu parcourir l'Amérique du Nord et l'Europe pour étudier le marché éditorial de la littérature Jeunesse, ainsi que les services proposés aux enfants par les bibliothèques publiques. Elle rencontra ainsi des bibliothécaires pionnières comme Annie Carroll Moore (Bibliothèque publique de

2. Littéralement « femmes *bunko* » (Ndt).



Momoko Ishii à la *Bunko Katsura*. Traductrice, éditrice et célèbre auteur Jeunesse, elle ouvre une *bunko* en 1958 dans sa maison.

New York) ou Eileen Colwell³ (Bibliothèque Hendon à Londres) et constata que les bibliothèques Jeunesse étaient gérées par des professionnels qualifiés qui, connaissant bien la littérature pour enfants, promouvaient les œuvres de qualité et soutenaient les publications Jeunesse. À son retour au Japon, Momoko Ishii décida de créer sa propre *Bunko Katsura*, en 1958, pour s'en servir comme lieu privilégié d'observations et d'expériences sur l'appropriation des livres par les enfants.

En 1965, Momoko Ishii a publié *Kodomo no toshokan* (La bibliothèque des enfants). Elle y décrit de manière vivante les sept premières années d'existence de la *Bunko Katsura*, avec des comptes rendus détaillés sur les activités quotidiennes, des données sur les prêts, la liste des livres empruntés par douze enfants, en décrivant précisément la personnalité de chacun d'eux. Les dernières pages sont consacrées à la présentation de services à destination d'un public d'enfants dans les bibliothèques publiques américaines, canadiennes et européennes. Ishii déclare que les bibliothèques de ces pays remplissent leur rôle de médiation entre les enfants et les livres, et que ces dernières représentent un débouché stable pour l'édition Jeunesse de qualité. Toutefois, l'écrivain insiste sur la nécessité des bibliothèques publiques, et non des *bunko*, de créer le lien entre la bonne littérature Jeunesse et les enfants. Dépassant ses intentions, le livre de Momoko Ishii incita beaucoup de femmes à

³ Annie Carroll Moore (1871-1961, États-Unis). Bibliothécaire et éditrice en littérature Jeunesse, elle est notamment connue pour avoir la première créé un espace à part pour les enfants, dans un contexte où ces derniers, s'ils avaient moins de quatorze ans, étaient souvent interdits de bibliothèque. Elle n'a eu de cesse de créer et d'améliorer l'accueil des enfants en bibliothèque. Eileen Colwell (1904-2002, Royaume-Uni), bibliothécaire ayant obtenu le tout premier poste Jeunesse à la bibliothèque Hendon (Londres), a créé la première collection d'ouvrages destinés aux enfants. Elle est surtout connue pour avoir introduit les Heures du conte, utilisant parfois une marionnette pour s'accompagner (*Ndt*).

ouvrir des *bunko*. L'auteur conclut en insistant sur la difficulté de gérer une *bunko* à long terme, qui peut devenir rapidement un fardeau requérant bien de l'abnégation. Momoko Ishii rappelle surtout l'urgence d'ouvrir plus de bibliothèques publiques, dont la pérennité serait assurée par les impôts.

Au final, ses descriptions vivantes et colorées des activités quotidiennes de la *bunko* ont stimulé l'imagination de nombreuses femmes qui ont ouvert à leur tour des *bunko* en dépit des mises en garde de l'écrivain. Ce livre a contribué au développement rapide des *bunko* après la première moitié des années 1960.

Années 1960 et 1970 : un accroissement rapide. Pendant deux décennies, le nombre de *bunko* s'est accru à un rythme très soutenu. Une enquête nationale de 1974 par la JTK a identifié 2 064 *bunko*, soit quasiment le double des bibliothèques publiques (1 048). En 1975, environ 30 % des villes et 90 % des petites villes n'avaient pas de bibliothèque publique, et seules 61 % des bibliothèques publiques disposaient d'un secteur Jeunesse.

Bien des femmes soucieuses de l'absence de bibliothèque publique dans leur localité se sont mises à créer des *bunko* afin d'offrir elles-mêmes des livres aux enfants, se substituant à la mission d'une bibliothèque publique, à leurs propres frais. Ces bénévoles s'improvisant bibliothécaires ont grandement contribué à l'accès aux livres pour les enfants. Bien que les *bunko* ne puissent entièrement se substituer aux bibliothèques publiques, elles ont joué un rôle avant-gardiste de promotrices d'une littérature pour enfants de qualité. Sans ces *bunko*, bien des enfants n'auraient jamais eu accès à la richesse de l'édition Jeunesse.

Victimes de leur succès et limitées par les moyens personnels des bénévoles, les *bunko* n'ont pu accroître leur collection comme elles l'auraient voulu face aux demandes d'enfants enthousiastes. Les bénévoles se sont rendues à la conclusion de Momoko Ishii : considérant que garantir l'accès gratuit et permanent des enfants aux livres relevait du rôle de l'autorité locale, certaines bénévoles ont entamé un *lobbying* local afin de pousser les pouvoirs publics à construire des bibliothèques.

La ville d'Higashimurayama (préfecture de Tokyo) est le cas le plus célèbre. Autrefois un paisible village de fermes, elle se développa si rapidement à partir des années 1950 que, transformée en cité dortoir, elle n'eut pas le temps de construire les infrastructures de base : crèches, écoles maternelles et bibliothèque publique. En 1967, les habitants du Danchi Kumegawa⁴, déplorant l'absence de bibliothèque, ont improvisé une *bunko* dans un vieux wagon qu'ils avaient réaménagé, la baptisant *Kumegawa*

⁴ Les *danchi* sont des logements collectifs construits dans les années 1950-1970 par une autorité gouvernementale, afin de répondre à une démographie croissante. Les loyers sont à bas prix. En ce sens, ils correspondent à nos HLM. Certains *danchi* ont été achetés par des grandes entreprises pour leurs employés (*Ndt*).

Densya Toshokan (Bibliotrain de Kumegawa). Les enfants s'y sont rués, dépassant de loin les espérances des bénévoles. En 1969, une autre *bunko* s'installa dans un vieux bus rencontrant un même succès. Mais le bénévolat ne suffisait plus à maintenir l'offre de services. Les femmes ont donc commencé à sensibiliser le personnel de la ville et les membres du conseil municipal à la nécessité de construire une bibliothèque publique. Aussi peu familières du fonctionnement politique que du militantisme, ces mères ont dû faire face à bien des difficultés qui ne les ont toutefois pas découragées. Elles ont finalement réussi à convaincre le conseil municipal de construire une bibliothèque, et ce dernier a sollicité quelques bénévoles pour qu'elles fassent partie du comité de pilotage de la future bibliothèque, achevée en 1974. Ce précédent a donné l'audace aux « dames de la *bunko* » de tout le Japon de les imiter.

Dans certains cas, ces bénévoles ont su se faire entendre et pousser des municipalités à construire des bibliothèques avec des espaces spécifiques dédiés aux enfants, et dans d'autres cas à améliorer les services proposés existants. Même si elles n'ont pas partout réussi à convaincre les autorités compétentes, leur *lobbying* a tout de même contribué à sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de la lecture pour les enfants.

LE RÉSEAU DES BUNKO

Les *bunko* devenant de plus en plus nombreuses, elles se sont constituées en associations – généralement régionales – qui sont de véritables lieux de rencontres et d'échanges entre les bénévoles, les aident à améliorer le fonctionnement de leur *bunko* et à mettre en perspective les problèmes rencontrés dans leur gestion quotidienne. Bon nombre d'associations publient une *newsletter* et organisent des conférences autour de la littérature Jeunesse, des services en direction des enfants, en invitant écrivains, bibliothécaires et universitaires.

Il y a deux grandes associations de *bunko* dans lesquelles les « dames de la *bunko* » se retrouvent, quelle que soit leur région : la *Nihon Okayo Dokusyo Center* (Le centre parents-enfants pour la lecture au Japon), créée en 1967 par Shogo Saito, et l'*Oyako Dokusyo Chiiki Bunko Zenkoku Renrakukai* (Association nationale parents-enfants pour la lecture / *Bunko* de quartier), créée en 1970. Elles ont joué un rôle important en tant qu'inter-association nationale des *bunko*. Toutes deux organisent un congrès annuel, dispensent des conférences et publient un magazine et des lettres d'information. Toutes les *bunko* n'adhèrent pas à ces associations, mais sans ces dernières, aucun lieu de rencontres à l'échelle nationale ne serait possible.

LA BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS DE TOKYO

Inaugurée en 1974, après que le Comité pour l'éducation de la métropole de Tokyo l'a déclarée organisation à but non lucratif, elle a été désignée fondation d'intérêt public en 2010 par le Conseil des ministres. Quatre *bunko* à domicile, dont la fameuse *Bunko Katsura*, sont à l'origine de cette bibliothèque.

Parallèlement à la *Bunko Katsura*, Momoko Ishii a également initié un groupe d'étude appelé *Katei Bunko Kenkyu-kai* (Cercle d'étude des bibliothèques à domicile) avec Shigeeko Tsuchiya, Hanako Muroaka et d'autres membres en 1957. Hanako Muroaka, la traductrice de la série des *Anne... La maison aux pignons verts* de Lucy Montgomery, avait également ouvert une *bunko* chez elle en 1957. Quant à Shigeeko Tsuchiya, elle en avait déjà créé deux. Le cercle d'étude a permis à ces bénévoles de se retrouver afin d'échanger informations, questions, de discuter de problèmes du quotidien. Ce cercle a aussi diffusé un bulletin d'information destiné à tous les bénévoles des *bunko*, jetant les bases d'une future association.

En 1967, Kyoko Matsuoka, l'actuelle présidente de la Bibliothèque des enfants, a ouvert une *bunko* chez elle à Tokyo, la *Bunko Matsunomi* (la *bunko* des pins) et a rejoint le cercle d'étude des bibliothèques à domicile. Kyoko Matsuoka a obtenu un master en sciences de l'information et des bibliothèques à l'Université du Michigan Ouest. Elle a ensuite travaillé en tant que stagiaire dans le secteur Jeunesse de la Bibliothèque Enoch Pratt, à Baltimore (Maryland) de 1962 à 1963. Tout comme Momoko

1., 3., 4. et 6. *Bunko* dans des maisons privées...
2. dans un hall d'entrée...
5. dans un supermarché.



Ishii, elle a remarqué le rôle essentiel des bibliothèques comme lieu de promotion de la littérature Jeunesse et un débouché pour cette dernière. C'est ainsi que la Bibliothèque pour enfants de Tokyo est née, en 1974, de ce cercle d'étude.

Au fil des ans, celle-ci a proposé des services destinés non seulement aux enfants, mais également aux professionnels. Ses activités englobent la publication de guides et de bibliographies, l'organisation de séminaires, l'offre de bourses d'études et de stages, et des projets en lien avec le monde des bibliothèques et la littérature Jeunesse.

LES BUNKO APRÈS 1945

Dans son annuaire de 1981, la JTK a listé 4 406 *bunko*, et bien que ce soit le plus grand nombre jamais recensé on peut estimer qu'il y en a eu plus de 5 000. Dans le même temps, on comptait trois fois moins de bibliothèques publiques au Japon, soit 1 300. Malgré leur très large présence sur le territoire japonais, les bénévoles ont été confrontés à de nouveaux problèmes dans les années 1980. L'organisation de la vie des enfants commençait à changer complètement. Nombre d'enfants virent leur instruction scolaire obligatoire doublée d'une inscription au *Juku*⁵, et la télévision, les bandes dessinées débarquèrent dans les foyers japonais. *Juku*, télévision, et plus tard les jeux vidéo et Internet ont accaparé les enfants japonais, grignotant leur temps de loisirs.

5. Les *juku* désignent les écoles privées accueillant des élèves dès le primaire, les après-midis après l'école obligatoire et pendant les week-ends. Un écolier sur cinq et la plupart des lycéens japonais sont inscrits dans ce type de structure par leurs parents, soucieux de la réussite de leurs enfants aux tests d'entrée de cours préparatoires ou d'universités prestigieuses et réputées (*Ndt*).



KOMAGATA ET LES TROIS OURSES

Katsumi Komagata, graphiste de premier plan, a mis son talent au service du livre pour enfants. Ses réalisations sont diffusées et édi-

tées en France par Les Trois Ourses. Il sera à Paris tout au long du mois de mars : • Au Salon du livre de Paris : dédicaces sur le stand des Trois Ourses (K83), les 15 et 16/03 à 20h, le 17/03 à 16h ; ateliers : le 17/03 pour les enfants et adultes, salle Agora (11h-13h). • À La petite école des Trois Ourses : stages professionnels (27-28-29/03 sur inscr.) et rencontre le 29/03 à 18h. • À la galerie des Trois Ourses (6, Passage Rauch, Paris-XI^e) : 12/03 au 14/04 : exposition de ses sérigraphies « *Block' N Block* ».

Rens. : Tél. 01 43 79 07 35 / <http://troisourses.online.fr>
Les Trois Ourses, 2 et 6 Passage Rauch – 75011 Paris.

À ces changements majeurs, s'est ajouté le problème de la chute démographique. La population d'enfants (0-14 ans) n'a fait que décroître depuis 1982, au point que le taux de natalité est devenu un enjeu national que vient hanter le spectre du *Shoshika*, une société sans enfants. On comprendra donc que le nombre de *bunko* ait aujourd'hui décliné à la suite de celui des enfants qui les fréquentaient. Selon l'enquête du *Dokusyo-suishin Undo Kyougikai* (le Conseil du mouvement pour la promotion de la lecture), actualisée tous les cinq ans, leur nombre a chuté de 3 178 en 1998 à 1 510 en 2003 puis 1 143 en 2008. Les *bunko* étant par nature difficilement dénombrables, les questionnaires ont été adressés aux bibliothèques publiques qui ont elles-mêmes recensé les *bunko* avoisinantes, et renvoyé leur rapport. Mais certaines bibliothèques étaient très réticentes à communiquer leur liste au Conseil, désireuses de protéger l'anonymat des *bunko* ; le déclin des chiffres avancés est donc à tempérer.

CONCLUSION

Pendant des décennies, les bénévoles des *bunko* ont tendu un nombre incalculable de livres aux enfants. Les *bunko* ont réussi à faire le lien entre les livres et les enfants, tout en comblant souvent l'absence de bibliothèques publiques ou de services dédiés aux enfants. Pour beaucoup d'enfants et de parents, la *bunko* était le seul endroit où ils pouvaient trouver une littérature Jeunesse de qualité, y compris jusque dans les années 1980, quand les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires demeuraient insuffisantes.

Mais elles ont fait plus. Quand on visite une *bunko*, on est frappé de son atmosphère conviviale et familiale, avec cette ambiance « comme à la maison ». De plus, les bénévoles ont réussi à créer et entretenir un lien très proche avec leurs jeunes usagers, ce qui fait défaut aux bibliothèques publiques. Pour les enfants, une « dame de la *bunko* » n'est pas seulement une bibliothécaire mais une personne très particulière qu'ils côtoient régulièrement et une adulte à qui parler, autre que les parents ou les enseignants.

Les *bunko* ont largement contribué à la promotion de la lecture de bien des manières dans leurs communautés. Elles ont offert aux enfants et aux mères un lieu pour s'approprier les livres en se familiarisant avec la littérature Jeunesse et où développer le plaisir de conter. Les « dames de la *bunko* » ont également modifié l'environnement de lecture publique, en poussant les autorités locales à construire des bibliothèques. Enfin, elles ont joué un rôle important de pionnières dans la promotion d'une littérature Jeunesse de qualité, modifiant durablement le paysage de la lecture publique au Japon. ■

Traduit de l'anglais par Priscilla Winling

AKIO YASUE
Ancien vice-président
de la Bibliothèque nationale de la Diète
Spécialiste de la préservation



La conservation en questions

Tradition et innovation

LA TRADITION DU PAPIER JAPONAIS

Les techniques de fabrication du papier sont venues de Chine au Japon au VII^e s. Depuis lors, et jusqu'au milieu du XVIII^e s., le papier japonais, fabriqué à partir de fibres de mûrier entrelacées, a été utilisé pour les livres et autres documents papier. Il a pour caractéristique de se conserver particulièrement bien et de ne pas se dégrader, tout comme l'encre de Chine utilisée pour y écrire. C'est pourquoi, malgré la multiplication des guerres et des désastres naturels, le Japon a pu conserver intacts de nombreux documents anciens.

Le papier japonais sert encore à de nombreux usages dans la vie quotidienne et l'on dénombre plus de 200 fabricants spécialisés – la plupart de taille artisanale – toujours en activité. On l'utilise aussi pour restaurer ou renforcer des ouvrages abîmés.

Les techniques de fabrication japonaise des volets, paravents et portes coulissantes qui utilisent ce papier et une colle spéciale sont bien connues dans le monde. En France, de nombreux organismes les utilisent, notamment pour la reliure et le renforcement des acquisitions. Le papier japonais est reconnu pour sa solidité, sa durabilité, sa finesse et sa transparence, ainsi que pour ses aptitudes à supporter les opérations de restauration.

ACIDITÉ

Les techniques de fabrication du papier à l'occidentale ont été apportées au Japon dans la deuxième moitié du XIX^e s., et dès le début du XX^e, presque tous les supports écrits sont passés à la pulpe de bois. Contrairement au papier japonais, ce type de papier était acide. Après la Seconde Guerre, on a

utilisé des papiers contenant de la lignine, qui se dégrade et jaunit plus facilement, ce qui le rend délicat à conserver. Le problème posé par ce papier autodestructeur n'a été connu par l'ensemble de la société japonaise qu'à partir des années 1980. Même si le Japon a été globalement moins touché, ce problème est un enjeu qui concerne tous les pays du monde. Heureusement, les fabricants de papier, le monde de l'édition et les bibliothèques ont réagi rapidement aux réclamations des auteurs et du public, et dès la fin des années 1980, les livres ont été fabriqués avec du papier non-acide.

Restait encore le problème de la gestion de la masse de documents de ce type accumulés par les bibliothèques. L'une des premières mesures a été de procéder au micro-filmage de leurs fonds, auquel se sont attelées très tôt la bibliothèque de la Diète et plusieurs BU. Comme des copies des microfilms réalisés ont

Dans l'archipel, la lutte pour la préservation et la conservation semble être une préoccupation de tous les instants, inscrite dans les esprits. Pourtant, la prise de conscience de l'importance de la systématisation de programmes préventifs est jugée insuffisante.



La restauration des livres japonais à la BND.

été distribuées, cette entreprise a aussi bénéficié à toutes les bibliothèques qui avaient besoin de ces documents dans leurs fonds. Par la suite, des techniques permettant d'enlever l'acidité du papier ont été mises au point, certaines d'entre elles ayant même été créées au Japon. Toutes ces techniques contribuent à la bonne conservation des documents.



CONSERVATION ET PRÉSERVATION

Au Japon, hormis la bibliothèque de la Diète et les services d'archives départementales, la plus grande partie des bibliothèques n'ont pas de section spéciale pour la restauration ni la conservation. Les activités de base sont effectuées par le personnel de la bibliothèque, mais les travaux de reliure, de réparation ou de restauration sont effectués par des entreprises extérieures. Ces artisans proposent un service d'excellente qualité. Cependant, l'absence de spécialistes dans la conservation des documents ne facilite

pas le travail de conservation. De nombreuses bibliothèques s'attachent à pallier ce problème en prenant des mesures sur l'environnement et la sécurité des documents. C'est une tendance qu'on espère voir se prolonger.

Jusqu'ici, les bibliothèques au Japon considéraient la conservation comme une simple opération de restauration des documents abîmés, et ne prenaient pas en compte la prévention et l'utilisation de ces mêmes documents. Sachant que l'usage et la conservation étaient jusque-là considérés comme deux moments différents de la vie du livre, les envisager comme un tout unique est une innovation majeure. On a vu alors se développer le renforcement des reliures pour augmenter la solidité des ouvrages, ce qui est allé de pair avec la mise en place d'un papier non-acide, et le développement et l'entretien d'un micro-environnement adapté à la conservation des livres dans les institutions culturelles vouées à la conservation ainsi que dans les bibliothèques.

Ceci étant dit, de nombreux bibliothécaires considèrent encore la conservation sous son aspect purement technique de réparation et restauration. Peu d'entre eux comprennent qu'acquisition et conservation sont deux des piliers qui supportent les missions d'une bibliothèque et la constitution d'un fonds. Le problème du stockage doit être pensé de manière systémique et planifiée en mettant l'accent sur l'optimisation

des ressources de conservation pour parvenir au moindre coût possible. En un mot, la conservation des documents ne relève pas seulement de la technique, mais aussi de la gestion.

Afin de connaître la situation de préservation de nos fonds, une enquête poussée est nécessaire ; peu de bibliothèques le pratiquent systématiquement. Évoquons simplement les microfilms pour parler de cas concrets. On a récemment constaté une recrudescence de la dégradation des pellicules de microfilms. Quelques bibliothèques se sont attelées aux conditions permettant de les pérenniser. De nombreux établissements ont mis en place une politique de duplication, de numérisation et de préservation des réserves contenant les négatifs.

Ce genre de politique de conservation planifiée ne concerne pas uniquement les microfilms, mais aussi le papier, les documents sonores et visuels, sans oublier les problèmes liés à la numérisation. Il est nécessaire de mettre en place une véritable politique de conservation, de manière structurelle et systématique.

MANQUE D'ESPACE ET COOPÉRATION INTER-BIBLIOTHÈQUE

Même dans l'ère du numérique, la masse de documents analogiques est énorme, et ne cesse d'augmenter d'années en années. Pour pallier ce problème, les bibliothèques ont mis en place des structures de stockage annexes, des centres automatisés (*cf. photo ci-contre*) ainsi qu'un système de coopération avec les bibliothèques proches.

Au niveau des BM, on voit augmenter les endroits où sont centralisées les activités de conservation et de destruction des documents, avec pour noyau l'équivalent des BDP françaises. Dans le cas des BU, la volonté de créer un centre commun de conservation à grande échelle n'a pas dépassé le stade du projet. Il est vrai que la conservation des documents doit être prise en charge par chaque bibliothèque, mais en même temps, si l'on veut parvenir à une conservation parfaite des documents, il est absolument nécessaire de mettre en place une coopération globale. Sur ce point, le rôle des BU n'est pas à négliger pour la conservation sur le long terme des travaux scientifiques.

MESURES CONTRE LES ACCIDENTS ET LES CATASTROPHES NATURELLES

Ces dernières années, en particulier depuis le grand tremblement de terre de 1995, les mesures des bibliothèques face aux catastrophes naturelles ont beaucoup progressé.

Ainsi en est-il de l'activité bénévole dans le sauvetage des documents, de la découverte et du développement des moyens pour lutter contre les dégâts des eaux et du renforcement des structures antisismiques des bibliothèques. Ces mesures se sont encore renforcées après le séisme et le tsunami du Tohoku en 2011. On utilise désormais partout des moyens de séchage ou de lyophilisation adaptés aux papiers humides (cf. photo ci-contre).

Les différents services, archives, bibliothèques, musées agissent de concert pour une meilleure préservation et restauration des documents. Le lien entre ces trois acteurs est une tendance inédite. Jusque-là, les documents détériorés étaient transmis ailleurs, mais pour ce qui est de la conservation des documents et afin de préserver l'histoire régionale, tout cela suppose une réflexion à long terme.

Mais la préservation des documents se concentre sur les documents abîmés. Pour les bibliothèques, il est nécessaire de comprendre les activités de prévention, de sauvetage et de restauration comme un tout, afin de mettre en place un vrai plan de sauvegarde. Trop peu de bibliothèques prennent ce problème en compte de manière globale. Chaque établissement a pour devoir d'adopter ces mesures de protection et d'informer sur les dangers des incendies. De plus, la progression du renforcement des mesures antisismiques est en place depuis quelques années. Cela a eu des effets positifs lors du dernier gros séisme. Tout ceci, bien entendu, est important mais les programmes de protection des bibliothèques concernent les bâtiments, non les collections que ceux-ci contiennent. En plus de la protection des bâtiments, il est nécessaire de mettre en place un programme de protection des documents. Il n'existe quasiment pas de bibliothèques disposant de ce type de protection. Sur ce point, il y a encore des progrès à faire, et le plus tôt sera le mieux, surtout si l'on considère l'impact des dernières catastrophes.

NUMÉRISATION DES DOCUMENTS

Le microfilm est un support fiable, mais l'évolution actuelle va au tout numérique. Beaucoup de bibliothèques au Japon procèdent à la numérisation de leur fonds. Parmi les projets les plus ambitieux, on trouve celui de la Bibliothèque nationale de la Diète¹ (BND), qui a déjà numérisé bon nombre de livres, de documents, de revues, journaux et autres ouvrages précieux ; la moitié est accessible en ligne. Le centre d'histoire asiatique, attaché à la BND, a numérisé 1 620 000 documents (et environ 22 500 000 illustrations) en faisant de ces archives numériques

1. Cf. *supra*, Hiroyuki Taya, « La Bibliothèque nationale de la Diète », pp. 16-19.



Machine pour la lyophilisation à vide (la plus puissante au monde).

les plus importantes au monde. Les BU, les centres de recherche (en tant que dépôt légal des publications scientifiques) et les BM (dépôt d'archives locales) participent aussi à cet effort.

Suite à cette numérisation, les différentes bibliothèques ont rendu accessibles ces documents à tous, n'importe quand et n'importe où. Le tout est accompagné de moteurs de recherche performants, avec des liens hypertexte. Les musées s'y mettent aussi, et le MLA (groupement qui réunit les musées, archives et bibliothèques) est de plus en plus actif. Ce phénomène change et élargit le champ d'activité et les fonctionnalités des bibliothèques. Il n'est pas rare de voir d'autres pays consulter ces documents : c'est l'un des services les plus visibles.

Enfin, on ne peut ignorer l'augmentation de l'accès aux documents premiers grâce aux possibilités offertes par la numérisation et l'Opac pour la Toile. Même à l'ère d'Internet, les sites des bibliothèques sont toujours autant consultés. Cependant, la plus grande partie de ce travail se fait dans un souci d'accès aux documents. Il n'y a que peu de projets prenant en compte le problème de la conservation des documents.

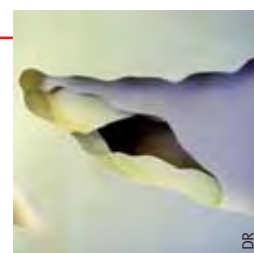
Ainsi, la numérisation sert à faciliter l'accès mais n'est pas considérée comme un moyen de conservation. Afin de mettre ceci en place, il faut réfléchir à ce qui pourrait permettre de conserver longtemps les données numériques. C'est un problème actuel qui doit être considéré d'un point de vue international. ■

Traduit du japonais par Tony Sanchez

PAPIER JAPONAIS

16/03 (10h à 11h30) :

« Matériau(x) du livre : papier(s) japonais », une conférence sur le proposée à l'École Estienne avec les 3 Ourses.



En marge du Salon du Livre de Paris

TARO MIURA

Professeur assistant, Université de Meiji,
Président du Comité des relations internationales
de l'Association des bibliothèques japonaises



Les bibliothèques japonaises après le séisme et le tsunami

**Un an après le choc
d'un séisme, suivi
d'un tsunami et
d'une catastrophe
nucléaire, le point sur
l'état du réseau de
bibliothèques de la
région du grand Est du
Japon : destructions,
plans d'aide et de
reconstruction...**

Le 11 mars dernier, le nord-est du Japon a été frappé par un terrible tremblement de terre de magnitude 9.0. Ce fut le plus important séisme répertorié dans l'histoire du Japon, à l'origine de nombreux et immenses tsunamis. Les vagues dépassaient 10 m de haut et à certains endroits le niveau de la mer s'éleva de 40 m.

La centrale nucléaire de Fukushima a alors perdu toute sa puissance et les techniciens n'arrivèrent plus à refroidir ses réacteurs. Avec l'émission d'une grande quantité d'éléments radioactifs, la situation atteignit un stade critique. Cet accident obligea à évacuer les résidents du périmètre de la station dans des installations où ils se trouvent encore aujourd'hui. On a recensé plus de 20 000 morts ou disparus, et la destruction totale ou partielle de plus de 240 000 bâtiments, maisons d'habitation comprises. Le nombre de personnes évacuées a atteint un pic de 400 000. Le gouvernement japonais a évalué à 16 trillions de yens (160 milliards d'euros) le total des dommages.

DESTRUCTIONS

Certaines bibliothèques ont vu leurs bâtiments détruits par le tremblement de terre et le tsunami, tandis que pour d'autres, ce sont les étagères qui se sont effondrées dispersant tous les documents sur le sol. Dans la région d'Iwate, le tsunami a fait des victimes dans la bibliothèque de Rikuzen Takada. Dans la bibliothèque de la région d'Iwate, 10 % des collections sont tombées des étagères et le système informatique a été endommagé.

Les trois bibliothèques publiques de la ville de Rikuzen Takada ont été complètement détruites par le tsunami, étant très proches de la côte. Dans la région de Miyagi, le tsunami a complètement détruit la bibliothèque de la ville de Minami-Sanriku et causé de nombreuses victimes. Dans la bibliothèque de la région de Miyagi, la quasi-totalité des collections, soit 1 million de documents, s'est retrouvée à terre. Le bâtiment ainsi que le système informatique ont été endommagés. Bien que deux bibliothèques de la région aient été complètement détruites par le tsunami, les autres bibliothèques situées sur les hauteurs ont partiellement ou complètement rouvert leurs portes à la fin de juin 2011.

Le bâtiment de la bibliothèque de la région de Fukushima a été sérieusement endommagé. Bien que la bibliothèque ait dû interrompre l'accueil des visiteurs et les services aux usagers, des documents ont été prêtés aux sites évacués comme à d'autres bibliothèques de la région. Des coupures d'électricité ont été programmées dans la région de Kanto juste après que le tsunami a frappé la centrale nucléaire, et une quantité de bibliothèques y ont réduit leur heures d'ouverture ou ont fermé pendant plusieurs jours. L'Institut national d'information du Japon a interrompu le catalogue en ligne commun aux universités, mais leur service est aujourd'hui redevenu normal.

LA JLA À LA RESCOUSSE

L'Association des bibliothèques japonaises (JLA) a travaillé dur pour soutenir les bibliothèques et les personnes dans les zones affectées par le désastre. La JLA a distribué des livres aux personnes réfugiées dans les sites d'évacuation, lu des livres aux enfants et approvisionné un bibliobus. Elle a également dépê-

ché des volontaires pour restaurer les documents et aménager de la formation pour la lecture et l'équipement d'ouvrages.

- **La lecture.** Après le séisme du mois de mars, entre 5 et 15 volontaires de la JLA se sont déplacés chaque week-end dans les zones d'évacuation et les écoles pour faire la lecture aux enfants. En mai, ils avaient rendu visite à 60 sites, et un total de 630 enfants et personnes évacuées ont participé à ces activités. Le besoin de matériel et d'animations était important dans ces lieux qui n'offraient que peu de moyens de se distraire.

- **La desserte de livres.** Outre la JLA, bien d'autres associations comme le Comité japonais pour l'Unicef et l'Association des éditeurs japonais ont envoyé des livres dans les zones victimes de la catastrophe. Cependant, faute d'un personnel suffisant pour les réceptionner, bien des cartons sont restés simplement stockés sans être ouverts. De plus, certains de ces dons comprenaient des histoires qui pouvaient évoquer aux enfants le tsunami ou les morts de leur famille. Un énorme fossé séparait les perceptions et les attentes des donateurs et de leurs bénéficiaires, le plus important étant de respecter les besoins de la population que l'on aide.

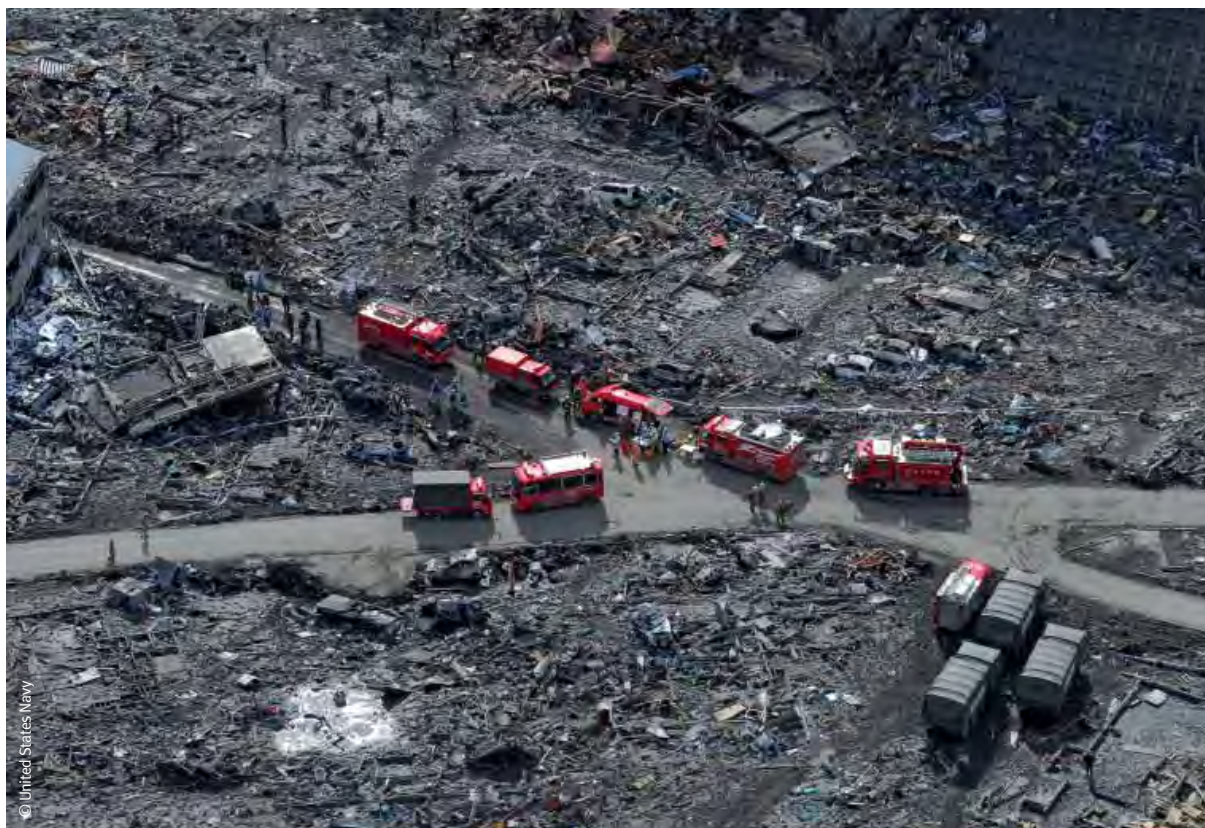
- **Fourniture d'un bibliobus.** Le besoin de bibliobus s'est fait sentir dans les endroits où les bibliothèques ont été sévèrement sinistrées, ceux-ci pouvant servir de base pour assurer les services d'une bibliothèque. Dans la ville de Kesenuma

(région de Miyagi), les 13 000 documents de la collection du bibliobus, endommagés par le tsunami, étaient inutilisables. La JLA a remis en service un ancien bibliobus d'occasion à la fin du mois de juillet. Nous avons fourni 2 000 livres pour enfants et 150 lots de cartes d'histoires en images. Grâce à ce soutien, la ville de Kesenuma a pu relancer les services de la bibliothèque en envoyant le bibliobus dans 80 sites de la ville.

- **Appel à contributions.** La JLA a lancé un appel à dons pour le redémarrage et la restauration de bibliothèques. Le 30 novembre, la collecte avait atteint la somme de 15 millions de yens (144 311 €). La contribution sera utilisée pour soutenir les activités des volontaires, acquérir des documents et restaurer les bibliothèques endommagées. Cela va permettre d'encourager les personnes des zones frappées par le sinistre à utiliser les bibliothèques, à lire des livres, ce qui, nous l'espérons, les aidera à retrouver la paix intérieure.

D'AUTRES SOUTIENS

La Bibliothèque nationale de la Diète fournit des informations sur le séisme et la reconstruction des zones frappées par le sinistre sur son site Internet. Elle a également répondu à une liste de questions et fourni de la documentation aux personnes et organisations sur les sites endommagés là où les bibliothèques ne pou-



Les pompiers portent secours aux habitants de Sukuiso (province d'Iwate) et tentent de retrouver des survivants.



La Bibliothèque de Rikuzen-Takata, anéantie (en h.) ; un bateau de pêche échoué à Kesenuma (en b.).

vaient rendre de services réguliers. Le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie a accordé 8,7 billions de yens (83,7 milliards d'euros) au projet de portail informatique de soutien à la lecture aux enfants.

Les musées et les bibliothèques d'histoire locale ont également été touchés par le tremblement de terre. Des efforts ont été accomplis pour réparer leurs collections : les personnels du Centre de la communauté japonaise pour les musées, bibliothèques, archives et *Kominkan*¹ (MLAK)

ont lancé un site Internet, Sauvez le MLAK (<http://savemlak.jp>). Ce site fournit des informations concernant le sinistre et le soutien aux différentes actions.

1. *Kominkan* : centre d'éducation communautaire.



ÉCRIRE LE DÉSASTRE

Michaël Ferrier, *Fukushima*. Récit d'un désastre, Gallimard, coll. « L'infini », 2012, 264 p., ISBN 978-2-07-013735-0

« Dans cette géographie égarée, au milieu de ce temps bouleversé et des vies emportées, chacun inscrit à sa manière une syntaxe patiente et décalée, la sienne – et cette inscription prend pour chacun d'entre nous une importance décisive. Dans chacun de leurs gestes, la vie transparait de façon mystérieuse et émouvante. » Lire notre compte rendu de *Fukushima* dans « Notes de lecture », *infra*, p. 78.

RAPPEL

• **Gôzô Yoshimasu, *Ex-voto, a thousand steps and more*, trad. Ryoko Sekiguchi, Les petits matins, coll. « Les grands soirs », 2009, 116 p., ISBN 978-2-915-87952-0**

Poème en lambeaux, où la catastrophe imprime ses scansion dans la langue, bègue, désorientée, menacée d'aphasie. Paroles en archipel, soit l'exacte mesure d'une géographie aux côtes brisée et d'une mémoire torturante. Un grand poème du Japon.

Gôzô Yoshimasu est invité au Salon du livre de Paris 2012.

• **Christophe Fiat, *Retour d'Iwaki*, L'Arpenteur, 2011, 128 p., ISBN 978-2-07-013628-5**

Dans les parages de l'autofiction, l'écrivain metteur en scène enquête sur le mythe de Godzilla dans un Japon sinistré.

Dans la région d'Iwate, la bibliothèque de la ville de Rikuzen-Takada a été inondée par le tsunami jusqu'au plafond. Ses documents historiques, officiellement désignés par la région comme un important patrimoine intellectuel, ont été détrempés par l'eau de mer. Retrouvé tardivement, ce trésor culturel est actuellement restauré par le musée de la région. Il est indispensable de donner la priorité et d'attirer l'attention sur cette documentation historique locale.

Un peu partout, des bibliothèques ont exposé de l'information sur la prévention des désastres. Beaucoup de bibliothèques d'Osaka, Tottori, etc. fournissent en ligne de l'information sur le tremblement de terre et sur la prévention des catastrophes. Diverses organisations ont commencé à constituer des archives d'informations sur les séismes afin de les partager avec les générations futures (la Médiathèque de Sendai, par exemple, a créé le Centre de la mémoire 3.11). Elles ont ouvert un studio et un bureau de diffusion avec de l'équipement pour filmer, photographier et enregistrer le processus de reconstruction et de restauration.

EN ROUTE VERS LA RECONSTRUCTION

Le séisme et le tsunami ont causé des dommages majeurs. Les bibliothèques dans les zones sinistrées ont besoin d'un soutien à long terme dans tous les domaines pour se reconstruire. Ces aides peuvent comprendre la réparation et l'équipement des documents, la fourniture d'ouvrages, l'assistance de services de référence, la formation...

Il est capital pour la population qui soutient les bibliothèques concernées de bien communiquer avec le personnel dans les zones sinistrées, afin d'identifier directement les besoins et de fournir l'équipement nécessaire à la reconstruction.

Le réseau des bibliothèques était déjà très développé au Japon et la coopération entre bibliothèques nationale, municipales et régionales a heureusement bien fonctionné en dépit d'une catastrophe aussi dévastatrice. Ce sera l'axe déterminant de la reconstruction dans le futur.

Le 13 juillet dernier, la Bibliothèque nationale de la Diète a tenu un colloque intitulé « Les aides à la reconstruction après le séisme du grand Est du Japon ». Ainsi que l'a déclaré le directeur de la bibliothèque de la région d'Iwate : « Il est important pour nous de continuer et de développer l'aide aux bibliothèques sinistrées. Nous apprécions grandement les aides internationales que vous nous avez apportées, et nous apprécierions vraiment que vous continuiez à vous souvenir de nous et à soutenir les bibliothèques du Japon. » ■

Traduit de l'anglais par Isabelle Lebrun, Médiathèque José-Cabanis, Toulouse

UNE AUTRE SOCIÉTÉ JAPONAISE EST EN MARCHÉ

11 mars 2011 : la société japonaise a tremblé, la mer a emporté des milliers de vie dans la région du nord-est japonais, le Tôhoku. Une centrale nucléaire a explosé et a commencé à contaminer toute une région. Dégâts sans précédents. Du jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale : presque 20 000 morts et disparus. 5 894 blessés. 320 000 personnes ont été déplacées. 110 000 chômeurs dans les trois préfectures sinistrées : Fukushima, Miyagi, Iwate. 128 578 maisons détruites, 240 521 partiellement endommagées, 23 millions de tonnes de débris. Les gens vivent dans des maisons préfabriquées, des hôtels, des gymnases, dans leur famille... 240 enfants ont perdu leurs deux parents et 1 327 ont perdu l'un des deux. Coût et durée estimés de la reconstruction : 230 milliards d'euros sur 10 ans. Une région détruite parmi les plus belles du Japon, rayée de la carte. Du malheur grandeur nature dans un pays hyper-industrialisé. Une guerre d'agression sans sommation. Pourtant à cette longue litanie des maux récurrents du Japon qui ont pour nom séismes, tsunami, typhons, neige, crues... le Japon vient d'en ajouter un nouveau : la catastrophe nucléaire. Combien de personnes contaminées, développant des leucémies dans les années à venir, comment juguler le monstre nucléaire toujours actif ?

Deux hommes se sont levés pour demander l'arrêt des centrales nucléaires en activité et l'abandon de la construction de 15 centrales nucléaires. Le premier est mondialement connu et prix Nobel de littérature, Kenzaburô Ôé, et le second est l'un des journalistes d'investigation les plus écoutés au Japon, Satoshi Kamata. Ils dénoncent la dérive nucléaire de connivence.

Au fil des années, un véritable système nucléaire s'est développé qui achète, certains diront corrompt, les hommes politiques nationaux et régionaux, les médias, les entreprises. Les entreprises nucléaires siègent dans de nombreux conseils d'administration des entreprises japonaises. Au premier rang des accusés, l'entreprise Tepco, au fonctionnement opaque et qui fournit l'électricité de Tokyo. C'est ce système nucléaire que dénoncent entre autre Ôé et Kamata. Ils ont créé un vaste mouvement national demandant l'arrêt du nucléaire au Japon, « *Sayonara Gempatsu* »¹. Le 11 septembre, 1 300 personnes ont fait une chaîne humaine tout autour du ministère de l'Industrie (ministère de tutelle de l'énergie nucléaire). Ils ont demandé l'arrêt du nucléaire.

Le 19 septembre, plusieurs manifestations avec Ôé et Kamata en tête se sont déroulées dans tout le Japon² : 60 000 personnes y ont participé à Tokyo.

Le 16 octobre, Satoshi Kamata et Jakuchô Setouchi ont plaidé pour sortir du nucléaire à Kyôto devant 950 personnes rassemblées. Mme Bäbel Höhn, numéro 2 du parti vert allemand, est venue assister à cette réunion.

Satoshi Kamata est présent depuis 40 ans sur tous les combats du Japon d'en bas, du Japon qui souffre. Écouter Kamata, c'est assister à l'envers du décor de la grande épopée japonaise : les maladies industrielles, les laissés pour compte, la peine de mort, les descendants des parias, l'occupation américaine. Aujourd'hui le nucléaire.

L'œuvre de Kenzaburô Ôé traite largement de la souffrance des personnes atteintes par le feu nucléaire en août 1945 lors du bombardement de Hiroshima et Nagasaki et du danger absolu de cette technologie militaire et civile que l'homme ne contrôle pas. Après Hiroshima et Nagasaki dans le registre militaire, Tchernobyl et Fukushima sont là pour le démontrer dans le registre civil. Combien de malheurs, combien de drames à venir faudra-t-il attendre pour réagir ? Les individus de la société japonaise ont en main une arme, celle des réseaux sociaux et des nouvelles technologies. Beaucoup ne font plus confiance aux médias nationaux qui ont abondamment menti. On peut communiquer maintenant par le Web, Internet, Twitter. Le Japon des classes moyennes, dont on croyait qu'il était muet et apathique, s'est réveillé avec Ôé et Kamata à leur tête. Les Japonais se mobilisent. Il y va de leur sécurité dans l'archipel.

Au moment où ces deux écrivains seront à Paris du 16 au 19 mars, la quasi totalité des 54 centrales nucléaires auront été arrêtées.

Jean-François SABOURET
Directeur de recherche au CNRS,
Directeur du Réseau Asie



1. <http://sayonara-nukes.org/english> <http://sayonara-nukes.org/english> (en anglais).

2. <http://evacuatefukushimanow.wordpress.com/2011/09/24/sayonara-genpatsu>

Jean-François Sabouret, *Japon, la fabrique des futurs*, CNRS-Éditions, coll. « Débats », 64 p., 2011, ISBN 978-2-271-07138-5



Deux livres de Kenzaburô Ôé viennent d'être réédités par Gallimard, *Arrachez les bourgeois, tirez sur les enfants* (1958, coll. « L'imaginaire »), une fable cruelle où autorités et bons citoyens se déchargent de leurs peurs et lâchetés sur des enfants exclus, et ses *Notes de Hiroshima* (1965, coll. « Folio ») où, rompant avec le silence, il illustre le principe selon lequel « se pencher sur le désastre humain de Hiroshima revient à réhabiliter l'humanité entière ». Un livre qui, après le désastre de Fukushima, prend un sens renouvelé. Kenzaburô Ôé et Satoshi Kamata seront présents au Salon du livre de Paris.



KAZUYUKI SUNAGA

Maître de conférences en bibliothéconomie
Faculté de Lettres, Université Kokugakuin, Tokyo

Le **CURSUS** des bibliothécaires **japonais**

Essentiellement dispensé par des universités, privées et publiques, et sous différentes formes – du cursus traditionnel en présentiel aux cours par correspondance ou radiotélédiffusés – l’enseignement de la bibliothéconomie est également assuré, au Japon, par des associations professionnelles.
Revue de détail.

BIBLIOTHÉCAIRE ET BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

La formation des bibliothécaires au Japon s’est mise en place en 1903. Tout au début, les bibliothécaires ont été formés par les cours dispensés par l’Association des bibliothèques du Japon (*Nippon Bunko Kyokai*). En 1921, le ministère de l’Éducation nationale fonda l’École des bibliothécaires à Ueno, Tokyo. Les autres cours avaient lieu dans différents endroits du pays, mais furent tous suspendus pendant la Seconde Guerre mondiale et n’ont repris qu’en 1950, avec la promulgation de la loi sur les bibliothèques et de leur réglementation.

Aujourd’hui, les bibliothécaires (*shisho*) sont formés par un cursus universitaire, des classes d’été ou des cours par correspondance. Des bibliothécaires adjoints (*shishofo*) sont formés par des cours d’été.

Ces cursus de formation des bibliothécaires sont proposés dans 156 universités (10 universités d’État, 5 établissements départementaux et 141 privés) et 81 instituts universitaires (3 instituts départementaux et 78 privés) pour des études en deux ans. 10 universités et 2 instituts universitaires ont mis en œuvre des cours par correspondance¹.

La durée des cours d’été pour la formation de bibliothécaire est de deux mois dans 13 universités privées, et de 6 semaines dans six autres établissements² pour celle de

bibliothécaire adjoint. Pour y être admis, on doit être titulaire d’un diplôme d’études secondaires et il est indispensable de détenir une licence ou, pour les étudiants, un certificat de scolarité de plus de deux ans et 62 unités de valeur (UV). Ces universités confèrent plus de 10 000 titres de bibliothécaire et bibliothécaire adjoint chaque année.

Le poste de bibliothécaire – comme celui de bibliothécaire adjoint – n’existe que dans les bibliothèques publiques. Au Japon, les bibliothèques publiques sont presque toutes municipales mais quelques-unes demeurent privées. Ces titres ne sont pas nécessaires pour exercer à la Bibliothèque nationale de la Diète, en bibliothèque universitaire ou dans les bibliothèques spécialisées où il faut néanmoins faire montre des aptitudes de bibliothécaire.

Le programme disciplinaire évoluera à partir de la rentrée en avril 2012³. Ce sera sa troisième réforme depuis la création de la Loi sur les bibliothèques en 1950. Le nouveau programme a augmenté le nombre d’UV de 4 à 24. Une UV est équivalente à 15 h d’enseignement, à 15-30 h pour 3 travaux pratiques (*signalés * dans le tableau 1*) ou encore à 30-45 h de stage pratique à la bibliothèque. Il est permis de choisir plus de 2 disciplines facultatives. L’obtention du certificat de bibliothécaire requiert au minimum 360 h pour 24 UV.

BIBLIOTHÉCAIRE ENSEIGNANT

Depuis la création de la loi sur les bibliothèques scolaires en 1953, les cours de bibliothécaire enseignant sont dispensés dans plusieurs endroits au Japon. L’article 5 de cette loi dit que « les établissements scolaires doivent disposer d’un bibliothécaire enseignant ». Pourtant, un deuxième texte supplémentaire disait qu’« il est permis de ne pas créer de

1. Chiffres du 1^{er} avril 2009.

2. Chiffres de 2011.

3. Au Japon, la rentrée scolaire et universitaire a lieu début avril (*Ndlr*).

poste de bibliothécaire enseignant en établissements scolaires pendant quelque temps ». Révisé en 1997, ce deuxième texte précise désormais qu'« il est permis de ne pas créer de poste de bibliothécaire enseignant dans les établissements scolaires de plus de 12 classes jusqu'au 31 mars 2003 ». En d'autres termes, il devient obligatoire, à partir du 1^{er} avril 2003, de créer un poste de bibliothécaire enseignant dans les établissements scolaires de plus de 12 classes.

On trouve des bibliothèques scolaires dans toutes les écoles primaires, tous les collèges, lycées et établissements pour les élèves handicapés, sauf les écoles maternelles. Au Japon, l'école primaire dure 6 ans, le collège et le lycée 3 ans chacun.

Aujourd'hui, les bibliothécaires enseignants (*shisho-kyoyu*) sont formés comme les autres par un cursus universitaire, des cours d'été, des cours par correspondance mais aussi par des émissions universitaires diffusées à la radio et à la télévision chaque été. Cet enseignement est dispensé par 172 universités (37 universités d'État, 5 départementales et 130 privées) et 36 instituts universitaires (2 départementaux et 34 instituts privés). Les cours par correspondance sont assurés par 7 universités⁴ et les cours d'été par 44 universités, 1 institut universitaire et 3 comités pédagogiques régionaux⁵. Les cours d'été durent cinq semaines et il est demandé – ainsi que pour les cours par correspondance et l'accès aux émissions universitaires – de disposer d'un certificat d'aptitude au professorat et, pour les étudiants, d'un certificat de scolarité de plus de deux ans et de plus de 62 UV. La validation du certificat de bibliothécaire enseignant exige d'être titulaire d'un diplôme de professeur de l'enseignement primaire ou secondaire. Depuis la rentrée d'avril 1998, il faut 150 heures à 10 UV pour obtenir ce certificat.

En fait, le bibliothécaire enseignant n'est paradoxalement pas responsable de bibliothèque scolaire dans la plupart des cas, parce qu'il doit enseigner sa discipline dans une salle de classe. Celle-ci est souvent à la charge de bibliothécaires scolaires (*gakko-shisho*) qui relèvent du personnel technique ; leur formation n'est pas mise en place au Japon.

LES FORMATIONS POST-RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Le ministère de l'Éducation nationale et des sciences (Mext) met en œuvre la formation post-recrutement pour les conservateurs de bibliothèque publique ainsi

4. Chiffres du 1^{er} mai 2004.

5. Chiffres de 2011.

que pour les bibliothécaires universitaires. Pour ces derniers, celles-ci comprennent le logiciel du catalogue, la conservation du patrimoine, les nouvelles techniques de l'information et la communication, etc. En ce qui concerne les cadres intermédiaires de la bibliothèque publique, c'est l'association des bibliothèques du Japon (JLA, aujourd'hui : *Nippon Toshokan Kyokai*) qui assure les formations post-recrutement (services de consultation et recherche d'information, services pour la jeunesse, etc.). La JLA attribue les certificats de bibliothécaires supérieurs aux plus compétents.

La Société des sciences de l'information et des bibliothèques et l'Association des sciences de l'information et des technologies mettent en œuvre les examens dans leurs domaines respectifs. Pour la formation des chercheurs, plusieurs universités – les universités de Tokyo, Kyoto, l'Université Tsukuba, l'Université Keio, etc. – dispensent les cours de maîtrise et de doctorat en deux ans pour chaque cycle. ■



Tableau 1. Programme d'enseignement pour les bibliothécaires

| | Disciplines | UV |
|----------------------------------|---|----|
| Obligatoires | Introduction à l'éducation permanente (étude tout au long de la vie) | 2 |
| | Introduction à la bibliothéconomie | 2 |
| | La technologie informatique dans la bibliothèque | 2 |
| | Le système de gestion de la bibliothèque | 2 |
| | L'offre de services à la bibliothèque | 2 |
| | Les services de consultation et la recherche de l'information | 2 |
| | * Travaux pratiques sur les services de consultation et de recherche de l'information | 2 |
| | Les services pour la jeunesse | 2 |
| | L'organisation de l'information ressource et des documents (catalogage, classification et analyse de sujet) | 2 |
| | * Travaux pratiques d'organisation de l'information ressource et des documents (catalogage, classification et analyse de sujet) | 2 |
| Facultatifs | Information ressource et des documents | 2 |
| | Cours spécial de bibliothéconomie | 1 |
| | Cours spécial sur les services de la bibliothèque | 1 |
| | Cours spécial d'information ressource et des documents | 1 |
| | Histoire des bibliothèques, des documents et des médias | 1 |
| | L'établissement et le bâtiment de la bibliothèque | 1 |
| | * Travaux pratiques à la bibliothèque | 1 |
| Stage pratique à la bibliothèque | 1 | |

Tableau 2. Programme d'enseignement pour les bibliothécaires enseignants

| Discipline | Unités | Heures |
|--|-----------|-------------|
| Gestion d'établissement scolaire et bibliothèque scolaire | 2 | 30h |
| Ressources, catalogue et classification à la bibliothèque scolaire | 2 | 30h |
| Orientation scolaire et bibliothèque scolaire | 2 | 30h |
| Lecture et humanités, documents pour la jeunesse | 2 | 30h |
| L'utilisation des médias et internet, les TIC | 2 | 30h |
| Total | 10 | 150h |

YASUYO INOUE

Professeur, Université Dokkyo
Membre du Comité liberté d'expression de la JLA
Membre du Comité pour le libre accès à l'information
et la liberté d'expression (Faife) à l'Ifla, LTR



Manga story

Le manga et les bibliothèques au Japon

L'édition de manga au Japon a une longue histoire depuis la fin du XIX^e s. Des érudits la font remonter au *Chouju Giga*, œuvre comique illustrée de Toba-Sojo (XI^e s.). Alors que les mangas fascinent les jeunes occidentaux, quel sort les bibliothèques de son pays natal lui réservent-elles ?

L'ÉDITION DE MANGA AU JAPON

L'expression manga vient du *Manga* d'Hokusai. Katsushika Hokusai (1760-1849) a réalisé des dessins humoristiques et critiques et, un peu plus tard, des histoires illustrées structurées en quatre cases qui ont été appelées mangas. Ces œuvres se distinguent de la bande dessinée. Les mangas traduits en anglais sont principalement de longs récits illustrés, c'est pourquoi les États-Unis les ont appelés « romans graphiques », mais le manga comporte aussi des textes historiques, des biographies et d'autres travaux documentaires. Les dessins en quatre cases se sont développés dans le *Kamishibai*, qui est composé d'une série d'histoires, dessinées sur plus de dix pièces de carton. Plus tard, on a commencé à les reproduire dans les journaux et les magazines pour les enfants et les adolescents.

Encore maintenant, le manga japonais se publie en magazine avant de prendre la forme d'un livre. Chaque magazine choisit ses publications en fonction des lecteurs ciblés : garçons ou filles, jeunes hommes, jeunes femmes, adultes ou autres. En 2010, parmi les 288 magazines publiant principalement du manga, 65 concernent les enfants et les adolescents (28 pour les garçons et 37 pour les filles) – ils sont consacrés à la fois aux loisirs et aux études – et 223 sont destinés aux adultes de plus de

21 ans (60 pour jeunes hommes, 61 pour jeunes femmes, 15 référencés comme « amours de garçons¹ », 22 publient des dessins en 4 cases, et 65 ciblent d'autres types de publics²). *Weekly Shonen Jump*, tiré à 2 876 000 ex. (2010) s'adresse aux garçons ; il a publié en feuilleton *One Piece* (Eiichiro Oda) et *Dragon Ball* (Akira Toriyama). Les mangas issus des magazines pour adultes sont souvent critiqués par les autorités. Toutefois, la tendance récente est à des mangas pour filles contenant des illustrations sexuelles extrêmement explicites et à des histoires dessinées par des jeunes femmes et lues par des jeunes filles.

Ces livres de manga sont destinés à la fois aux garçons et aux jeunes hommes. Ceux qui visent les filles et les jeunes femmes ne sont pas vendus dans des quantités comparables à celles indiquées dans le *tableau 1*, mais certains titres ont été imprimés à plus d'un million d'exemplaires tout cumulé : *Le Masque de verre* (Suzue Miuchi) à 355,82 millions ex. (vol. 1-46, en cours) ; *Kimi ni todoke (T'atteindre)*, de Karuho Shiina à 146,19 millions ex. (vol. 1-12, en cours) ; *Nodame Cantabile* (Tomoko Ninomiya) à 35,6 millions ex. ; *Clover (Trèfle)*, de Toriko Shiino à 77,43 millions ex. (vol. 1-23, en cours).

CONTROVERSE

Hokusai avait choisi la forme du manga pour aborder sur un mode satirique la vie des gens riches et de la haute société ou les désastres naturels et les fléaux. À la fin du XIX^e s., le Japon ayant évolué en société industrielle moderne, on usa du manga pour critiquer l'autorité avec humour, mais il servit aussi l'éducation des enfants et des jeunes, l'apprentissage

1. « Boys-Love » (BL) est le nom donné aux histoires d'amour homosexuel.

2. *Rapport sur la situation de l'édition 2011*, Association des éditeurs nationaux, 2011, p. 222.



© Éditeurs Nationaux

des sciences naturelles, de la technique, de la géographie et de la morale.

Le premier manga pour enfant, *Shonen Kyouiku Nihon Ponchi E-Hon banashi* (*Histoire drôle et éducative pour garçons*) a été publié en feuilleton à partir de 1897, dans les journaux pour les élèves des écoles élémentaires. Le premier livre de manga, un roman de *fantasy* (*Shou-chan no Bouken – Les aventures d'un garçon nommé Shou-chan*), parut en 1923. Puis vinrent *Bouya no Mitsurin Seihuku* (*La conquête de la jungle par un garçon*, de Takashi Haga, 1939) et *Kasei Tanken* (*L'exploration de Mars*, de Taro Asahi, 1940)³, des récits d'aventure agrémentés d'un peu d'information sur la jungle ou Mars. Le premier manga documentaire, publié sous forme de monographie en 1950, est peut-être *Benkyo Manga* (Manga scolaire), de Reiji Aki, un ancien professeur de géographie⁴. Il avait dessiné ce manga avant et après la Seconde Guerre mondiale pour le *Mainichi Shougakusei Simburi*, journal pour les enfants d'école élémentaire.

Parmi les 700 bibliothèques publiques et associatives de l'époque, certaines proposaient des services pour les enfants moyennant une adhésion et permettaient aux jeunes de lire dans leurs locaux⁵, notamment des livres de manga éducatifs. Les enfants s'y précipitaient pour lire des livres et des mangas. Un nombre croissant d'éditeurs se sont donc mis à en publier.

3. Shimizu Isao, *Chronologie de l'histoire du manga au Japon*, Rinsen shoten, 2007, pp. 144-145, 150-151.

4. Sakamoto Ichirô, « Les mangas comme support d'apprentissage », *La psychologie de l'enfant*, 18 (3) [3^{ème} numéro de la 18^{ème} année de publication], n° 208, juin 1964, pp. 298-307.

5. Cf. *supra* Kiichiro Takahashi, « *Bunko story*. Les bibliothèques Jeunesse privées du Japon », pp. 26-30.

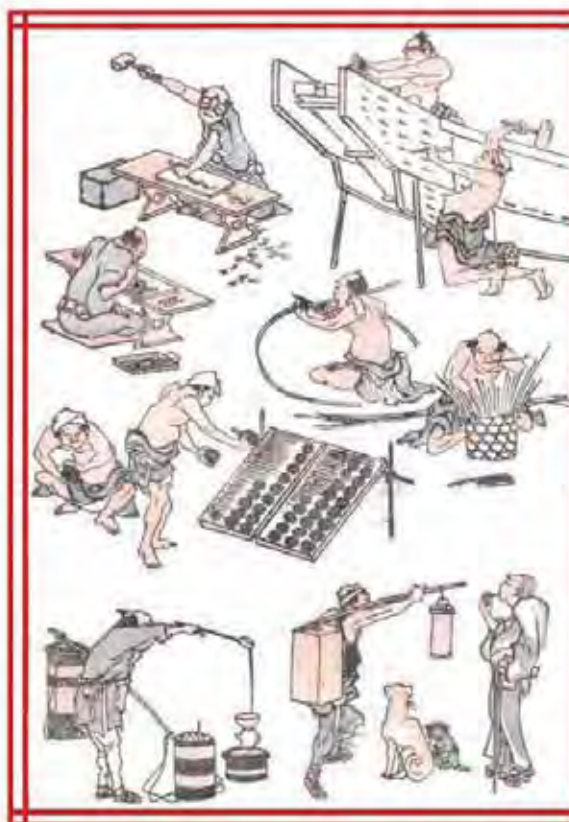
Tableau 1. Total cumulé des publications de manga dépassant la centaine de millions d'exemplaires¹

| Titre | Nombre de volumes | Créateur (Auteur) |
|--|---------------------|---------------------------------|
| <i>Dragon Ball</i> | 1 à 42 (en tout) | Akira Toriyama |
| <i>Naruto</i> | 1 à 54 | Masashi Kishimoto |
| <i>One Piece</i> (extrait) | 1 à 60 ² | Eiichiro Oda |
| <i>Slam Dunk</i> | 1 à 30 | Takehiko Inoue |
| <i>Kochira Katsushika Kameari Kôen Mae Hashutsujo</i> ³ | 1 à 172 | Osamu Akimoto |
| <i>Doraemon : le chat venu du futur</i> | 1 à 45 (en tout) | Fujiko F. Fujio |
| <i>Oishimbo</i> | 1 à 105 | Testu Kariya/ Akira Hanasaki |
| <i>Detective Conan</i> | 1 à 70 | Gosho Aoyama |

1. Voir note 2 p. 40.

2. Dernier paru : vol. 64 (nov. 2011), 1^{ère} éd. : 4 millions d'ex.

3. Non traduit dans d'autres langues



© Éditions La Martinière

Hokusai Manga. Carnet de croquis de Katsushika Hokusai, éd. La Martinière, 2011.

En 1938, en pleine guerre, après l'annonce du ministère de l'Intérieur qu'il allait contrôler les textes destinés aux enfants – et notamment 33 livres de manga⁶ –, la production et l'édition de mangas diminuèrent et l'on s'orienta plutôt vers des

6. Ishiko Jun, *Les mouvements sociaux et l'histoire du manga*, Gakkô toshokan, n° 358, juin 1981, pp. 9-15.

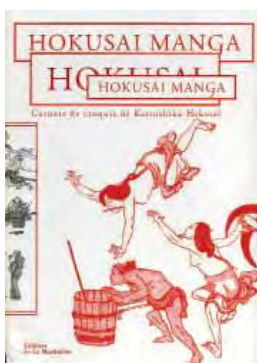
Tableau 2. Part des mangas dans les nouveautés

| | 2006 | | 2010 | |
|-------------------|-----------------|---------|-----------------|---------|
| | Nouveaux titres | % | Nouveaux titres | % |
| En général | 68 970 | 88,7 | 68 142 | 91,2 |
| dont Manga | 2 713 | 3,9/3,5 | 3 302 | 4,3/4,3 |
| Jeunesse | 4 825 | 6,2 | 4 160 | 5,6 |
| Documentaires | 3 927 | 5,0 | 2 412 | 3,2 |
| Total | 77 722 | 100 | 74 714 | 100 |

Tableau 3. Tirages (nombre d'ex.)

| | 2006 | | 2010 | |
|-------------------|------------|---------|------------|---------|
| | (x 10 000) | % | (x 10 000) | % |
| En général | 35 524 | 88,4 | 33 923 | 92,0 |
| dont Manga | 2 969 | 8,4/7,4 | 3 333 | 9,8/9,0 |
| Jeunesse | 3 308 | 8,2 | 2 043 | 5,5 |
| Documentaires | 1 345 | 3,4 | 910 | 2,5 |
| Total | 40 177 | 100 | 36 876 | 100 |

récits de guerre. Le gouvernement essayait de contrôler la circulation de l'information en commençant par restreindre le nombre de publications destinées à la jeunesse. Après la guerre, le gouvernement américain d'occupation (GHQ) censura à son tour les livres pour enfants, les livres graphiques, les journaux scolaires, les *kamishibai* et les mangas. Pendant l'occupation (1945-1949), les *kashi-honya* (commerces de location de livres) se sont largement développés et les enfants ou les adolescents qui travaillaient les utilisaient pour se procurer des *akahon manga* (livres de manga à couverture rouge – la plupart des illustrations de couverture étaient de cette couleur) à des prix très modiques. Ces livres de manga étaient jugés trop violents, trop sexuellement explicites dans leur expression et leur contenu de bas-étage. Des associations de parents en ont ainsi récupéré – notamment l'*Astro Boy* d'Osamu Tezuka – et les ont brûlés dans la rue.



Hokusai Manga. Carnet de croquis de Katsushika Hokusai, textes d'Uragami Mitsuru, Nakamura Hideki et Takaoka Kazuya, Éd. de la Martinière, 2011, 696 p., ISBN 978-2-7324-4823-7

Alors qu'à peu près à la même époque Balzac entreprenait de « faire concurrence à l'état civil », Hokusai tentait dans ses *Carnets* de « capter la diversité du monde » – hommes, bêtes, plantes : la vie dans tous ses états, expressions, postures. Enregistrement d'une réflexion en mouvement et constitution d'un imaginaire en expansion, ces carnets, résumés ici en pas moins de 300 planches réparties selon des axes thématiques, donnent une juste idée de l'entreprise 200 ans après la parution du 1^{er} volume de la *Manga*. La mise en pages simple mais concertée fait alterner planches complètes, détails agrandis aux couleurs des gravures sur bois et textes brefs donnant les principaux éléments d'intelligibilité : contexte historique, portée de l'œuvre, censure et éditions corrigées, performances et excentricités, actualité de la *Manga*. Ces images étonnantes de vivacité, dont le ton sarcastique est d'une parfaite inactualité, retrouvent dans cette maquette inventive une vérité qui eût échappé à un « beau livre » plus conventionnel. PL

Les illustrations des pages 16, 18-19, 21, 27, 28, 40, 41, 43 et 44 sont tirées de cet ouvrage. Nous remercions les éditions La Martinière.

En 1950, le premier décret de protection de la jeunesse⁷ au sens large a été promulgué en tant qu'ordonnance par le gouvernement local d'Okayama ; il est toujours en vigueur et désigne – sans critères définis – les « bons » livres et les livres « dangereux » pour les enfants et les mineurs, notamment le manga. Actuellement, 47 gouvernements locaux ont instauré ce genre de législation. Après la mise en place de ces décrets locaux, et depuis 1991, les éditeurs et les librairies s'autocensurent en apposant sur les mangas des autocollants indiquant le public concerné.

À la fin des années 1950, apparaissent les *geki-ga* (drame sous forme de manga), des histoires réalistes montrant de violentes bagarres. De nombreuses BD d'humour avec contenus sexuels explicites ont également vu le jour. À la fin des années 1970, des *story-manga* (romans graphiques) se multiplient sous la forme de livres issus des magazines de manga, là encore jugées « dangereuses » pour les enfants par les autorités scolaires et les parents qui ont demandé au gouvernement local de revoir le texte du décret et de restreindre la vague de liberté d'expression dans le manga.

La controverse récente sur le manga et le film d'animation est venue d'une proposition de révision émise en 2010 par le gouvernement métropolitain de Tokyo. Ce gouvernement a essayé d'interdire les expressions violentes ou sexuellement explicites grâce à la mention « non adapté à un public jeune ». Le gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, lui-même écrivain professionnel, parle souvent des mangas, des films d'animation et des jeux vidéo en se référant à ce texte. 80 % des éditeurs du Japon ont leur siège à Tokyo et sont donc directement concernés par ce décret. L'Association des écrivains du Japon, mais aussi les éditeurs, les groupes d'auteurs de mangas, l'Ordre des avocats (*Japan Federation of Bar Association*) et l'Association des bibliothèques japonaises (JLA) protestent officiellement contre cette proposition de révision car elle viole le droit à la liberté d'expression. Ils proposent de remplacer cette mention par des phrases plus concrètes ; la plupart des législateurs du Congrès métropolitain de Tokyo l'ont validée.

LE MANGA EN BIBLIOTHÈQUE

Qu'ont donc fait les bibliothécaires du manga dans leurs établissements ? À la fin du XIX^e s., le gouvernement local a mis en place des bibliothèques de préfecture dont certaines

⁷ « Décret concernant la protection de la jeunesse », « texte réformant l'ordonnance de protection de la jeunesse », etc. Chaque gouvernement local utilise des expressions différentes et les contenus peuvent varier : certains ne mentionnent que les livres, d'autres visent les contenus à caractère sexuel et les magazines, d'autres encore mentionnent les jeux vidéos. La plupart de ces textes insistent sur la protection des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, mais certains posent la limite à 16 ans.

proposaient des documents et des places assises pour les jeunes. Des bibliothèques scolaires avaient déjà commencé à fonctionner auparavant, mais avec des ratios trop limités.

Après la promulgation et la mise en œuvre des lois sur les bibliothèques (1950) et sur les bibliothèques scolaires (1953), les services à destination de la jeunesse ont fait l'objet de discussions accrues. Le premier congrès national sur les services à destination des enfants (1955) a porté sur le manga dans les bibliothèques publiques. À peu près la moitié des bibliothèques scolaires – écoles élémentaires et collèges – proposaient des *gakushu manga* (mangas pédagogiques) en soutien à l'apprentissage. Mais les bibliothécaires Jeunesse des bibliothèques publiques hésitaient à en intégrer dans leurs collections et à les proposer en prêt aux enfants et aux adolescents. Pourtant, en mai 1954, la JLA a adopté la Charte sur la liberté intellectuelle en bibliothèque⁸ sans aucune limitation d'âge.

Les bibliothécaires qui protestaient contre le manga en bibliothèque insistaient sur les formes d'expression violentes, sexuellement explicites, sectaires... inadaptées aux jeunes enfants et, sous couvert des limites des budgets d'acquisition, leurs bibliothèques ne proposaient pas de mangas. Au contraire, les bibliothécaires connaissant la Charte valorisaient l'idée selon laquelle les bibliothèques doivent offrir des livres et d'autres documents à tous ceux qui le souhaitent, y compris les enfants, et qu'en conséquence on devrait proposer des mangas à tous ceux qui en demandent. Ce débat a toujours cours aujourd'hui et refait surface de temps à autre.

Les bibliothécaires actuels peuvent sélectionner des mangas à partir de critères éducatifs. Par exemple, le catalogue collectif de la bibliothèque de la préfecture de Saitama, qui rassemble 58 bibliothèques publiques, montre que 44 d'entre elles possèdent *Hadashi no Gen* (*Gen aux pieds nus*) qui parle de la Seconde Guerre mondiale et d'Hiroshima, mais que seulement 8 établissements possèdent *Dragon Ball*. Les bibliothécaires peuvent aussi faire leur sélection sur des critères universitaires ou littéraires. Même si 9 bibliothèques possèdent la version manga de *One Piece*, 22 proposent seulement la version sous forme de roman.

Par contre, davantage de bibliothèques constituent des fonds particuliers de livres de manga et d'autres documents. Par exemple, une des annexes de la BM d'Hiroshima⁹ ne possède que des mangas. L'Université de Kyoto Seika dispose d'un musée du manga, incluant une bibliothèque¹⁰, parce qu'elle propose un cycle universitaire sur le manga, avec des programmes de master et de doctorat. L'Université de Meiji

8. Lois publiées au Journal officiel : <http://law.e-gov.go.jp/cgi-bin/idxsearch.cgi>

9. Hiroshima city Manga library : www.library.city.hiroshima.jp/english/locations/index.html

10. Kyoto International Manga Museum : <http://www.kyotomm.jp/french/>

MANGA MANIA

Depuis le 8/02 et jusqu'au 28 mai, la Bpi propose avec le Manga Café un espace de lecture ludique composé de 2 500 mangas pour aborder le genre dans toute sa diversité. Un parcours s'organise autour de thématiques : policier, sport, humour et sentiments, aventure, gastronomie... dans l'ambiance d'une gigantesque fresque due à Kaori Yoshikawa, auteur de manga. Un site : manga-sanctuary.com

La Bpi propose aussi l'atelier : « Dessine-moi un manga » où des mangakas présenteront leur travail, montreront leurs techniques et initieront les participants à l'art du manga (3 séances : 15/03, 11/04, 11/05, à partir de 18h).

a un projet de bibliothèque du manga¹¹, ses collections ont été données par un ancien étudiant qui a lancé un marché de la BD au Japon. Il existe davantage de bibliothèques de recherche sur le sujet dans des contextes universitaires.

DANS LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

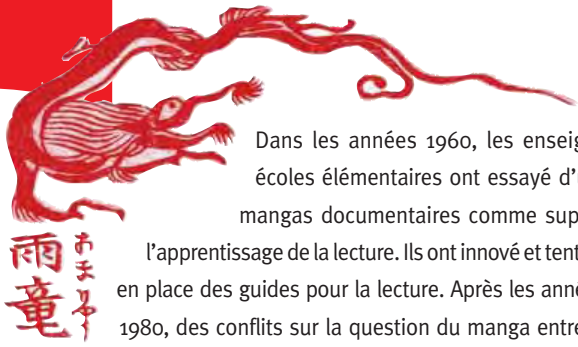
Dès lors que l'on a commencé à publier du manga dans un but éducatif, les bibliothèques scolaires en ont proposé, certaines en constituant des fonds normalisés. En 1962, Shuei Sha (éditeur de mangas) a commencé à publier *Manga Nihon no Rekisi* (une version manga de l'Histoire du Japon). Des mangas ont vu le jour non seulement sur l'Histoire japonaise, mais aussi sur l'Histoire chinoise ou l'Histoire mondiale, principalement vendus à des bibliothèques scolaires. D'autres éditeurs l'ont rapidement imité.

Dans les bibliothèques des écoles élémentaires, la plupart des livres de manga sont des mangas documentaires, mais en collèges ou lycées, elles possèdent une plus grande variété de manga d'aventures documentés : *Hadashi no Gen*, *Berusaikyū no Bara*, *Asaki Yume-misi*, *Hikari to tomoni*, *Donguri no iye*, *Oisinbo*, *Kamui-den*, *Black Jack*¹², etc.

11. Tokyo International Manga Library : www.meiji.ac.jp/manga/english/yonezawa_lib/message/

12. *Hadashi no Gen* (*Gen aux pieds nus* : une histoire en bandes dessinées sur Hiroshima, de Keiji Nakazawa, 1973) ; *Berusaikyū no Bara* (*Lady Oscar : La Rose de Versailles*, de Ryoko Ikeda, 1972-73), un récit de la vie d'Oscar, une beauté travestie en homme devenue garde de Marie-Antoinette ; *Asaki Yume-misi* (*Le dit de Genji*, de Waki Yamato, 1979-1983), basé sur un texte millénaire étudié au collège et au lycée ; *Hikari to tomoni* (*Avec la lumière*, de Keiko Tobe, 2001), récit sur la vie quotidienne des malvoyants ; *Oisinbo* (*Le gourmet*, de Tetsu Kariya et Akira Hanasaki, 1983-2008), récit sur la cuisine par des journalistes culinaires qui visitent de nombreux restaurants et rencontrent leurs chefs ; *Kamui-den* (*La légende de Kamui*, de Sanpei Shirato, 1967), un geki-ga manga, sur la lutte pour leur survie des personnes subissant la ségrégation à l'époque des samouraïs ; *Black Jack* (Osamu Tezuka, 1975), histoire du légendaire docteur « aux mains de dieu » qui se faisait payer cher.





Dans les années 1960, les enseignants des écoles élémentaires ont essayé d'utiliser des mangas documentaires comme supports pour l'apprentissage de la lecture. Ils ont innové et tenté de mettre en place des guides pour la lecture. Après les années 1970 et 1980, des conflits sur la question du manga entre les enseignants et les bibliothécaires scolaires ont conduit à établir des critères de sélection.

Critères de sélection de mangas établis par l'Association des bibliothèques scolaires en 1988¹³ : 1. Qualité des illustrations 2. Utilisation intentionnelle de termes grossiers 3. Respect de la dignité humaine 4. Développement naturel du récit 5. Tentatives de stimulation de l'esprit du lecteur par l'utilisation d'expressions grossières 6. L'histoire promeut-elle le mal ou l'injustice ? 7. La guerre et la violence sont-elles valorisées ? 8. Y a-t-il un traitement discriminatoire des plus faibles et des défavorisés ? 9. Y a-t-il distorsion ou ignorance de vérités établies ou de faits historiques ? 10. Y a-t-il un traitement correct des personnes réelles, basé sur leur véritable apparence et des faits avérés ? 11. Le contenu est-il adapté au public visé ? 12. Est-ce que l'adaptation (si c'en est une)

trahit les intentions de l'œuvre originale ? 13. La qualité et la solidité de la reliure et du papier sont-elles suffisantes pour une utilisation intensive par de nombreux lecteurs ? 14. Les récits en manga sur plusieurs volumes seront évalués une fois la publication terminée.

À l'heure actuelle, certaines bibliothèques scolaires établissent leurs propres critères pour choisir les mangas en se référant à cette liste, et un nombre plus important de bibliothèques acquièrent des mangas. Certaines bibliothèques publiques suivent cette tendance des bibliothèques scolaires et d'autres répondent à toutes les demandes de leurs utilisateurs.

Les bibliothécaires au Japon continuent de privilégier les textes, et cela même s'ils savent que les utilisateurs adolescents ou adultes peuvent trouver des mangas dans différents endroits, comme les cafés littéraires spécialisés en mangas, les *manga-toshokan* (bibliothèques associatives de mangas à louer) ou les librairies d'occasion. Mais est-il suffisant de proposer aux enfants de lire des livres qui privilégient le texte ? Ils sont nés avec l'information multiforme, les dessins animés, Internet ou les mangas. Ces supports pourraient avoir d'autres effets sur les jeunes lecteurs, pour la lecture, l'étude ou la réflexion. ■

13. Critères de sélection des ouvrages émis par l'Association des bibliothèques scolaires : www.j-sla.or.jp/material/kijun/post-34.html (en japonais).

Traduit de l'anglais par Françoise Hecquard



Mariko Ozaki, *Écrire au Japon. Le roman japonais depuis les années 1980*, trad. C. Quentin, Philippe Picquier, 2012, 192 p., ISBN 978-2-8097-0312-2

Paru au Japon en 2007, ce livre d'une critique littéraire du quotidien *Yomiuri* enregistre sur un mode interrogatif le grand virage du roman japonais qui, dans les années 1980, voit s'effacer la génération dite des « introspectifs », par qui ont brillé les derniers feux de la « littérature pure », supplantée par une nouvelle génération d'écrivains s'exprimant dans une langue orale, voire clinquante, en prise avec le monde débridé de la société de consommation alors à son apogée. Abordant ces trente dernières années par le biais de la réception critique et journalistique, Ozaki se livre à un montage de citations qui, mieux qu'une analyse des œuvres, nous plonge au cœur des polémiques qui agitent la vie littéraire japonaise. Ainsi, une première partie s'attache à saisir la position symétrique de Kenzaburô Ôé et de Haruki Murakami, le premier accueillant avec une attention bienveillante ce qui émerge d'une sous-culture que le second aborde avec une ambition qui ne trahit pas tout à fait les idéaux élevés des anciens. Mais aux côtés de Murakami, la révélation et le succès immédiat de Banana Yoshimoto (*Kitchen*) inaugurent décidément l'ère d'une littérature dont l'universalité « est celle du hamburger ». La partie centrale est consacrée aux prix littéraires engagés dans une étonnante course aux jeunes talents : c'est à qui couronnera les premiers essais de collégiennes débutantes dont le jeune âge et le sens de la provocation doivent garantir le succès. En 2004, Hitomi Kanehara (*Serpents et piercings*) et Risa Wataya (*Appel du pied*) se partagent le prix Akutagawa. Nombre de prix jadis prestigieux poursuivront, en écho à une production éditoriale de plus en plus industrialisée, une stratégie effrontément commerciale récompensant des jeunes gens qui n'écriront plus une ligne. Souvent prudente, Ozaki conclut néanmoins sur un constat nostalgique : la disparition du roman japonais « moderne » auquel Murakami aurait mis le point final. Sous couvert de traduire la réalité post-moderne dans une langue « désinvolte », la question est ainsi posée de savoir si n'est pas simplement liquidée la « littérature japonaise », avec la remise en cause du génie de la langue (l'opposition langue écrite/langue orale d'une plus grande importance au Japon que chez nous), mais aussi de l'écriture (verticalité traditionnelle « qui concentre en elle l'histoire et la finesse de la littérature japonaise » contre horizontalité numérique), au profit d'une oralité régressive et mondialisée. PL

MICHEL HENRITZI
Critique et musicien

Radical Japan

Introduction aux musiques japonaises de 1945 à aujourd'hui

Le Japon occupe une position remarquable sur la carte des « musiques nouvelles », celle d'un extrémisme radical. Or celle-ci s'enracine dans une histoire. Du sérialisme à la scène Onkyo, en passant par l'électro-acoustique, le free jazz, l'improvisation libre, le noise et le hard-core, un même enjeu traverse ces musiques : un rapport de fascination et de rejet face à l'Occident et à la technologie.

De la musique japonaise, on ne connaît bien souvent que ses traditions, images tronquées et embaumées des musiques qui se jouent au Japon, tenues pour des formes ancestrales et immuables, traditions qui ont bien souvent été réécrites à l'ère Meiji (1868-1912). On l'assimile aussi à ses technologies électroniques, technoculture fantasmée par un Occident avide d'exotisme et de futurisme. Qui se rend au Japon est assailli par la J-pop sur les écrans plasma qui saturent l'espace social de la ville, déclinaison locale d'une même musique pop qui se joue de New York à Paris, de Londres à Tokyo. Seuls les idoles et les noms des groupes changent, la J-pop n'en est qu'une variation locale.

Depuis ses origines, la culture japonaise se caractérise par son syncrétisme, reproduisant dans un premier temps ce qu'elle importe, pour le transformer ensuite de façon originale. La plupart des formes musicales importées d'Occident ont été intégrées à la musique japonaise : la musique contemporaine et les musiques électroniques, le jazz et sa forme free, le rock et la pop music... proposant à ses marges, pour chacune de ces formes, une version inouïe et radicale.

L'OCCIDENT, MODÈLE ET REPOUSSOIR

Depuis le début du XX^e s., les musiciens japonais entretiennent avec les musiques d'Occident une relation basée entre assimilation critique et rejet identitaire suivant le moment historique observé. Deux périodes marquent tout particulièrement leur rapport à la musique moderne occidentale : l'ère Meiji et l'occupation du Japon par l'administration américaine dans l'immédiat après-guerre. Pour des raisons

politiques et sociétales, dès la fin du XIX^e s. de nombreux musiciens japonais partent étudier la musique occidentale en Europe et en rapportent instruments, partitions et concepts musicaux. L'administration Meiji impose l'enseignement de la musique occidentale au détriment des formes autochtones. Un premier conservatoire ouvre à Tokyo en 1887. Au début du XX^e s., le jazz débarque aussi sur l'archipel par les ports de Yokohama et Nagasaki, venant de Shanghai ou d'Amérique, influençant profondément la musique populaire (cf. la musique *enka* et le *kayo kokyū*). Dès 1945, le jazz et les musiques américaines *mainstream* sont diffusés massivement à des fins de propagande au détriment des musiques folkloriques et traditionnelles japonaises. Le jazz deviendra une des formes de distraction les plus populaires dans la société japonaise jusqu'à la fin des années 1960. Le Japon se passionne et intègre les musiques classiques, jazz et la pop music, produisant ses propres versions de ces musiques.

À la fin des années 1950, après une période de fascination et de mimétisme pour l'Occident, un changement politique et social amène la jeunesse à questionner radicalement les formes musicales importées. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les différentes ruptures des avant-gardes japonaises. Celles-ci vont se construire en opposition à l'hégémonie de la musique occidentale, tout au moins à son ethnocentrisme.



© Andy Newcombe

Taku Sugimoto.



© tokyoatom

The No-No Duo (Sachiko M et Toshimaru Nakamura), live at Deluxe.

Chacun des genres qui la constituent va apporter ses propres réponses : le jazz japonais se rapprochera du free-jazz et de l'improvisation libre, la musique contemporaine puisera aux sources des musiques traditionnelles ou de Fluxus. Les compositeurs apporteront des réponses originales en jouant d'une opposition radicale entre les différentes cultures ou, comme Toru Takemitsu, en réconciliant l'Orient et l'Occident.

Difficile d'appréhender ici l'ensemble des pratiques expérimentales qui sont apparues au Japon de 1945 à aujourd'hui, je me contenterai d'évoquer ses principaux acteurs à travers une classification par genres.

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Dès 1945 apparaît une nouvelle génération de compositeurs de musique sérielle, inspirée par Messiaen et l'école viennoise, dont les deux principaux protagonistes seront Toshiro Mayuzumi et Makoto Moroi. Tous deux introduisent et développent simultanément les musiques concrète, électronique et sérielle. En 1951, un groupe de jeunes musiciens dont Toru Takemitsu, Hiroyoshi Suzuki et Joji Yuasa fondent le Jikken Kobo (atelier expérimental), auquel se joignent des artistes de différentes disciplines, intégrant à leurs concerts des œuvres visuelles. Historiquement, on peut les considérer comme précurseurs du mix-medias. En 1955, Toshiro Mayuzumi crée le studio NHK, réalisant la première pièce électroacoustique japonaise, *Works for musique concrète x, y, z*. La venue de John Cage en 1962 et 1963 produira un véritable choc dans

le milieu artistique japonais. Cage réconciliera les musiciens japonais avec leur culture traditionnelle, notamment avec l'introduction de l'idée d'indétermination et du concept de silence déjà présent dans la culture traditionnelle. Il rencontrera la branche japonaise de Fluxus dont Takehisa Kosugi et Yasunao Tone figurent parmi les principaux membres actifs. Tous deux remettent en question la prédominance des musiques savantes occidentales en s'inspirant aussi bien de la musique balinaise, du jazz ou des nouvelles technologies. De nombreux jeunes compositeurs apparaissent à cette époque – Toshi Ichyanagi, Yuji Takahashi ou Toru Takamitsu... – proposant des œuvres nouvelles radicales parfois inspirées par des avancées de la musique contemporaine et électronique, des musiques traditionnelles ou folkloriques, du jazz et de l'électro-acoustique. Les compositeurs japonais laisseront un répertoire important et original, méconnu en dehors du Japon.

FREE-JAZZ ET IMPROVISATION

La plupart des musiciens japonais explorent les voies ouvertes par Charlie Parker, quand ils ne produisent pas un jazz d'ambiance pour les bars à la Glenn Miller. Dans les années 1960, le jazz joue un rôle de contestation des valeurs sociales de l'après-guerre. En plein boom économique, se développent simultanément le consumérisme, l'industrie de loisirs et le mécontentement de la jeunesse contre la politique asiatique américaine. Une poignée de jeunes musiciens jazz se retournent alors contre le bop et le swing. Parmi eux, Masayuki Takayanagi (gui-

tare), Yosuke Yamashita (piano), Masahiko Togashi (batterie), Motoharu Yoshizawa (violoncelle), Masahiko Sato (piano), Mototeru Takagi (sax)... En 1969, s'ouvre à Tokyo un premier club pour le jazz expérimental : le New Jazz Hall. Togashi sort le premier disque free du Japon en 1969, *We now create*, réponse au disque d'Ornette Coleman *This is our music*. Une des figures majeures de ce renouveau jazz est le guitariste Masayuki Jojo Takayanagi. À 19 ans, très vite remarqué pour son étonnante technique, il se fait embaucher par des chanteurs populaires des années 1950 et crée parallèlement son premier groupe, New Direction, avec lequel il s'emploie à casser les formes du jazz, usant de tempos free et de distorsion. Ces jeunes musiciens interrogent les limites du jazz, utilisant pour en sortir toutes sortes de concepts et de partitions graphiques, partageant parfois la scène avec des musiciens contemporains. Si la plupart des musiciens free viennent du jazz, Kaoru Abe ne sort de nulle part. Il se dit bâtard de Billie Holiday et d'Eric Dolphy, donne un premier concert à 19 ans en 1968 et se fait remarquer par un jeu très agressif et mélancolique. La presse parle à son sujet d'annihilation du jazz. Très naturellement, Abe rencontrera Takayanagi et ensemble ils donneront un concert de légende de 4h30 publié sous le titre programmatique : « *Deconstruction communication – a projection towards the annihilation of jazz* ». En 1978, Abe meurt après absorption de sédatifs. Le free japonais disparaît dans l'indifférence totale.

Au début des années 1980 apparaît une nouvelle scène d'improvisateurs, se démarquant de toute influence jazz, en écho à l'improvisation libre européenne, avec une nouvelle génération de musiciens comme Kazuo Imai (guitare), Kazue Sawai (koto), Tetsu Saitoh (contrebasse), Kato Hideki... Musique affranchie des cadres rythmiques, modaux, de la phrase et de l'expressionnisme des musiciens du free-jazz. Certains d'entre eux enregistreront pour le label de John Zorn, Tzadik.

ROCK UNDERGROUND ET NOISE MUSIC

Fin des années 1970, l'époque est à la confusion et à la désillusion, malgré tout règnent encore une émulation et une créativité uniques, musiciens jazz et rock se croisent dans les salles de Tokyo et les festivals. Les principaux groupes de

Michel Henritzi collabore à différentes revues musicales : *Revue & corrigée* (F), *Peace warriors* (F), *Sound projector* (UK), *Improvised music of Japan* (J), *Sonore* (F). Il a été boursier de la Villa Kujoyama, à Kyoto. Musicien et producteur, il a créé le label À bruit secret, principalement dédié aux musiques japonaises actuelles.

rock sont les Mops, Jacks, Flower Travellin'Band, Happenings Four, Blues Creation. Si beaucoup de ces groupes sont inspirés par le rock américain et le psychédéisme, certains ont introduit des éléments originaux, s'inspirant du folklore local, jouant à très fort volume ou chantant en japonais, comme les mythiques Rallizes Denudes, le Taj Mahal Travellers de Kosugi, le chanteur folk Kan Mikami ou le groupe Lost Aaraaf avec Keiji Haino, un des musiciens japonais le plus étonnant et original.

La musique punk gagnera à son tour le Japon à la toute fin des années 1970 et à ses marges apparaîtront des groupes porteurs d'une musique extrême inédite : la musique noise.

Pour la première fois dans l'histoire de la musique japonaise, il ne s'agit plus d'une musique importée de l'extérieur, mais d'une manifestation locale sans équivalent : le Japon est un des producteurs les plus avancés en termes de nouvelles technologies et les musiciens japonais sont les premiers à s'en emparer. L'apparition de ce courant musical s'explique notamment par la surinformation à laquelle les sociétés technologiquement avancées sont confrontées, et qui se traduit par une saturation acoustique. Tous ces groupes japonais ont développé une érotisation brutale du phénomène sonore, immergeant le corps du public dans une hypnose psychédélique, sous une décharge de décibels, orgie paroxystique de son et d'images mentales, anticipant (comme leur négatif) les principes formels de la techno. Nous sommes passés d'un rapport frontal au son à une immersion dans le son. L'improvisation est au centre de leurs démarches comme le psychédéisme. À la différence de la plupart des groupes industriels européens ou américains qui se tiennent dans une distance très intellectualisée, les groupes japonais ont une approche plus immédiatement physique, impliquant la notion de dépense au sens où l'employait Bataille (cf. les spectacles bondage de Merzbow, les happenings destructeurs d'Hanatarash, le théâtre hurlé de Masonna, les improvisations chaotiques d'Hijokaïdan). Tous ces groupes utilisent essentiellement une instrumentation électronique et une amplification poussée à des volumes sonores extrêmes.

À la fin des années 1980, Yoshihide Otomo en aura conceptualisé et radicalisé la pratique, transposant cette musique dans le champ de l'improvisation. Guitariste et pianiste, il a développé tout un vocabulaire extrême avec ses instruments, ramenant l'art du DJ à la violence sonore du noise, à l'énergie hard-core. Il a défini le concept de « *sampling virus* » qui consiste à penser l'acte de sampler comme un principe viral, virus agissant sur une information sonore, la transformant pour être en retour reformulée. Les concerts d'Otomo et de son groupe Ground Zéro faisaient imple-



Yoshihide Otomo.

ser les structures musicales dans un chaos de sons et d'informations se télescopant, s'interpénétrant, détruisant thèmes et sens, comme une remise en cause radicale du copyright. Finalement, à travers cette pratique de déconstruction, toute musique apparaît comme bruit, tout bruit comme musique.

ONKYO

La musique Onkyo, qu'on pourrait traduire par « son pur », apparaît à la fin des années 1990. Il ne faut pas entendre « son pur » selon le sens que lui donne la musique occidentale (sans bruits parasites), mais bien plutôt selon l'idée que lui donnait Cage : un son sans intention, sans affect. Onkyo est aujourd'hui reconnu comme un genre spécifique à la musique japonaise, dans laquelle l'accent est davantage mis sur la texture du son que sur une structuration des sons, combinant des éléments issus de la musique électronique, électro-acoustique et improvisée. Onkyo pourrait se définir schématiquement comme une esthétique du « moins », qui consisterait à approcher le matériau musical par le réductionnisme, à esthétiser le silence. Les principaux musiciens qui donneront naissance à cette scène de l'improvisation électro-acoustique sont : Sachiko M, Yoshihide Otomo, Tetuzi Akiyama, Taku Sugimoto et Toshimaru Nakamura. Ces musiciens se retrouveront régulièrement dans une petite galerie de Tokyo, Off Site, pour des sessions d'improvisation collective. Cette galerie est prise dans un ensemble d'habitations vétustes laissant passer

le son de l'intérieur comme de l'extérieur, ce qui aura pour conséquence d'obliger les musiciens à jouer à de très faibles volumes. Ici l'espace aura une incidence sur une esthétique en devenir, cet espace aura influencé pour beaucoup leurs approches du son et du silence. L'autre élément qui caractérise leur démarche est l'utilisation à contre-emploi qu'ils feront des nouvelles technologies. Par exemple, Nakamura mixe les sons générés par sa seule table de mixage bouclée sur elle-même, sans source extérieure, ce qui va à l'encontre de l'usage prévu pour cet instrument ; quant à Sachiko M, elle joue d'un sampler sans mémoire, de son feedback.

No-technics, no-memories, leurs pratiques ramènent toute la technologie de reproduction à un geste de production. Ce qui caractérise cette scène c'est la prédominance de la dimension spatiale sur la gestion temporelle de l'événement musical. Parallèlement à ce courant, d'autres musiciens se sont emparés de l'outil électronique pour produire des œuvres plus proches du design sonore, des installations multimédias et de la techno : Ryoji Ikeda, Sukura, Dump Type, Atsuhiko Ito, Minoru Sato, etc.

La musique japonaise est d'une vitalité étonnante, transformant sans cesse les définitions des genres et se transformant à ses marges à travers des expériences sonores inouïes. Comme le reflet bruyant de la société japonaise, sa bande-son. Plus qu'ailleurs, la musique n'est plus un objet qu'on écoute mais un espace qu'on habite. ■

DISCOGRAPHIE SÉLECTIVE

• **Contemporain** : Makoto Moroi, Kusabiraé Omega point, Takehisa Kosugi, *Catch waves* (Phoenix rec.) ; Yuji Takahashi, *Inger light* (Tzadik) ; Toru Takemitsu, *November Steps* (Philips) ; Yasunao Tone, *Solo For Wounded Cd* (Tzadik, 1997). • **Free Jazz** : Kaoru Abe, *Solo 1971* (Psf) ; Motoheru Yoshisawa, *From The Fareway Nearby* (Psf) ; Masayuki Takayanagi New Direction Unit, *Shinshoku* (Eclipse) (Psf) ; Masahiko Togashi Quartet, *We Now Create* (Victor). • **Improvisation** : Michihiro Sato, *On A Cold, Cold Night* (Psf) ; Kazuo Imai, *Far And Wee* (Psf) ; Michiyo Yagi, *Shizuku* (Tzadik Rec.). • **Noise** : Ground Zero, *Null & Void* (Tzadik) ; Merzbow, *Music For Bondage Performance* (Extreme) ; Hijokaidan, *The Lord Of The Noise* (Alchemy). •

Onkyo : Otomo Yoshihide, *Multiple Otomo* (Asphodel) ; *Anode* (Tzadik) ; Taku Sugimoto, *Opposite* (Hat Hut) ; *Principia Sugimatica* (À Bruit Secret) ; Toshimaru Nakamura / Sachiko M, *Do* (Erstwhile Rec.) ; Cosmos, *Tears* (Erstwhile Rec.). • **Électronique** : Ryoji Ikeda, *Matrix* (Touch). • **Inclassables** : Tetuzi Akiyama, *Pre-Existence* (Locust) ; Masayoshi Urabe, *Alto Sax Solo* (Psf) ; Keiji Haino, *Yaranai Ga Dekinai Ni Natte Yuku* (Psf). • **Folk** : Kan Mikami, *Yakichi* (Psf) ; Kazuki Tomokawa, *Blue Water, Red Water* (Psf). • **Psychédélique** : Hadaka No Rallizes, *Yodo Go A Go Go* (10th Avenue Free Out).

Distributeurs : Metamkine (www.metamkine.com) ; Orkhêstra (www.orkhestra.fr) ; Bimbo tower (<http://bimbo.tower.free.fr>)

Sites web : Improvised music of Japan : www.japanimprov.com
Psf : www.psfrecords.com



VIENT DE PARAÎTRE

Julian Cope, Japrock sampler. L'incroyable exploration de la scène rock japonaise, trad. C. Cuisinier, Le mot et le reste, coll. « Attitudes », 2012, 400 p., ill., ISBN 978-2-360-54040-2

Bien dans le style de Julian Cope (*Krautrock sampler*, Kargo/L'Éclat, 2005), accommodant verve, verdeur, subjectivité et érudition, cette somme largement historique multiplie les angles, les focales et fraie de nombreuses pistes pour aborder un vaste continent encore trop peu visité. Son ouverture compensant largement ses partis pris, elle est à marquer d'une pierre blanche. PL



brm

Présent
au Salon du Livre
Espace BibliDoc
Stand A47

Bibliothèques & Médiathèques

Médiathèque du Centre d'Art
Le Pavillon Blanc
Ville de Colomiers 31776
Architecte : Rudy Ricciotti

Design & Solutions

e-mail : brm-mobilier@brm-mobilier.fr
internet : www.brm-bibliotheques.com
Tel : 05 49 82 10 62

BRM Mobilier Réseau N°1 452 375 306

MICHEL DONEDA
Musicien



Tas de cendres

Musicien improvisateur français des plus respectés dans le monde, Michel Doneda entretient des liens privilégiés avec le Japon, sa culture et ses artistes. Ces pages inédites d'un journal de tournée révèlent un dialogue interculturel à cœur ouvert où l'on peut saisir l'effet-Japon à l'œuvre dans le temps même de la création.

Journal, mars-avril 2003

Tas de cendres
Repos de l'énergie donnée
Capturée
Vendue
Réalisée.
Pas de maintenant
L'autre nom du futur *refus du*
monde pour un papillon.

Arrivée matin du 13 mars. Tokyo Hatagaya.
Tremblement de terre au café.
Mai Saïtoh va nous suivre avec sa caméra.

15/03. – Higashi Oizumi, Merima-ku, Jazz Café.

Espace de qualité – bar au fond – table au milieu. Livres/disques au mur – il fait très chaud.

Forêt de contrebasses, sept en tout. Au deuxième set, trio avec Tetsu et Nobuyoshi... Discussion avec 3 personnes dont une jeune femme artiste sur verre qui visita Brive. Tous intéressés par mon approche du souffle ; question concernant mon training. « *La technique est sous-tendue par une attitude personnelle devant le monde* » (E. Barba).

L'air
Qui porte
Rien
Ne se fixe

Le son est un trajet

Hiéroglyphe de sable
de poussière
d'organe

Au bord

16/03. – Airegin, Yokohama-city. Trio avec Shuichi Chino (piano). Club jazz ouvert tous les soirs. Il fait très chaud. 2 très bons sets, écoute, circulation, énergie. Musique qui avance, se lâche et

creuse. Discussion avec deux jeunes saxophonistes curieux de mes techniques. Avec Shu on parle politique.

17/03. – BarBer Fuji duo.

Pleine lune. 53^e concert organisé par Wataru dans son salon de coiffure. 11 personnes.

Il me semble creuser une autre voie dans ce duo et me soustraire à la turbulence active de Tetsu.

Voix chantée du marchand de pommes de terre passant dans la rue. Très lointaine d'abord, un murmure, j'ai cru que c'était Tetsu qui chantait et puis devant la porte... Tetsu lui répond de son archet.

Photos avec les filles de nos hôtes, accueil et soutien bienveillant de toute la famille.

Discussion avec un jeune homme qui est venu aux 3 concerts. Ma technique a-t-elle un rapport avec le shakuhachi ? Non, je suis poussé vers ce travail du souffle, ce n'est pas une volonté. Position et processus dans l'improvisation : affirmer ma voix, l'imposer ? Ou me rendre transparent à l'instant présent ? Doit-on expérimenter ou non en public ?

Il dit avec conviction : Oui absolument.

Agapes et signatures sur le mur du salon... Une île de paix... À la pause, tout le monde a gardé un silence absolu.

18/3. – Rikuzenn-Takada. « Johnny », Morioka.

Annonce du délai de 48 heures de Bush à Hussein.

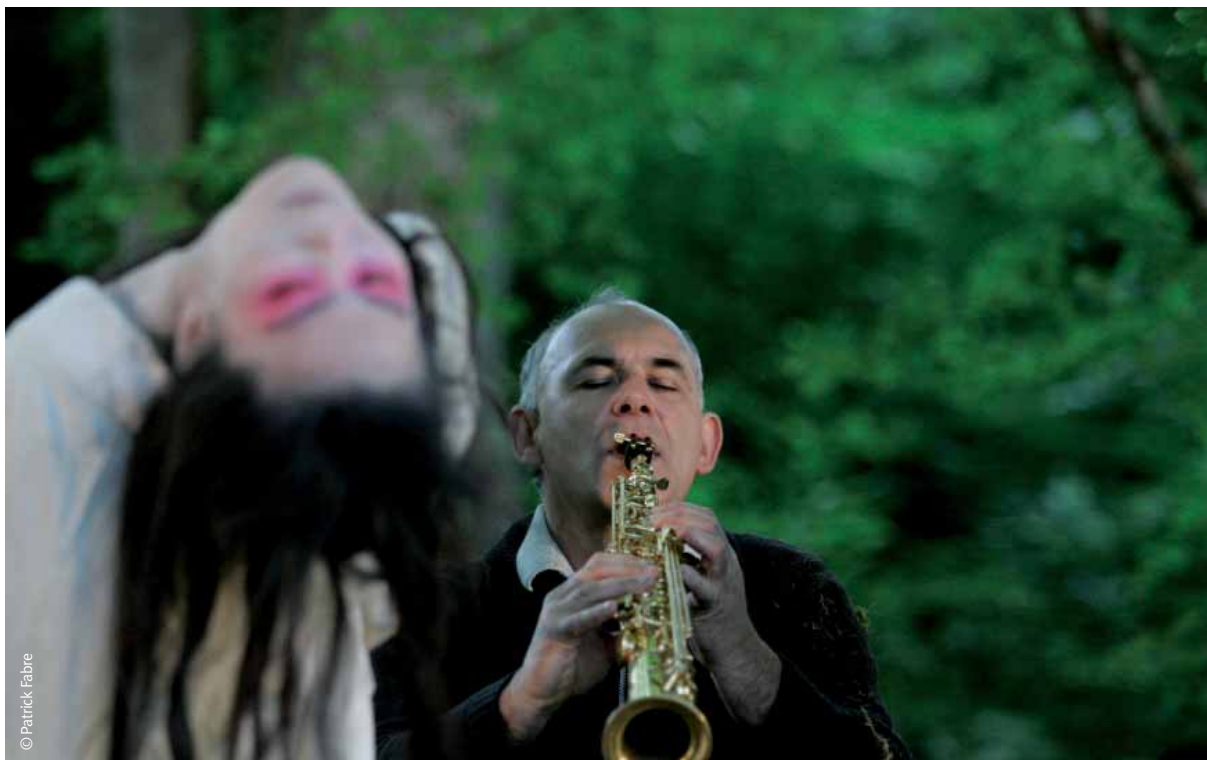
« *Tout le monde tient le bien pour le bien, c'est en cela que réside son mal.* » (Bernard Noël).

Quand on connaît le style, le nom, la production de quelqu'un est ce que cela nous rapproche ?

Ou bien n'est-ce qu'une simulation de la proximité ? (train vers Morioka).

Concert duo organisé par Onyk dans un jazz club très cosy, livres d'arts et photos.

Après le duo sax-piano nous avons mis un peu de temps avant de trouver l'espace et les sons. L'air semblait brouillé, chiffonné, plus rien ne semblait circuler, les canalisations bouchées. Quand l'écoute s'est à nouveau installée, l'air est redevenu respirable.



© Patrick Fabre

Yukiko Nakamura et Michel Doneda.

Discussion avec Yoko la pianiste, son mari américain, 2 ans sans se voir. Elle cherche. Elle dit que notre musique lui a donné une sensation de fragilité avec en même temps une base forte. Je réponds Instabilité.

Soirée arrosée dans la maison de Shinsuke Kishi. Ses sculptures sont très bonnes. Pierres souvent lisses. Découpes très précises, anguleuses et des éclats diffus faisant vibrer la matière de manière complètement différente.

Concentration – Impact/voile léger – Lumière facettes – Grains – lisse.

20/03. Guerre.

« Combien d'existences sont, seront, furent ensevelies afin d'édifier et maintenir cette illusion quotidienne ?... 10 000 ans que le commerce et le travail ont entrepris d'assurer la richesse des nations en courbant l'échine des hommes sous la tare des dieux et de leurs mandataires. »

Voie intérieure se heurte, telle un papillon
À la fenêtre de l'humanité devenue vitre blindée.
Je rêve que la planète s'ouvre en deux et refonde toute cette
misérable dérive dans son magma.

Sons nomades / La Bourse holocauste planétaire
Répression de l'énergie naturelle alimente sans trêve les pulsions
suicidaires. Ici souvent les trains sont arrêtés à cause de suicides.
Être enfermé dans un milieu, et le musical ne fait pas exception,
c'est être arraché à soi-même... accepter la brisure de toutes
formes de solidarité... encore, encore : Être ou avoir ?

Au-delà des styles, des signatures – propriétés des milieux, des
clans – le son qui n'appartient qu'à lui-même.

21/3 au 23/03. – Kid Ailak Art Hall, Tokyo.

Première des 3 soirées produites par Tetsu, avec l'aide de Reiko [Imanishi] et Mai [Satoh], dans ce beau lieu. Trio avec le peintre Kobayashi Yugi. Précis, puissant, généreux. 50 personnes très réceptives. 20 gravures éditées et vendues par Yugi afin d'aider à l'économie de notre tournée. Cadeau d'une gravure à nous deux. Une des peintures contre la guerre.

22/03. Trio avec Kiwao Nomura, poète.

J'ai aussi lu en français des traductions de ses poésies, voix superposées. Mais [l']utilisation du micro dans cet espace n'était pas bienvenue. Intervention contre la guerre. Discussion et enthousiasme du public (beaucoup de poètes) pour notre son.

23/03. – Quatuor avec Taketeru Kudoh et Hideyuki Okaniwa, danseurs.

Un blanc, l'autre costume

L'automne

De sa mort rouge.

En coin

volume d'ombre suintant l'épice.

Dentelle de lune

Pantins coups

Salive

Tant que crisse la toile

Le désordre s'accroît.

Minables flageolant harassant la planche d'estrade.

S'égrène le Bimbo Bell.



© Centre Culturel André Malraux

Shun'ichiro Hisada et Michel Doneda au CCAM de Vandoeuvre-les-Nancy, lors du festival Musique Action 2011.

*Les cheveux grincet et, dans leur élan, la langue pousse
des graviers
devient l'aile dans l'air noir de mes veines.*

Le souffle laisse au corps une empreinte. Peut-être évoque-t-il
une parole sortie d'un noyau noir ?

Le souffle dissout et rassemble toutes paroles.

Le souffle fait une fente dans l'espace, mais on ne passe pas au
travers, c'est elle qui traverse.

Si on cherchait une réalité au son, où se trouverait-elle ?

Dans sa matière ? Dans son déplacement ?

Quand le son devient un objet et qu'il ne fait que se ressembler il
perd sa présence vibratoire.

L'air et l'espace seuls accueillent et, pourtant, ils semblent vides.

Peut-être se projettent-ils entièrement, simultanément, tout à
la fois ? En agitant tous les contenus ils s'engendrent énergies
vitales.

L'après-midi on ramasse du cresson de fontaine chez le peintre
Sadafumi Matsui, un ami d'Iwana [Masaki] qui organise ce jour-là
une manif contre la guerre. Nuit à la montagne à côté du mémo-
rial d'Ozu.

Pétales roses

Blanc

Salé

27/03. – Mizunami Gifu, duo au café Yamamotosanchi.
Organisé par le céramiste Rizu actuellement en France à

Carcassonne c'est-à-dire à 40 km de chez moi.

Public en majorité absolument vierge à l'improvisation. Cadeau d'une
coupe en céramique. Nuit dans la maison au milieu des rizières.
Réveillé par le son du circuit automobile quelque part plus bas.

28/03.

À midi, dans l'atelier de Giro Naito, nous jouons pour nous, avec
ses sculptures métalliques.

Le soir Tajimi-shi, concert avec Shun Ichiru Hisada (chant) au
Ceramic Park Mino.

L'antique et le présent dans le même cercle.

29/03. – Gallery Tusboya Nara-Shi. Concert organisé par une
jeune femme prêtre.

Trio avec Shun. 70 personnes. Discussion à propos de la relation
son/couleur. Le nomade est celui qui ne bouge pas car il n'accu-
mule pas l'expérience, il se déleste.

Ashura aux six bras. Ciel horizontal

Fréquence du bronze.

Terre – soutenir une grave articulation.

Pression – persistance des mantras – dévider la route.

Grande voile du plexus.

30/03.

Dimanche matin je suis invité par Kiriko à un cours de cérémonie
du thé. Le goût premier, celui de l'herbe la plus simple – réminis-
cence de l'animal.

Osaka Gallery Naw concert du duo avec Kan Tae Hwan (*altosax*) et Kan Unil (*haegum*).

Serveur de soi-même.

Dynamique de l'obstruction.

Idiot-cratie sans cœur, sans oreille.

Pétrir une liqueur de bave qu'encrasse le temps. La table colle.

Encore des larmes.

Aptitude de l'inattention défaite de toutes rigueurs, du fluide qui est la joie.

Une torsade d'enclume, scansion de labours sans labeurs.

Éreinte la lumière, épuise la rivière.

Le soir pourrait tomber, il fait jour mais rien n'est clair.

Un rouet tisse mes os, enfourne plein d'espaces, des pores de crâne. Avale ces grumeaux ! Tu es innocent.

Aucun de tes ciels ne sera viable car je les saigne.

Rêve : Tetsu pilier, colonne penchée, oasis du désert.

Visite de temple à Kyoto avec Kan-san le *happy monk*.

Les planches chantent sous nos pas, au bord de l'univers.

Du même gravier les montagnes

et la mer.

Miniature du chaos dans un mur d'enceinte (Ryoan-ji)

Ligne d'œufs sous la feuille de

l'obstinée fougère.

Elles tombaient drues

Les torsades serrées, l'écu ferme qu'il paya pour sa mort (pour Kaoru Abe).

Les sons que nous improvisons sont des totems de paille, de brindilles. Ramassés ici et très loin. On les dresse en plein vent.

04/03. – Hiroshima. Concert organisé par le peintre Kuroda Keiko dans un théâtre du Minami Kumin Center.

60 personnes, certaines rencontrées en 99. Deux parties dans une superbe acoustique.

L'après-midi du 2, visite du mémorial de la paix – en sortant, dégoût au ventre, brume, pluie, sakuras.

Le futur est connu, il est inévitable mais,

Cette onde de paix légère et réelle

Adoucie par la pluie du matin, suspend enfin le temps.

Les yeux ne regardent plus, ils respirent.

Le corps ne pleure plus, aucune trace de sa marche.

Au matin du 5, une corde

de silence traverse le café.

05/04. – Gallery Katsuky, Fukuoka.

Une partie workshop avec le public : écoute/respiration/voix/vêtements/doigts sur table/papier. Étudiants high-school, jeune fille danseuse Butoh, une autre enseigne la musique aux handicapés. En regardant le lac au-dessus duquel volent très bas des longs courriers, on parle de cet homme-insecte maître des cerfs-volants.

Y a-t-il partout une voix minuscule ?

06/04. – Ohita, Jazz Cafe Naima.

Organisé par le moine Naka-san. Une partie duo, l'autre avec Kei Yamauchi au sax alto. Un homme très doux qui a travaillé 25 ans dans une entreprise. Il vient de stopper. En septembre il partira 4 mois pour Amsterdam.

Nuit au temple. Depuis le pont du ferry on regarde longtemps la coulée de lave au-dessus de la ville. Au matin, j'ai du sang dans l'œil.

Les instruments de musique sont des aqueducs.

Ils acheminent les sons et irriguent tous ceux qui dans l'air acceptent et perçoivent leurs fréquences.

08/04. – Kobe.

Concert avec [Shunichiro] Hisada dans une maison bourgeoise, Kitsch, vanité, vide... J'irai pisser sur vos tatamis.

09/04. – Kobe, Shu-Shin-Kan Hall. Tetsu/Michel/Hisada et Masayuki Sumi (*danse*).

Salle spacieuse, superbe, toute en bois. Installation d'horloge en cercle dans l'espace scénique.

D'abord Tetsu/Michel et Hisada/Sumi. Jeu très profond d'Hisada.

Silence, seulement deux sons. Solitude.

Voix sans couleur, avant la langue, avant le chant. Étonnée d'être un vers luisant dans le chaos.

Surprise que son seul son fasse exister le silence.

DISCOGRAPHIE « JAPONAISE » DE MICHEL DONEDA

- Tetsu Saïtoh / Alain Joule / Doneda, *M'uoaz*, Scissors (Japon), 1997.
- Kazue Sawai / Beñat Achiary / Doneda, *Temps Couché*, Victo (Canada), 1998.
- Tetsu Saïtoh / Doneda, *Koh-Kan*, Ohrai rds (Japon), 2000.
- Tetsu Saïtoh / Doneda, *Spring Road '01*, Scissors (Japon), 2001.
- Kazue Sawai / Tetsu Saïtoh / Doneda, *Live at Egg farm*, Sparkling Beatnik (USA), 2000.
- Tetsu Saïtoh / Noriko Tsuboi / Zai Kuning / Shon Chulgi / Doneda, *Pagan Hymn*, Jabara records (Japon), 2000.
- Tetsu Saïtoh/Doneda, *Improvised music from Japan*, Improvised music from Japan, 2002.
- Jack Wright / Tatsuya Nakatani / Doneda, *From Between*, SOS ed. (USA), 2004.
- Kazue Sawai / Kazuo Imai / Lê Quan Ninh / Tetsu Saïtoh / Doneda, *Une Chance Pour l'Ombre*, Victo (Canada), 2004.
- Kazue Sawai / Kazuo Imai / Lê Quan Ninh / Tetsu Saïtoh / Doneda, *Une Chance Pour l'Ombre*, Bab-Ili Lef, 2004.
- Yamauti Katsura / Doneda, *La Drache*, Improvised music from Japan, 2006.
- Tetsu Saïtoh / Kazuo Imai / Doneda, *Orbit, 1*, Travessia (Japon), 2006.
- Jack Wright/Tatsuya Nakatani/Doneda, *No Stranger to Air*, Sprout (USA), 2006.
- Tatsuya Nakatani/Doneda, *White stone, black lamp*, Kobo (USA), 2011.

Un film : *Do you Like my voice ?* de Philippe Chatelain, avec Daunik Lazro, Doneda et Atao Tanaka.

Tous ces titres sont en distribution Metamkine ou Improjazz.





© Hideto Maezawa

De g. à dr. : Michel Doneda, Tetsu Saitoh, Lê Quan Ninh, Mika Kurosawa (danse), Sonha (performeur), Yuji Kobayashi (peintre), au SuperDeluxe, Tokyo, octobre 2011.

Du vent, des avions, des fils électriques, des soupes avalées, des musiques peuvent la traverser.

Elle reste. Elle reste telle une paupière à demi close, sans soir, sans Nord, grise à jamais.

Soudain c'est fulgurant, je réalise que je ne

suis qu'une goutte enfermée dans la clepsydre.

Le fracas va revenir. Les autoroutes, le lac, les pétales roses, les avertissements, les jours, les toits gris, la lumière de métal, la trace au fond du corps d'une calligraphie s'articulant avec rien et mettant tout en résonance.

10/04. – Ichinomya Bar Presente. Ito-san après 3 ans et demi. Mème folie douce. Discussion avec un homme de mon âge. Travailleur typique, dur job et le soir musique et alcool pour oublier et repartir. Il me surnomme Kaze : le vent, et Mado : la fenêtre. On boit beaucoup de vins. Tetsu et moi payons une partie de l'addition avec une trentaine de nos disques.

| | |
|--------------|--------------|
| Déterminisme | propagande |
| L'avenir | davantage |
| Écriture | eau de l'eau |
| Courant | lumière |
| Lieu | œil |
| Distance | réalité |
| Corps | une goutte |
| Réalité | enfin |
| Défaire | pression |

11/04. – Toyohashi.

Organisé par des amis de Kan-san dans une maison à la campagne au sol en terre battue. Très belle écoute, fraîche, ouverte. Le patron m'offre un shakuachi fait par lui-même. Au-dessus montagne avec sommet en pyramide. Un homme me dit qu'il a senti la pression de l'air et par deux fois il a pensé qu'il allait tomber.

Il a dit quelque chose avant le son.

Activité magnétique. Le son est hérissé de molécules. Chacune d'elles l'altère, le déstabilise le maintient.

Le corps tente de se soustraire à cette aspiration, mais l'instrument le retient. Alors, il patauge dans cette soupe de poussières vivantes. Le son comme un aimant va cueillir des cellules nouvelles aux quatre coins de l'espace.

Dans un chaos indescriptible il pêche ainsi sans embarras.

Souvent la pression exaspère et souvent elle fascine. La souprière est ouverte, on y trempe les doigts et, à son tour, le corps enlace ces fréquences que l'on vient de fabriquer.

Quand cesse l'activité sonore, par accident, nécessité ou fatigue ; la pression devient alors palpable. L'oreille est retournée comme un gant. Elle a déplié son fœtus et a pris la dimension de l'espace. Elle n'a plus à entendre, à écouter. Elle respire.

La voiture qui passe, le bruit du cœur, l'étoffe effleurée continuent la sarabande.

13/04. – Kogami-shi, Tokyo.

Quatuor avec Hideaki Kuribayashi (*koto*) et Shozan Tanabe (*shakuachi*). Espace chaleureux et humide. 50 personnes. Shozan joue virtuose, trop. Je dois creuser l'espace pour me fondre dans ce trop-plein. Mikiko nous amène des photos prises lors de la manifestation contre la guerre dans Tokyo.

14/04. – Institut français, Tokyo. Organisé par Philippe Chatelain qui présente son film *Do you like my voice ?* Ensuite, trio avec Karl Stone (*électronique*). 110 personnes, excellente soirée, super acoustique.

15/04. – Espace ES, Tokyo. Quatuor avec Imai Kazuo (*guitare*), Sawai Kazue (*koto*), et au second set Chino-san nous rejoint. Kazue. Son engagement dans le son vient de très profond. Son corps respire jusqu'au bout de ses doigts. Ses doigts bougent l'espace. Elle est un puits.

Koto. Eau sous terre. Sang de tortue. Mémoire intacte est-ce à dire vide ? C'est-à-dire qui connaît avant de le vivre ?

Le noir est l'eau profonde, l'haleine du creux. Le Koto est un réservoir. Kazue en est la gardienne.

| | |
|------------------------------------|----------|
| Balbutier | jusqu'au |
| Prendre l'air, le reprendre | son |
| Le malaxer – broyer – fluidifier – | vide |
| Expulser – rentrer – agiter | |
| Calmer – avaler – étouffer | sans |
| Endiguer – lisser – trembler | contour |
| Échapper – souffler – briser | ■ |

Cette tournée de Michel Doneda et Tetsu Saitoh a donné lieu à la publication de *Spring Road*, un DVD-R de 39' (film de Mai Saitoh, avec Yuji Kobayashi, Kiwao Nomura, Takekeru Kudo, Hideyuki Okaniwa, Shunichiro

Hisada, Tae Hwan, Kang Unil) accompagné d'un CDrom où Michel Doneda et Tetsu Saitoh jouent avec Shunichiro Hisada, Carl Stone, Nobuyoshi Ino, le Bass Ensemble'03, Shuichi Chino, Kazue Sawai, Kazuo Imai (*Spring Road*, Travessia, TRV-004-005 / dist. Metamkine).



Michel Doneda, Tetsu Saitoh, Spring Road

SHINJI AOYAMA
Cinéaste

Survivre au bout du monde

Entretien avec le cinéaste Shinji Aoyama

« Excitant, virulent, enthousiasmant, nécessaire, parfois capable d'une violence incroyable, capable de la plus tétanisante mélancolie, capable de la plus humaine chaleur (...) Il avait filmé le bout du monde, le voilà qui s'attaque au début de la survivance. » (Philippe Azoury).

Rencontre avec cet artiste à la filmographie protéiforme, du cinéma de genre à l'expérimentation radicale.

Romancier, réalisateur, monteur, scénariste, acteur, Shinji Aoyama, né en 1964 à Kitakyushu, se plaît à explorer toutes les formes d'art possibles. Très souvent autour du cinéma. Le réalisateur s'intègre, aux côtés de Kiyoshi Kurosawa, dans une des formes récentes de la nouvelle vague du Japon (*Rikkyo nuberu bagu*). Admirant le cinéma d'auteur européen, ces metteurs en scène s'intéressent principalement au Japon d'aujourd'hui qui, entre modernité et tradition, traverse une profonde crise économique, et le filment dans un style proche. Aujourd'hui, les Occidentaux connaissent surtout du cinéma japonais les magnifiques films d'animation de Hayao Miyazaki, si ce n'est les œuvres torturées et souvent violentes de Takeshi Kitano. Shinji Aoyama est d'une autre trempe. Créateur valsant d'un genre à l'autre, thriller, documentaire, comique, il revendique l'importance de l'image et de ce qu'elle fait naître en chacun de nous. Révélant dans ses films une nouvelle facette de la culture japonaise, il cherche constamment à se renouveler. Le fixer dans un genre précis, lui attribuer une logique implacable, serait tenter de saisir de l'eau entre ses doigts.

FILMER...

• **Comment vous êtes-vous décidé à faire du cinéma ?**

Shinji Aoyama : Je ne sais pas exactement. Quand je m'en suis rendu compte, je faisais déjà des films. La musique est peut-être venue avant le film. Je crois avoir été attiré par la grandeur du cinéma.

• **Vous êtes également écrivain et vous évoquez souvent le rapport entre roman et film. En quoi l'un influe-t-il sur l'autre ?**

J'ai le point de vue d'un créateur. Pour moi, toutes les formes

artistiques sont liées à l'image. Un film ne peut pas être la réalité. Dans les deux cas, roman ou film, il y a des limites. Il y a trois types d'images : celles que le cerveau crée, celles que crée le cœur et l'image de la réalité. L'image du cerveau, c'est une idée. Celle du cœur, c'est l'impression ressentie à partir de ce que l'on voit. Lorsque ces images se mélangent, le film se crée – ou le roman.

• **Quel est actuellement votre film « coup de cœur » parmi ceux que vous avez réalisés ?**

Tokyo Koen, mon dernier film. On y voit ma façon actuelle de m'exprimer. Pour la première fois, je me sens libéré. Pendant quatre ans, je n'ai pas pu tourner, je me sentais enchaîné. C'est pourquoi je veux le montrer au public.

• **Quelle est l'importance du son dans vos films, par exemple dans *Eli, Eli Lema Sabachthani* ? et *Ajima No Uta* ?**

Avec le son, on a l'impression de créer une image, comme si on créait le son de nos doigts. Je n'oublie pas le cinéma en tant que média. Si aujourd'hui on est attiré par lui, c'est parce que les trois types d'images se mêlent de façon équilibrée.

• **Dans vos entretiens, vous parlez de votre volonté de créer des films chaque fois différents. N'y a-t-il aucune ligne directrice ?**

Les êtres humains ne peuvent pas changer même s'ils le veulent, donc il y a forcément des



© Philippe Cosset

Shinji Aoyama au Festival international du film de La Roche-sur-Yon 2011.



Cricketts, avec Tsutomu Yamazaki et Kyoka Suzuki. (en h.). Haruma Miura (au c. et en b.) et Nana Eikura (au c.) dans *Tokyo Koen*.

points communs. De grands critiques renommés en trouveront certainement. Même si je veux varier, c'est quelque chose dont je ne suis pas conscient. Un de mes meilleurs amis m'a dit, après avoir vu *Tokyo Koen*, que je n'avais pas changé. Ça a été un choc pour moi, surtout que beaucoup de gens me disent le contraire ! Mais je ne fais pas attention à ça pendant que je tourne.

• Comment traitez-vous le cinéma de genre ?

Je n'ai pas vraiment de méthode. Je ne cherche pas une manière de tourner. Je cherche surtout à répondre à la question : comment faire un film à partir d'une histoire ? Que tirer de l'histoire ? Et aussi, qu'est-ce que les acteurs apportent ? Parfois, les acteurs commencent avec un jeu particulier. En tant que réalisateur, je dois avoir de l'intuition pour repérer et encourager ce jeu inattendu.

... LE JAPON

• *Ajima No Uta* est un film dans lequel vous vous intéressez à l'histoire d'un groupe de musique traditionnelle, Rinken Band. En quoi sa musique vous a-t-elle influencé ?

Ce film a été fait de façon accidentelle. J'ai connu ce groupe par hasard. Vous connaissez l'histoire de l'île d'Okinawa ? Il y a une grande polémique à cause de la présence de bases américaines, l'île ayant appartenu aux USA. Maintenant, elle est japonaise. À l'époque, on n'en parlait pas beaucoup et je voulais connaître la culture particulière de cette île. En fait, le producteur est devenu très ami avec le groupe. Alors on s'est dit : pourquoi ne pas faire un film sur eux ? C'est avec ces deux idées que le film est né. Et j'ai découvert que cette île a une autre culture que le Japon alors qu'elle en fait partie. Je ne sais pas si l'on connaît la même histoire en France mais ça me fait penser aux colonisations. Okinawa est une île qui n'a rien à voir avec le Japon mais qui a été incluse dans le Japon. Il y avait un royaume avant, c'était un pays. Ça se ressent avec la musique, l'harmonie d'Okinawa, qui n'a rien à voir avec la musique traditionnelle japonaise. Nous n'allons jamais écouter cette musique. Et en même temps, je trouve que la musique d'Okinawa a quelque chose qui résonne dans nos cœurs malgré ses origines étrangères. Pour moi, Okinawa est une colonie qui est l'origine profonde du Japon.

QUELQUES FILMS DE SHINJI AOYAMA

- *Tokyo Koen*. Situé dans le paysage d'un Tokyo contemporain, *Tokyo Koen* suit le parcours d'un jeune étudiant et apprenti photographe engagé par un homme pour espionner la petite amie de ce dernier. Au travers du récit de ce personnage attachant, un véritable aperçu de la vie quotidienne des Japonais.
- *Lakeside Murder Case*. Ce thriller sombre à l'ambiance étouffante, véritable huis clos, raconte l'histoire de trois familles qui font suivre à leurs enfants un stage de préparation intensif pour leur admission dans une école prestigieuse. Récit de meurtre et suspicion constituent le premier film « de genre » composé par Aoyama. Y transparait une critique du système scolaire japonais et de sa dureté.
- *Eli, eli, lema sabachthani* ? Dans un univers de fin du monde où quelques survivants de la race humaine tentent d'échapper à une maladie étrange qui les mène au suicide, deux musiciens dont l'art est déroutant et agressif apportent ce qui semble être un remède aux gens. Un film étrange et dérangeant.
- *Cricketts* prend place dans un décor à nouveau différent, à l'écart de la civilisation agitée des Japonais. Kaoru vit avec un aveugle à l'extérieur de Tokyo, dans une maison isolée. Lors de quelques passages en ville, ses rencontres lui font ressentir l'enfermement de son quotidien.
- *Eureka* est le récit de la lente reconstruction de trois personnages traumatisés par une prise d'otage. Les images et le son sont là encore exploités pour émouvoir les spectateurs. Le film a reçu le Prix de la critique internationale. Beaucoup le considèrent comme la plus grande réalisation de Shinji Aoyama. Peut-on y retrouver un parallèle avec les grands cataclysmes desquels le Japon a dû se relever au cours de son Histoire ?



• **De quelle manière pensez-vous appréhender le Japon dans vos films ?**

Je ne cherche pas à montrer le Japon ou ses problèmes. Je veux montrer les questions qui sont sous mes yeux, mais pas les conclusions. Je touche et je montre les questions. Il existe différents types de publics, certains veulent écouter les conclusions et d'autres ne le veulent pas. Je suis plutôt dans le deuxième cas. Si un film me montre des conclusions, je suis déçu. C'est pourquoi je ne veux pas montrer les conclusions. Je jette des faits au public.

• **La catastrophe qu'a connue le Japon le 11 mars 2011 aura-t-elle selon vous des répercussions sur les films japonais ?**

Le cinéma japonais a déjà commencé à changer depuis. Mais même sans la catastrophe, il aurait changé. Pendant la séance de questions avec le public à la fin de *Tokyo Koen*, je réfléchissais à ça. La situation était déjà grave pour le cinéma japonais. Depuis que le néo-libéralisme a été détruit, l'économie ne marche plus et cela a détruit le monde du cinéma. On devait changer. Mais, quoi qu'il en soit, je ne veux surtout pas faire de film avec la catastrophe comme prétexte. Cela prendrait trop de temps, car il faut du recul. Et si pour ce faire je devais changer de méthode, je le regretterais.

• **Vous faites partie de la nouvelle vague du cinéma japonais. Quelle est la place de votre œuvre dans le cinéma japonais, selon vous ?**

Aujourd'hui, le terme de nouvelle vague est un peu vieillot. Mais même si je ne l'aime pas trop, je sais qu'il faut ce type de terme pour vendre les films. C'est quelque chose que les autres décident et que je conserverai. Je ne me sens pas très proche



Eli, Eli, Lema Sabachthani ?

des cinéastes de ma génération. Plutôt des cinéastes étrangers actuels : Bertrand Bonello par exemple, mais aussi certains réalisateurs chinois et américains.

• **Quels sont vos projets ?**

J'ai trois ou quatre projets en même temps. Je ne peux pas vous en dire plus. Si je les dévoile maintenant, j'ai l'impression qu'ils n'aboutiront pas. Je préfère garder le secret. Je peux vous dire quand même qu'il est tout à fait possible que la scène des zombies dans *Tokyo Koen* devienne un jour un film ! Ce n'est absolument pas une blague ! ■

Propos recueillis par Caroline Bugajski et Alexandra Goubin, étudiantes en Information communication à l'IUT de La Roche-sur-Yon (85) lors du Festival international du film 2011.

FILMOGRAPHIE

1995 : *It's not in the text book* (*Kyokasho ni nai !*) ; *Helpless**. – **1996** : *A cop, a bitch and a killer* ; *Deux voyous* (*Chinpira* / titre anglais : *Two punks*)**. – **1997** : *Wild Life** ; *An Obsession** (*Tsumetai Chi*). – **1998** : *Shady Grove* (*Sheidii Gurovu*). – **1999** : *At the Edge of Chaos* (MM, doc.) ; *EM Embalming** (Enbamingu). – **2000** : *Eureka**** (*Yurika* ou *Yuriika*), Prix de la critique au festival de Cannes ; *To the alley : The films Kenji Nakagami left out* (*Roji E*) doc. – **2001** : *Desert Moon**** (*Tsuki no Sabaku*) ; *Not to Talk all about Her who Got already Old* (MM). – **2002** : *Song of Ajima* (*Ajima no uta : Uehara Tomoko, tenjo no utagoe*), doc. ; *Vision Quest of Bashoh* (MM, doc.) ; *La forêt sans nom* (*Shiritsu tantei Hama Maiku : Namae no nai mori* / titre international : *Mike Yokohama : A Forest with No Name*) ; *Jésus dans les décombres* (MM, d'après la nouvelle d'Ishikawa Jun, éd. Gallimard) ; *A Cop who Can Say No* (CM). – **2003** : *Trunk* (CM) ; *Like a Desperado under the Eaves* (CM) ; *Days in the Shade* (CM) ; *Far from the Current* (CM). – **2004** : *Lakeside Murder Case* (*Reikusaido mada kesu*) ; *Subterrenian Homesick Blues* (deux versions CM/MM) ; *Eli, Eli, lema sabachthani ?** (titre français : *Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ?*). – **2005** : *Wish You Were Here* (CM). – **2006** : *AA* (doc) ; *Crickets* (*Koorogi*). – **2007** : *Sad vacation*. – **2008** : *Le Petit Chaperon rouge* (*Little Red riding hood*, CM). – **2011** : *Tokyo Koen* (d'après le roman de Shoji Yukiya).

* Disponible en DVD en VO sous-titrée en anglais. – ** Disponible en VHS. – *** Disponible en DVD en VO sous-titrée en français.

Pour en savoir plus

- Un entretien : www.cahiersducinema.com/Realisateur-de-Sad-Vacation.html
- Présentation de ses films au Festival international du film de La Roche-sur-Yon : www.fif-85.com/images/stories/doc/journaldufif.pdf

Les gens



Philippe Charrier a pris la direction du réseau des médiathèques de la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg le 23 janvier, succédant à

André Hincker, parti à la retraite. Philippe Charrier était auparavant délégué à l'action culturelle et à la communication à la Bibliothèque publique d'Information (Bpi).



Bertrand Calenge est depuis le 1^{er} janvier le directeur des études à l'Enssib à Lyon. Il était responsable de l'évaluation prospective

et interne à la bibliothèque municipale de Lyon.



Pierre Guinard est depuis le 1^{er} janvier le directeur des Collections et des contenus de la bibliothèque municipale de Lyon. Il occupait avant

le poste de responsable de département du fonds ancien.



Catherine Dilosquet-Vong est depuis le 2 janvier la responsable des trois bibliothèques de Saint-Étienne-du-Rouvray (76), succédant

ainsi à Danièle Hibon, partie à la retraite.

Marie Déage est depuis le 1^{er} janvier responsable du département des services publics de la bibliothèque de Bron l'université Lyon-2. Elle occupait auparavant le poste de responsable du département des services publics à l'université d'Évry.



Renaud Aïoutz a rejoint le 1^{er} février dernier la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme en tant que chef de projet

Développement numérique. Il avait créé en 2005 le Réseau des médiathèques de Tence en Haute-Loire (Risom).



David-Georges Picard est depuis le 1^{er} janvier conseiller pour le livre et la lecture à la Drac d'Alsace. Il occupait auparavant le

poste de chargé de mission auprès de l'administrateur pour l'action culturelle, les relations internationales et la communication externe à la BNU de Strasbourg.

En bref

■ COMITÉ D'ÉTHIQUE

La réflexion entamée par le Bureau national lors de l'élaboration de notre dossier « Censure » (décembre 2008) a abouti à la formation d'un Comité d'éthique devenu opérationnel en ce début 2012. Il est une instance d'écoute, de réorientation et de conseil et a notamment pour rôle de permettre aux professionnels en difficulté qui ont recours à lui de prendre du recul par rapport à leur situation et d'en apprécier toutes les facettes. Il ne sera pas saisi directement, mais par l'intermédiaire de l'ABF. Une adresse électronique dédiée a été créée : ethique@abf.asso.fr. Elle peut

être utilisée directement par les intéressés et les instances de l'ABF – notamment régionales – peuvent y renvoyer si elles le jugent utile. Le comité ne s'exprimera pas publiquement ni n'engagera lui-même des démarches. Il conseillera le cas échéant aux instances élues de l'ABF de le faire.

Les membres de ce comité sont : Gérard Briand (ancien président de l'ABF), Françoise Danset (ancienne présidente de l'ABF), Michel Melot (ancien président du Conseil supérieur des bibliothèques) et Georges Perrin (ancien inspecteur général des bibliothèques).

■ BUREAU NATIONAL

Valérie Moreau-Versavel, présidente du groupe régional

ABF-Centre, a été élue au Bureau national sur un des deux postes de vice-président, en remplacement de Marie-Josée Rich, pour un mandat partiel jusqu'au renouvellement des instances en 2013. Elle s'occupera particulièrement de la formation ABF.

■ COMMISSION COMMUNICATION

La nouvelle commission Communication de l'ABF a vu le jour en ce début d'année. Elle se propose de rendre visible, extérieurement à notre profession, les actions et missions de l'ABF et par voie de conséquence nos métiers ; de nouer des relations étroites avec la presse extraprofessionnelle (sur des opérations événementielles comme le

Disparition ISABELLE JAN (1931-2012)

Isabelle Jan est décédée le 3 février dernier. Elle est née le 13 décembre 1931, fille de Jean Cassou et d'Ida Jankélevitch, sœur du philosophe. Après des études de lettres, elle est sollicitée par la radio pour la musicalité de sa voix. Elle y fait des lectures et donne des leçons d'espagnol. C'est à l'occasion d'un stage à la bibliothèque de l'Heure joyeuse à Paris qu'elle se prend d'amour pour la littérature enfantine. Elle travaille auprès de Paul Faucher (créateur du Père Castor), anime avec Natha Caputo (critique de littérature de jeunesse) « La Ronde des livres », première émission radiophonique française consacrée aux livres pour la jeunesse et, surtout, en 1966, devient éditrice chez Nathan. Elle y crée la célèbre « Bibliothèque internationale », collection qui rassemble à l'intention des jeunes lecteurs les chefs-d'œuvre d'écrivains du monde entier, puis lance les collections de poche « Arc-en-poche » et « Arc-en-poche Deux ». Elle éditera plus de 350 titres pour la jeunesse, essentiellement des romans, mais aussi des anthologies de poèmes et de nouvelles. En 1969, elle publie un *Essai sur la littérature enfantine* (Les Éditions ouvrières), réactualisé et réédité de nombreuses fois (sous le titre *La littérature enfantine*), ouvrage théorique qui a constamment nourri la réflexion des professionnels et dont l'actualité et la pertinence ne se périment pas.

Elle enseigne dans le cadre du CAFB et, comme assistante en littérature comparée, dans les universités de Paris-12 et Paris-7. Grande connaisseuse de littérature anglaise – elle traduira et/ou éditera plusieurs titres de Dickens et de Thackeray –, mais pas exclusivement, elle publie des ouvrages critiques : *Alexandre Dumas, romancier* (1973), *Andersen et ses contes* (1977), *Les divinités du tic : en lisant Charles Dickens* (2003).

À la demande de Jean Gattegno, directeur du Livre, elle est chargée de mission en 1981 et 1986 à la suite desquelles elle rédige un rapport sur la lecture publique et *Les livres pour la jeunesse, un enjeu pour l'avenir* (Le Sorbier, 1988). Isabelle Jan a également écrit un recueil de nouvelles, *Écrits par cœur* (Garance, 1982), des romans, *Le Fin fond* (Ramsay, 1986), *Pilar* (Calmann-Lévy, 1995, largement inspiré de son enfance), des recueils de poèmes, *Résidu diurne* (2005) et *Bastringue* (2010) aux éditions Tarabuste qui s'apprennent à publier un nouveau recueil. Isabelle Jan aimait plus que tout la littérature dont elle parlait avec une intelligence incandescente et une passion communicative. Quiconque a eu le privilège de l'entendre, soit en privé soit lors de ses conférences, n'oubliera pas la force de conviction, l'exigence intellectuelle et l'enthousiasme, parfois lyrique, dont elle faisait preuve, inlassablement.

Nic DIAMENT



CONGRÈS DE L'ABF – MONTREUIL 2012

Le congrès annuel de l'ABF se tiendra du 7 au 9/06 à Montreuil (93), sur le thème : « Les bibliothèques, une affaire publique ».

7/06 : Conférence inaugurale : « Qu'est-ce qu'une politique publique ? » (Yves Surel, professeur de science politique à Paris 2 et Sciences Po). – **Session 1** : « Les bibliothèques dans les politiques publiques », avec I. This-Saint-Jean (conseil régional d'Île-de-France), J. Marsaud (communauté d'agglomération Plaine Commune), Dominique Arot (IGB), mod. : M. Vanmarque. – **Atelier 1** : « Les services en direction des populations étrangères non francophones » avec C. Perol et R. Pannecoucke (Montreuil), M.-P. Carhuel (Méd. de Trappes), mod. D. Tabah. – **S. 2** : « Politiques publiques et rigueur budgétaire dans le contexte de crise économique », avec P. Laurent (FNCC), C. Pérales (BU Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines), F. Benhamou (économiste, professeur à l'université Paris-13), mod. A.-P. Syren (Bib. et Méd. de Metz). **8/06 – S. 3** : « Faut-il encore des bibliothèques ? (1) », avec O. Grandet (Bib. du campus Condorcet), V. Saboya (secr. d'État à la Culture, Brésil), V. Balbo-Bonneval (cté d'aggl. Saint-Quentin-en-Yvelines), mod. D. Lahary et D. Tabah. – **S. 4** : « Faut-il encore des bibliothèques ? (2) Exemples d'ailleurs », avec S. Payette (Bib. de Brossard Georgette-Lepage, Québec), M. Stephan (Univ. libanaise)... mod. A. Guinery. – **S. 5** : « Comment associer les publics à la définition des services, à la mise en place des politiques », avec X. Galaup (Méd. dép. du Haut-Rhin), A. Beldiman-Moore (Bib. de Science-po), D. Tabah, mod. J.-M. Barbiche (CA de l'ADBU, Bib. de l'École centrale Paris). – **A. 2** : « Politique des services de la bibliothèque », avec B. Calenge (Enssib) et M. Itier-Cœur. **9/06 – A. 3** : « Évaluer les activités et les services de la bibliothèque ». Synthèse des groupes de travail de la veille, mod. C. Evans (Bpi) et M. Cantau (maire adj. des Mureaux). – **S. 6** : « Politiques publiques nationales », avec N. Georges (MCC), B. Racine (BnF), G. Colcanap (SCD Évry, Couperin), mod. L. Santantonios. – **A. 4** : « Intercommunalité, un atout pour la lecture publique ? », anim. D. Lahary. – **A. 5** : « Les bibliothèques : lieux d'accès à la citoyenneté pour les personnes handicapées », avec A. Mako (Ass. BâBDP), A. Ragui (AAHV Bretagne), F. Sarnowski (Bibliopass), mod. M.-N. Andissac. – **S. 7** : « L'IABD et la défense de l'intérêt public, bilan et perspectives » (table ronde), avec D. Lahary, M. Battisti, M.-D. Heusse, J.-Ph. Legois, A.-P. Syren, M. Fauchié, L. Maurel, S. Mercier (membres experts de l'IABD), mod. L. Bontan.

Nouveau : de très nombreuses rencontres avec : Images en Bibliothèques, le MoTif, les groupes et commissions de l'ABF Cederom-Sni, CVS, Carel, AFI, la Bpi, les bibliothèques de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, des sociologues, etc. dans les Espaces rencontres.



congrès national...); renforcer le ciblage de la presse par la rédaction de communiqués sur l'ABF, les missions des bibliothécaires, les offres de services développées dans les bibliothèques...; mettre sur pied une campagne de promotion par voie électronique, imprimée, radiophonique, télévisuelle. Sa responsable, Marie-Paule Doncque (communication-programmation culturelle des Bibliothèques de Metz) a été rejointe par les premiers membres : Aude Pilard (médiathèque de Massy); Éric Bourdeau (Bibliothèque Mériadeck, Bordeaux); Clémentine Slembrouck et Caroline Simon (La Petite Bibliothèque Ronde, Clamart).

■ BIBLIOTHÈQUES, CONSTRUCTION DE SOI ET LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Ce nouveau groupe de travail vise à souligner le rôle d'accompagnement des bibliothèques dans la construction

de l'individu en lui donnant accès à des collections et des espaces en lesquels il peut interroger, construire et affirmer ce qu'il est, souhaite être, se pense être. Il s'agit également de favoriser les rencontres en permettant l'expression des minorités. Le groupe souhaite travailler de manière transversale avec les autres groupes et commissions de l'ABF et permettre la prise de positions politiques sur la liberté d'expression. Les trois angles de réflexion choisis pour repenser missions, services, espaces et accès aux collections sont : le multiculturalisme; les questions de genres; l'orientation sexuelle et sentimentale. Ses objectifs : provoquer la réflexion sur la lutte contre les stéréotypes et la construction de l'individu au sein de l'association en proposant un espace d'échanges, des retours d'expériences et une veille sur le sujet; faire émerger une prise de position politique sur ces sujets au sein de

l'ABF; relayer les réflexions et les actions qui ont lieu au niveau international. Responsable : Raphaëlle Bats (Enssib). Membres : Thomas Chaimbault (Enssib), Philippe Colomb (Bpi), David-Georges Picard (Drac Alsace). Un blog : <http://legothequeabf.wordpress.com>. Twitter/E-mail : legotheque@gmail.com

■ ALSACE

Après le cycle sur les documents numériques, deux journées d'étude seront centrées sur les publics. Le 26/03, à Sélestat (67) : « Être bibliothécaire Jeunesse aujourd'hui ». Après une matinée centrée sur les pratiques culturelles, l'après-midi se focalisera sur des actions et propositions novatrices. Le 14/05 : « Les seniors ». La proportion de seniors augmente fortement. Le plus souvent actifs, ils sont habitués à utiliser les outils culturels à disposition. Quelle place leur donner dans les médiathèques ? Pour quelle

implication ? Quels nouveaux services leur offrir ? La journée d'étude abordera les aspects théoriques, sociologiques, comme les expériences et les actions concrètes.

■ AUVERGNE

Trois journées d'études sont prévues ce trimestre : **15/03 (Moulins)** : « La représentation du féminin dans l'album » avec Nelly Chabrol-Gagne et les éditions Talents Hauts. Journée proposée par le Musée de l'illustration jeunesse (ex-Centre de l'illustration) à l'ABF. **26/04 (Le Puy-en-Velay)** : « Qu'est-ce que la bibliothèque peut apporter à l'écosystème numérique ? » avec Lionel Dujol et Renaud Walter, 3^e journée du cycle de conférences sur le développement et la gestion d'une bibliothèque sur un territoire après « La bibliothèque, boîte à outils pour un territoire » (29/09/2011) et « L'accès aux bibliothèques : la question des horaires d'ouverture » (24/11/2011).

Journée d'étude

Groupe Midi-Pyrénées

Musique en bibliothèque

Journée d'étude, médiathèque José Cabanis, Toulouse, 19 septembre 2011

Comment la réflexion sur la baisse des prêts de CD en bibliothèque incite-t-elle les bibliothécaires musicaux – et les autres – à réfléchir et à mettre en place d'autres moyens et d'autres outils pour confirmer, sinon donner, la place de la musique en bibliothèque ?



© Edith Marbach - Conseil général du Haut-Rhin

Le Médiabus de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin.

> Faire fonctionner les œuvres

Introduite par Philippe Astor, journaliste spécialiste de l'industrie de la musique et d'Internet (*Musique Info*, *ZDNet*, *Musicspot.fr*) mais également co-fondateur d'Électron libre et blogueur¹, cette journée d'étude débute avec Gilles Rettel et sa présentation inaugurale d'un extrait des BBC Proms qui montre des centaines de personnes chantant en cœur dans un théâtre londonien. À l'extérieur, 200 000 personnes se joignent à cette communion : celle-ci, nous dit Gilles Rettel, n'est possible que dans la vie réelle, pas sur Internet.

Ensuite, Gilles Rettel commence par évoquer des « lieux concentrateurs » à l'aide de son support intitulé « Faire fonctionner les œuvres » (en référence au philosophe Nelson Goodman) : il s'agit de lieux physiques dans lesquels on peut se déplacer. Ces lieux concentrateurs rendent parfois l'œuvre invisible : trop de documents y sont concentrés, serrés sur des rayonnages. Se pose alors le problème de

l'exposition et de la visibilité des œuvres. Dans ces lieux concentrateurs, l'organisation y est *top-down* : une proposition faite par la bibliothèque ou le bibliothécaire redescend vers l'utilisateur. Ce monde, celui du stockage physique de support matériel, est maintenant révolu. En effet, 51 % de la musique est aujourd'hui écoutée en *streaming*. Une grande partie des informations est donnée en flux, et ce phénomène va s'accroître : il cite l'exemple d'une compagnie d'avion qui propose d'ores et déjà l'ensemble de ses informations traditionnellement sur plaquette sur iPad. Le dernier album de Björk a été produit pour être écouté – et pour en faire l'expérience – sur iPad.

Entre 2002 et 2010, on a assisté à une chute de 65 % des ventes de CD. Pour l'année 2011 cette baisse représente -12 %. Selon Gilles Rettel, un plancher de 10 % sera atteint : le CD va devenir un marché de niche. Deux termes sont essentiels aujourd'hui lorsqu'on parle de musique :

- la *volatilité* : grâce à la numérisation, le phonogramme n'adhère plus au support ;
- l'*ubiquité* : le phonogramme se déplace en réseau.

La musique est devenue un fluide. Cette idée d'ubiquité est empruntée à Paul Valéry, dans *La conquête de l'ubiquité*² publié en 1928 : on n'a plus besoin de support. La conséquence économique est majeure car, effectivement, on ne paie pas l'eau du robinet comme l'eau en bouteille. On ne paie donc pas la musique en *streaming* comme celle fixée sur un CD. Rien n'est plus aujourd'hui « médié »

par un support physique : l'être est donc plus important que l'avoir. De nouveaux lieux concentrateurs apparaissent alors : Deezer, BnF, Gallica, Google...

Gilles Rettel dénonce le concept de « dématérialisation » comme un mythe. C'est la raison pour laquelle il propose le terme de « *soniel* » : un phonogramme qui n'est pas lié à un support dédié.

Que se passe-t-il alors dans le cerveau des usagers ? Recourant à la notion d'aura telle que l'a utilisée Walter Benjamin, Rettel souligne que plus l'on s'éloigne de l'œuvre originale, plus s'affaiblit son impact (une photo de la pyramide de Kheops a une aura différente de la pyramide de Kheops vue *in situ*). Son impact cognitif est tout à fait autre. Gilles Rettel emprunte alors une question posée par Serge Toubiana : qu'advient-il de l'aura d'un film sur Internet ? On touche aujourd'hui au terme d'une évolution : on ne pourra pas aller plus loin dans la fin de l'impact. Gilles Rettel propose alors de substituer à l'aura de Walter Benjamin la notion d'effet de vie empruntée à Marc-Mathieu Münch³. En effet, l'aura touche aux conditions de diffusion quand l'effet de vie s'adresse à la qualité de l'œuvre elle-même. La question devient celle-ci : peut-on déterminer des critères pour hiérarchiser une œuvre ? Münch propose huit invariants corollaires, dont l'un est la plurivalence : celle-ci concerne le nombre de connexions synaptiques activées dans le cerveau. Plus ces réseaux sont activés, plus l'œuvre est importante. D'où l'apparition de l'idée de *halo* : l'utilisateur doit s'approprier l'œuvre. Il y a une attention apportée à l'œuvre, l'utilisateur doit faire

1. www.digitaljukebox.fr

2. Paul Valéry, Pièces sur l'art *in Œuvres*, Gallimard, coll. « La Pléiade », vol. II.

3. Marc-Mathieu Münch, *L'effet de vie ou le singulier de l'art littéraire*, Champion, 2004.

un effort dans le temps. L'appropriation d'une œuvre ne peut pas être instantanée. Or, aujourd'hui, on manque de temps. Et le temps a de la valeur : Gilles Rettel rappelle la phrase de Patrick Le Lay concernant TF1 et le temps de cerveau disponible de la publicité vendu à Coca Cola ainsi que les mots de Nietzsche dans son avant-propos de la *Généalogie de la morale* : « Il faudrait avoir la patience d'une vache. »

Le temps est en effet le vrai problème aujourd'hui : sans lui, le monde devient complexe et dangereux, puisque nous avons accès à tout. Or, accéder n'est pas connaître. La difficulté réside alors dans la gestion de l'instantanéité de l'accès. Rettel cite alors une étude scientifique : l'« effet Google » – disposer de toutes les informations sous la main – entraîne une moins bonne mémorisation. Si l'on pense pouvoir se dispenser de tout travail parce que l'on dispose de tout sur Internet, alors on devient idiot.

Top-down/bottom up. Le *top-down* évoque le royaume de France régi par le droit divin. Faisant appel à la sociologie de la traduction, il remarque que les consommateurs transforment tout ce qui leur est imposé : le rock est une expression *bottom up*. Le *bottom up* est très bien illustré par le web 2.0 où l'internaute devient créateur. Dans les bibliothèques aussi, l'utilisateur voudra devenir créateur. Mais si les outils technologiques permettent de créer, quelle est la qualité de cette création ? Citant Alain Finkielkraut (*La défaite de la pensée*), Gilles Rettel pose alors la question de la culture pour tous ou pour chacun.

Qu'en est-il alors des bibliothèques ? Elles ne disparaîtront pas (Internet ne répond pas à toutes les pratiques), mais l'usage des supports ira en diminuant. La valeur essentielle devient alors le temps que l'on y passe. La bibliothèque devient alors le lieu où l'expérience musicale est unique et multimodale. On ne doit pas se contenter de donner accès. La « réalité augmentée » existe à la bibliothèque, par exemple sous le mode du *blind test*.

Rettel conclut sur la reconnaissance à la fois de l'être et de l'avoir : on compte le fonds et les usagers. Comment calculer l'être ? En rendant les bibliothèques inspirantes, roboratives, en faisant en sorte

qu'elles stimulent la réflexion, qu'elles enrichissent l'esprit. Il faut que la bibliothèque soit créative, qu'elle soit un lieu d'expérimentation. Il cite pour terminer le slogan d'une bibliothèque entendu au congrès de l'ABF sur la communication en bibliothèque : « On vit plus fort à la bibliothèque. » L'utilisateur doit enrichir son être, il faut donc organiser la rencontre entre les auteurs, les œuvres et les usagers. La bibliothèque doit devenir une véritable maison de tolérance, une entre-preneuse⁴.

> MusicMe à la médiathèque départementale du Haut-Rhin

Renault Walter rappelle que, pour des questions juridiques notamment, mais aussi techniques, le téléchargement est très difficile à mettre en place en médiathèque. L'univers musical des médiathèques alsaciennes s'est donc pourvu d'une plateforme de *streaming*. L'histoire du *streaming* musical commence avec Deezer, qui a su négocier avec les majors. Mais aujourd'hui, il faut s'abonner de plus en plus, d'où un recul de la gratuité. Bientôt, les ordinateurs dépasseront le nombre de platines CD dans les foyers : il faut donc accompagner les usagers sur leur terrain. Renault Walter cite l'exemple de l'iCloud d'Apple : un serveur en ligne avec un espace de stockage de 5 Mo situé sur un serveur distant.

En bibliothèque, le *streaming* vient compléter le fonds physique, il permet d'étendre le catalogue de la bibliothèque, mais aussi de favoriser la proximité en valorisant la musique produite localement comme toutes les productions sonores propres à l'établissement : conférences, interviews, etc. Le *streaming* en bibliothèque est donc à penser comme un appât pour le reste de la bibliothèque. En 2009, Xavier Galaup, directeur adjoint de la MD68, met en place un lecteur lastFM sur le site de la médiathèque départementale, écoutable par tous les usagers. Cette démarche étant illégale, il retire le lecteur. Mais il consulte alors les fournisseurs pour leur demander

s'ils acceptent d'être présents sur le site Internet de la MD68. MusicMe est le seul à répondre : MusicMe devient alors l'univers musical des bibliothèques alsaciennes. Pour la phase expérimentale, le projet coûte 40 000 €. Il est subventionné par l'appel à projets innovants du ministère de la Culture.

MusicMe est une société qui numérise des fonds physiques et héberge la musique sur un serveur qui leur appartient. La MD68 utilise Moteur Axe, une application qui permet d'intégrer MusicMe au catalogue des bibliothèques. Les usagers arrivent sur la page d'accueil classique de MusicMe, qui n'a comme spécificité locale qu'un bandeau Calice 68. Le coût d'un tel service est de 855 € par trimestre jusqu'à 250 inscrits. De 300 à 500 inscrits, cela revient à 13 100 € par trimestre pour la bibliothèque.

Mais MusicMe présente certaines limites :

- nombreux titres en extraits de 30 secondes ;
- offre de départ généraliste, mais il existe donc une possibilité d'élargir les catalogues. MusicMe est prêt, dans une certaine mesure, à renégocier les droits des absents (mais pas pour l'œuvre de Frank Zappa, par exemple, pour qui c'est impossible pour l'instant) ;
- page d'accueil non personnalisable à volonté ;
- la ressource n'est pas directe, il faut passer par le site de MusicMe.

La phase expérimentale a été terminée en 2010, le lancement s'est fait la même année.

L'activité du discothécaire est de mettre des radios en ligne, de constituer des *playlists*, mais aussi de numériser des ressources propres et de la production locale. Par exemple, les bibliothécaires musicaux ont fait de la collecte de sons et de musique lors des tournées des médiabus : ils ont embarqué à bord des bus un artiste qui fait de la musique et enregistre pendant la journée de tournée avec un petit enregistreur numérique. Cette micro-tournée prend des allures de micro-résidence d'artiste. Ce voyage sonore a été mis en ligne sur Sound cloud, puis intégré à MusicMe comme radio : Radio Paradise. 50 % des 447 utilisateurs⁵ de MusicMe

⁵. Chiffre au 1^{er} septembre 2011.

⁴. Voir sur toutes ces questions : Gilles Rettel, « La médiathèque, c'est ce qu'on ne peut pas faire sur le Web », *Bibliothèque(s)*, n° 53/54, « Service public », décembre 2010, pp. 67-69.

ont plus de 45 ans et 81 % plus de 35 ans. 76 % des utilisateurs écoutent intégralement les morceaux. Il s'agit donc d'un bon retour des usagers, même si pour l'instant malheureusement, il n'y a pas de liens entre la plateforme et les bibliothèques : 62 % des usagers de MusicMe n'empruntent pas ce qu'ils écoutent.

> Musiqu'azimuts

L'expérience de Musiqu'azimuts a débuté par une tentative de prise de contact avec deux sociétés de producteurs demeurée sans résultat. Présenté par Simon Cane, l'explorateur de Musiqu'azimuts est pensé comme un anti-catalogue de bibliothèque. Il est lié à une arborescence pensée pour fonctionner en accord avec la manière de procéder des usagers. Ses résultats n'affichent pas plus de 250 titres, afin de ne pas noyer l'utilisateur dans des milliers de références. Le site Musiqu'azimuts utilise le player Grooveshark – ce qui est actuellement « à peu près aussi légal que prêter des disques ».

Les bibliothécaires musicaux proposent deux niveaux de conseil aux lecteurs : des sélections d'achats et quelques titres emblématiques en utilisant le moteur de recherche Autonomy (en permettant d'interroger toutes les bases de la BmL, il arrive donc à des documents similaires aux propositions d'interrogations croisées) et des suggestions apparentées à ce qui est recherché par les usagers.

Les disques compacts en réserve sont aussi présentés sur le site afin de répondre aux demandes des usagers du département Musique qui en sont très friands. Les nouvelles acquisitions apparaissent grâce à un fil RSS. Enfin, les bibliothécaires musicaux proposent « Un site à découvrir ».

Selon Simon Cane, le projet est « déplorablement » 1.0 : on aurait pu faire la même chose il y a 15 ans. Malgré cela, le site fonctionne bien, avec une moyenne de 140 connexions par jour. L'équipe du département musique n'est pas mécontente des résultats quantitatifs. En revanche, elle craint l'avenir sans disques qu'annoncent certains discours et ses répercussions sur l'activité de la bibliothèque. Elle se trouve bien obligée

de répondre aux demandes des usagers telles qu'elles se formulent actuellement. Que souhaite-t-elle alors pour l'avenir de Musiqu'azimuts ?

- mettre de la musique à disposition ;
- domestiquer les renvois vers un document similaire, en modifiant leur pertinence ;
- mettre mieux en valeur le point d'actu, ce qui demande le plus de travail.

L'idée est bien (et Simon Cane emprunte à dessein l'expression de Gilles Rettel) d'améliorer le *bottom up* de Musiqu'azimuts.

> CD1D et les bibliothèques : Lyon et Gradignan

CD1D, ce sont 5 labels en 2004, et aujourd'hui 250 membres, qui représentent de manière quasi exhaustive la production locale. Indé Rhône-Alpes travaille en ce moment avec la BM de Lyon pour disposer des bornes tactiles (IndéTouch) à la bibliothèque. CD1D met en évidence la complémentarité entre l'univers de la scène et le disque. Cette association, attachée à la notion d'éducation populaire, a pour objectif d'apporter de la valeur ajoutée à chaque collaboration avec tous les intervenants.

Le principe est le suivant : on peut sélectionner 10 albums qu'il est possible d'écouter sur n'importe quel poste jusqu'à la fin de validité de son abonnement à la bibliothèque. L'objectif est de tisser un réseau à l'échelle locale pour donner de la représentation à la diversité.

Jean-Brice Lacombe fait alors un parallèle entre Deezer et CD1D : sur Deezer, 7 millièmes d'euros (0,007 €) reviennent au label et sont redistribués, tandis qu'à partir de CD1D, 85 % des ventes vont au label et sont ensuite redistribués aux auteurs. CD1D se positionne alors comme une Amap⁶ des artistes.

L'objectif est donc de créer une économie et une licence territoriale. CD1D versera une somme fixe à tous les participants, ainsi qu'un prix pour son activité. L'idée

6. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (www.reseau-AMAP.org) qui a institué un réseau de liens directs entre producteurs et consommateurs.

est bien de montrer que le *streaming* peut générer des revenus substantiels. La BmL aurait pu travailler avec CD1D et mettre en avant les indépendants de France. Mais Simon Cane relève les difficultés rencontrées, qui se situent, au niveau local, au niveau de l'interprofession : il est actuellement difficile de travailler avec les éditeurs et les salles de concert.

Comment vont émerger les musiciens professionnels ? Simon Cane et Jean-Brice Lacombe affirment que la professionnalisation ne peut pas exclusivement reposer sur la pratique du concert. L'apport de la musique enregistrée leur semble nécessaire, et le passage par la bibliothèque pour la diffusion dans la société en constitue l'un des versants.

Il s'agit donc pour la Fédération des éditeurs et producteurs phonographiques en Rhône-Alpes (Feppra⁷) comme pour la BmL de rémunérer les artistes actifs sur la scène lyonnaise. Il faut donc prendre régulièrement contact avec eux pour permettre une coopération : animation, constitution de fonds local pour la conservation et sa numérisation. Cette démarche, si intéressante soit-elle, est très chronophage, mais elle permet à la bibliothèque de se placer au cœur de la cité et de l'environnement musical.

Les bornes tactiles IndéTouch tendent à démontrer qu'une véritable économie peut exister dans le *streaming*. Elles sont la réponse à un appel à projets 2010 du ministère de la Culture sur les projets innovants (CD1D avait pour objectif de travailler avec des acteurs institutionnels afin de revaloriser la musique enregistrée à tous niveaux).

Jean-Brice Lacombe note que les fournisseurs classiques de CD pour les bibliothèques proposent, certes, quelques disques d'artistes issus des labels indépendants, mais d'une façon non exhaustive et à des prix souvent plus élevés que si l'on se les procurait de manière directe. Ces bornes permettent l'écoute déportée de « soniels », mais aussi la possibilité d'annoncer les animations musicales, sur place à la bibliothèque comme la ville, voire dans la région, en fonction des partenaires.

Simon Cane revient à la complexité inhé-

7. www.feppra.org

rente à ce projet. La première difficulté est administrative : souvent, la logique du droit d'auteur (plus un artiste est écouté, retransmis, plus son œuvre est rétribuée) est différente de la logique des bibliothèques, à budget constant dans le meilleur des cas. La seconde est technique : il s'agit de trouver des partenariats avec des acteurs locaux. Pour l'instant, deux partenariats culturels sont en cours de développement, ainsi qu'un partenariat avec l'école d'ingénieurs de Saint-Étienne pour développer techniquement le produit. Les partenaires culturels actuels de la BmL sont les Abattoirs de Bourgoin-Jallieu et le Fil à Saint-Étienne, des salles de concert avec lesquelles la BmL a tissé des liens solides. Mais d'autres partenaires seraient plus évidents, parce que plus proches géographiquement, comme les petites salles lyonnaises. Le public des salles de concert doit pouvoir venir dans les bibliothèques : on pourrait penser par exemple à récupérer l'enregistrement du concert à la bibliothèque avec sa place de concert et son abonnement à la bibliothèque⁸. Ou encore mettre en place une billetterie électronique avec un prix inférieur à celui

pratiqué par la Fnac Part-Dieu, située quasiment en face de l'établissement.

Ce que souhaitent nous montrer Jean-Brice Lacombe et Simon Cane, c'est qu'un projet commun essaime des projets communs : showcase, présentation de concerts... Leur enjeu majeur est bien la création d'un réseau. CD1D deviendrait une base de données de lieux : lieux de concerts, disquaires, salles, bibliothèques... Un contenu déposé sur la borne par la BmL pourra se retrouver sur une autre borne du réseau. On se situe bien là dans la défense de la diversité culturelle. Les fichiers numériques provenant de CD1D sont par exemple catalogués à Gradignan (33) où Automazic a aussi pour objectif de soutenir la création indépendante (Gradignan est une ville

⁸. Souvenons-nous qu'en 1986-1987, le label Stil avait mis en place des « Concerts-Cassette Stil » : pendant une année, Alain Villain avait organisé des concerts enregistrés où le public qui avait souscrit repartait avec l'enregistrement de la prestation dupliqué sur place sur cassette analogique présentée dans une maquette de Pierre Faucheux. En tout une dizaine de cassettes furent ainsi produites : la violoncelliste et gambiste Marianne Muller inaugura la série en 1986, suivie notamment du claveciniste Scott Ross (16/01/1987). (Ndlr)

Pour en savoir plus :

Le *Bulletin de liaison électronique* de l'ACIM de décembre 2011, « Retouche à la musique », a consacré un article à l'expérience des micro-tournées du médiabus de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin.

« libre » depuis longtemps : l'ensemble de ses services administratifs travaille avec des logiciels libres). Implanter une borne Automazic dans une bibliothèque, dit Sylvette Peignon, c'est faire le choix de travailler sur le droit d'auteur auprès du public, mais aussi auprès des collègues. Il est également important de faire des sélections sur la borne : à Gradignan, les discothécaires sélectionnent les artistes locaux et ceux qui sont très bien notés par les internautes. Ils établissent également des *playlists* mensuelles pour valoriser les animations. Ils gravent ensuite des CD de leurs *playlists*, qu'ils prêtent aux lecteurs : si les lecteurs l'aiment, il leur est donné.

Coline RENAUDIN
BM de Toulouse
Pôles Musique, Arts, Cinéma



Avec SONOLIS entrez dans l'Ere de la Médiathèque Tactile

SONOLIS est une solution multimédia (musiques, livres audio, vidéos, photos, ...) pour médiathèques et BDP.



Nouveauté SONOLIS+ plus de 100 000 titres à écouter et télécharger !

Avec les **Postes Tactiles SONOLIS**, compacts, ludiques et intuitifs, le public peut écouter l'intégralité des médias sonores, sans manipuler de CD !

SONOLIS: l'outil de découverte culturelle pour tous.

 **Kersonic**
Solutions Multimédias

Infos au 02.97.58.00.95
www.sonolis.com/ABF



Happy Birthday!

Les bibliothèques britanniques et les coupes budgétaires, un an après...

Depuis un an, les bibliothèques britanniques luttent pour leur existence. Au-delà des positions de principe et avec le recul, la situation s'avère plus complexe qu'il n'y paraîtrait loin du théâtre des opérations, entre vraies attaques, fausses victoires et batailles à fronts renversés.



Mouvement de protestation à Edimbourg, le 5 février 2011.

> L'esprit des lois (sur les bibliothèques)

Le 13 octobre 2011, un an après l'annonce du Plan de réduction des dépenses publiques du nouveau gouvernement de David Cameron (*Spending Review*), les bibliothèques britanniques ont connu leur jeudi noir. Le Tribunal de Grande Instance du Brent, arrondissement (*borough*) de Londres, a rendu son verdict suite à la plainte déposée par Brent SOS Libraries, une coalition de défense des bibliothèques du comté : 6 bibliothèques sur 12 seront fermées conformément à la volonté des élus locaux, et ce, sans entrave à la loi de 1964 (*Public Libraries and Museums Act*) qui impose pourtant aux comtés de financer un réseau de bibliothèques publiques efficace et complet.

L'impact est énorme. Même si cela va dans le sens des annonces (parfois

déjà réalisées) faites par les comtés depuis de nombreux mois, l'espoir d'une inversion de la tendance grâce à un recours à la loi et la justice tombe à l'eau. Cette décision, prise malgré la ténacité et le sérieux des plaignants, risque en outre de faire jurisprudence et de décomplexer encore davantage les comtés désireux de participer à la fermeture annoncée de 700 à 1 000 bibliothèques publiques dans tout le pays (20 % du réseau national selon les estimations d'octobre du *Chartered Institute for Libraries and Information Professionals*, le CILIP, équivalent britannique de l'ABF).

Que peut faire le citoyen, le professionnel, l'artiste et même le législateur face au couperet de la décision politique au sein d'un contexte économique présenté comme désastreux ? Le Royaume-Uni est-il l'illustration de l'inutilité d'une loi sur les bibliothèques, souvent réclamée

par les pays qui n'en ont pas, au premier rang desquels la France ?

Si le *Public Libraries and Museums Act* a permis à la société civile de s'organiser et de se présenter « armée » face aux décisions politiques, cette loi est finalement facilement contournée et ce depuis longtemps parfois par les bibliothécaires eux-mêmes. Conserver un réseau très dense de bibliothèques, souvent petites, parfois peu ouvertes et peu efficaces ou fermer les « maillons faibles » de ce réseau pour mieux renforcer les autres (ou pas), voici finalement le vrai débat qui s'impose entre le politique et le professionnel, parfois au sein des professionnels eux-mêmes, par-delà la loi.

> De l'obéissance civile : quand la société britannique se soulève contre des tutelles qui ne respectent plus la loi...

Adoptée en 1964, la loi précitée a pour objet de désigner des tutelles officielles pour les bibliothèques publiques et de préciser leurs devoirs et attributions. Le préambule de la loi indique tout d'abord que les bibliothèques publiques sont sous la responsabilité finale du ministre de la Culture (*Secretary of State*) et sous la tutelle directe des collectivités locales que sont les comtés (*councils*). À l'article 7 de la loi, est précisé : « Il est du devoir de chaque autorité compétente de délivrer un service de bibliothèques efficace, couvrant toute son aire de compétence et destiné à toute personne susceptible de vouloir en faire usage, et à cette fin d'employer le nombre de fonctionnaires nécessaire, de construire et entretenir les bâtiments et équipements destinés à héberger ces services ainsi que les collec-

tions de livres et autres supports qu' ils abritent, et de procéder à toute autre action utile. »¹ Une « assurance-vie » apparente donc pour les bibliothèques publiques et leurs personnels, qui justifie à la fois l'incompréhension qu'ont pu ressentir ces derniers au moment de l'annonce des coupes budgétaires et fermetures d'équipements faites par certains comtés dès l'été 2010², et les manœuvres subtiles du gouvernement et des autorités locales qui doivent parvenir à leurs fins en réduisant les crédits sans pour autant devenir hors-la-loi.

C'est donc « tambour battant » que les bibliothécaires ont organisé leur riposte au « diktat » gouvernemental, à grands renforts de manifestes, courriers aux élus, actions auprès des parlementaires, appels aux associations, déclarations publiques, sollicitations de personnalités et écrivains célèbres, le tout sous la houlette de l'association *Voices for the Library*³ sur Twitter dans un premier temps, du Cilip dans un second temps. Le 5 février 2011 a été baptisé « Journée nationale des bibliothèques⁴ » (*Save Our Libraries Day*) et a mobilisé plusieurs milliers de personnes dans Londres et au Royaume-Uni, au sein des 100 événements et manifestations organisés pour l'occasion. Les professionnels des bibliothèques ont trouvé un soutien auprès de leurs confrères du marché du livre, en particulier *The Bookseller* (équivalent anglais de *Livres Hebdo*) qui a lancé une campagne de soutien aux bibliothèques publiques intitulée « Combat pour les bibliothèques » (*Fight for Libraries*), qui y consacre chaque semaine une rubrique de son magazine papier et de son site Web et qui a même créé un compte Facebook spécifique, véritable portail d'affichage des différentes campagnes et manifestations existant à l'échelle nationale, suivi par 5 432 fans⁵.

Les associations ne sont pas en reste et le Women's Institute a même adopté la campagne de soutien aux bibliothèques publiques comme sa cause nationale et principale du moment. Des personnalités célèbres ont également apporté un soutien plus que symbolique à cette action : l'archevêque de Canterbury a plaidé pour le maintien des bibliothèques publiques lors de son sermon de Pâques en 2011 ; les écrivains britanniques Michael Rosen, Kate Mosse, Will Self, Philip Pullman ou encore Joanna Trollope ont demandé une entrevue avec le ministre de la Culture Ed Vaizey ; au-delà du monde des lettres, les musiciens Nick Cave, Depeche Mode, Pet Shop Boys et Goldfrapp ont également mené des actions de levée de fonds pour sauver les bibliothèques du Brent.

C'est au niveau local que la population s'est le plus mobilisée : à Bolton (grand Manchester) et dans le Brent, respectivement 15 000 et 6 000 personnes ont signé une pétition à l'encontre des fermetures annoncées ; les habitants de l'arrondissement de Lewisham (Londres) ont manifesté aux portes du ministère de la Culture ; dans le Suffolk et sur l'Île de Wight, les habitants ont bombardé de cartes de Saint-Valentin les bâtiments du Comté. Le mouvement de soutien aux bibliothèques a aussi souvent recoupé celui, contemporain, de lutte contre la fraude fiscale par les grosses entreprises, les « UK Uncuts ».

Dès le printemps 2011, de nombreux mouvements locaux décidèrent de recourir à la voie légale : si le plus médiatisé fut *Brent SOS Libraries*, les mouvements de Lewisham, Gloucestershire, l'Île de Wight, Suffolk, North Yorkshire et Somerset portèrent également le comté devant le Tribunal de Grande Instance.

Toutes ces actions, indirectement ou directement motivées par l'existence de la loi de 1964 sur les bibliothèques publiques, ont souvent porté leurs fruits au niveau local : les bibliothèques de Rawdon (banlieue de Leeds) ont obtenu un délai de 12 mois avant décision de fermeture ou non ; le comté de Northamptonshire a renoncé à son plan de fermeture de 4 bibliothèques publiques ; le Surrey doit revoir sa décision de supprimer ses bibliobus et de confier ses 11 bibliothèques publiques à des bénévoles ; le Gloucestershire a décidé de sauver l'une de ses principales bibliothèques menacées et de réinvestir 500 000 £ dans le réseau de lecture publique ; le comté d'Oxfordshire a décidé de réinjecter 640 000 £ dans le financement de ses bibliothèques ; les comtés de Goodmayes, Sheffield et Kirklees, ont également annoncé leur décision de rejoindre les 30 comtés ayant décidé de ne pas toucher au budget de leurs bibliothèques publiques malgré les coupes budgétaires ; le Suffolk et le North Yorkshire ont renoncé à leur projet

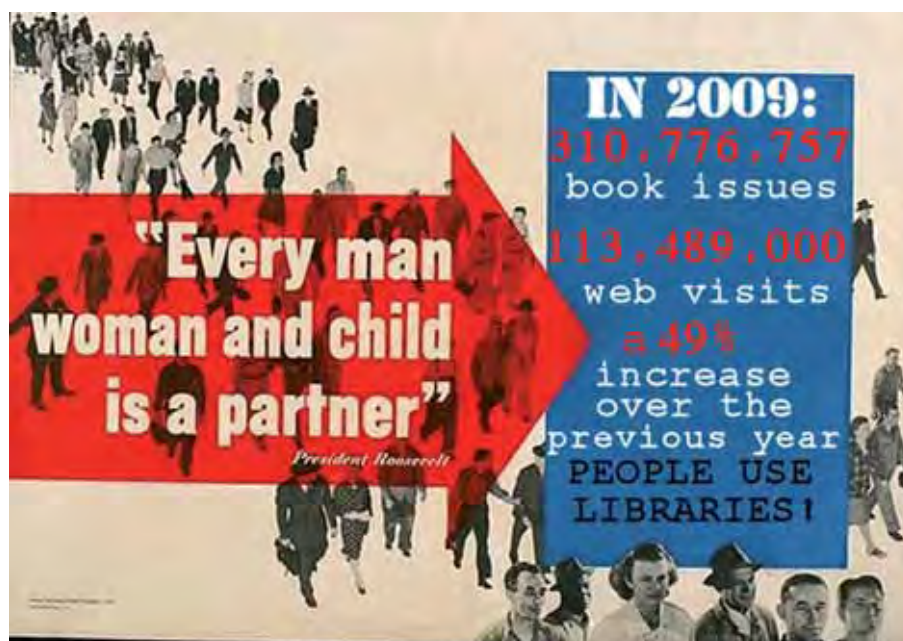
1. www.legislation.gov.uk/ukpga/1964/75?view=extent.

2. Ophélie Ramonaxo, « Le "cas" des bibliothèques britanniques », *BBF*, 2011, n° 2, p. 46-50 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 30 octobre 2011).

3. www.voicesfortheibrary.org.uk/wordpress/.

4. Cf. *Bibliothèque(s)*, n° 55, mars 2011, p.5.

5. www.thebookseller.com/category/tags/fight-libraries.





de placer respectivement leurs 29 et 24 bibliothèques aux mains de bénévoles.

> L'arrosee arrosé : quand les bibliothécaires puis les politiques se rejoignent pour faire dire à la loi ce qu'elle veut

Mais ce dernier exemple, ajouté à l'annonce du verdict récent du Brent, éclaire toutes ces réussites d'un jour sombre : ces comtés ont provisoirement reculé devant le mécontentement des habitants et attendent en réalité le verdict du Tribunal pour décider du sort de leurs bibliothèques finalement toujours en danger. Pour le Brent, le marteau de la justice est tombé et risque de faire boule de neige. Au niveau national, les pessimistes prévisions du Cilip quant aux fermetures et aux pertes d'emplois prévues (entre 4 000 et 6 000) n'ont pas tellement bougé depuis le début du mouvement, il y a plus d'un an, faisant de ces victoires locales de microscopiques avancées dans la bataille nationale.

Finalement, les autorités s'en sortent bien. Le gouvernement Cameron a dès le départ joué « sur les deux tableaux »

en annonçant un programme de rénovation des bibliothèques d'une part (*Future Library Programme*⁶) et en préparant des coupes budgétaires massives de l'autre. Le ministre Vaizey a envoyé une lettre à tous les comtés les mettant en garde contre des fermetures de bibliothèques trop précipitées tout en mettant les résultats de ces dernières en doute et en sachant que les coupes qu'il s'apprêtait à annoncer inciterait les comtés à toucher en priorité à ce secteur. Les comtés gagnent du temps en annonçant très tôt leurs intentions, en reculant devant la colère des habitants et en affûtant leurs arguments face à la justice : la plupart décident ainsi de ne fermer qu'une partie de leur réseau afin d'éviter les redondances et d'en renforcer la partie restante grâce à un budget réinjecté, en partie, dans la lecture publique.

On voit donc que si la loi constitue une force et une forme de garantie de survie, *a priori*, pour les bibliothèques publiques britanniques, elle n'est pas suffisante par elle-même et l'utilisation qui en est faite peut être détournée voire instrumentalisée au service d'une politique particulière : comme pour les chiffres et les statistiques, on ferait dire à la loi ce qu'elle veut. Les premiers à bafouer la loi sont d'ailleurs... les bibliothécaires eux-mêmes. Pour exemple, la *Public Libraries and Museums Act* impose, entre autres, la gratuité des bibliothèques publiques pour tous. Afin de générer des recettes et de pouvoir en partie s'autofinancer, la plupart des bibliothèques publiques compensent la gratuité de l'inscription par le paiement de tout autre service rendu : prêts de CD et DVD, retards, réservations, cartes perdues, parfois même utilisation d'Internet sont très souvent payants en Grande-Bretagne. Chacun applique donc la loi en fonction de sa situation particulière : le réseau innovant des Idea Stores au sein de l'arrondissement londonien de Tower Hamlets est récemment passé en « tout gratuit » après plusieurs années de prêt payant car il a estimé que les investissements initiaux liés aux constructions de bâtiments avaient été amortis et que le ratio

6. Ophélie Ramonaxo, op. cit.

coût par visite était devenu satisfaisant (3 £ par visite). Même dans les champs des bibliothèques, au Royaume-Uni, le pragmatisme est roi.

C'est le même pragmatisme qu'invoquent les comtés lorsqu'on leur reproche de planifier la fermeture d'équipements de lecture publique : le comté du Brent estime ainsi pouvoir économiser jusqu'à 1 million de livres par an en fermant 50 % de son réseau ; dans le district de Bradford c'est 70 000 £ qui seront mis de côté. Tant qu'ils ne ferment pas la totalité du réseau et qu'ils ne refusent donc pas en bloc la mission qui leur est assignée et pour peu qu'ils réutilisent une partie des économies réalisées pour financer les bibliothèques restantes, la loi reste du côté des comtés.

> Diviser pour mieux régner : quand la jurisprudence l'emporte sur le service public

C'est pourquoi une bonne analyse de la situation actuelle des bibliothèques britanniques nécessite d'aller au-delà des apparences et de ne pas s'en tenir aux « simples » fermetures de bibliothèques. Dans de nombreux comtés, les bibliothèques restent ouvertes mais les postes d'employés sont supprimés au profit d'une gestion par des bénévoles (à Adingham par exemple), et/ou les crédits de fonctionnement sont coupés poussant les équipes en place à réduire leurs horaires d'ouverture et leurs acquisitions d'où une baisse d'activité justifiant éventuellement, plus tard, une fermeture ou du moins une remise en question par les autorités : à Wiltshire, les bibliothèques, dans l'attente désespérée de l'embauche de bénévoles, n'ouvrent plus que trois heures par semaine. « *Tout ce qu'il va rester ce sont des employés de bibliothèques [par opposition à des bibliothécaires spécialisés de formation] sans plus personne pour réellement promouvoir la lecture au cœur de la communauté, de la manière la plus active qui soit* », affirme Miranda McKearney, directrice de l'association *The Reading Agency*.

Dans d'autres comtés, plusieurs bibliothèques ferment mais celle qui restent en place voient leurs horaires d'ouver-

ture rallonger et leurs moyens augmenter. Mais là encore, une bonne analyse de la situation nécessite d'observer le terrain au cas par cas. Dans le cas des Idea Stores par exemple, mis en place il y a une dizaine d'années à Londres, le choix a été fait de fermer une bibliothèque publique sur deux et de construire des bibliothèques d'un genre nouveau, qui n'en portent d'ailleurs plus le nom⁷. Le projet a nécessité plusieurs années d'enquêtes, d'études sociologiques et géographiques qui ont permis de démontrer que, dans certains cas, plusieurs bibliothèques avaient un rayon d'action redondant permettant donc d'en supprimer quelques-unes, dans d'autres que la bibliothèque bénéficiait d'une situation géographique clé (proche d'une station de métro, d'un marché ou d'un hôpital par exemple) qui nécessitait son maintien voire sa revalorisation via la construction d'un nouveau bâtiment, accessible à tous les publics, gratuit et ouvert 7 jours sur 7 et presque 80 heures par semaine⁸. Certes, des bibliothèques ont été fermées dans ce projet mais elles n'ouvraient bien souvent que 3 jours sur 7, n'avaient pas de toilettes publiques, pas de documents audiovisuels, se trouvaient isolées de tout axe de circulation, étaient dans des bâtiments inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, tellement vieux que les coûts d'entretien ne se justifiaient pas et au final connaissaient une activité très faible.

Même si la politique des Idea Stores est sans doute contestable sur de nombreux points (établissements gérés comme des supermarchés, personnel peu valorisé...), il semblerait néanmoins que l'initiative publique, projet *Labour* à l'époque, ait payé : les bibliothèques reconstruites ou restées ouvertes connaissent un succès hors du commun auprès des populations les plus modestes et aucun quartier de l'arrondissement ne semble laissé pour compte, au contraire ; là où par exemple les partisans de *Brent SOS Libraries* reprochent au comté de se couper des

quartiers et d'exclure des bibliothèques les personnes âgées et les enfants pour qui faire un long trajet vers sa bibliothèque n'est pas possible, les Idea Stores ont imaginé un réseau calqué sur les habitudes et les demandes de leur comté, tout type d'habitant confondu.

La différence avec ce que préconise le gouvernement et dans son droit fil les comtés aujourd'hui, c'est que les fermetures décidées ne se font pas après des études de terrain aussi fouillées que celles effectuées pour les Idea Stores et que bien souvent les professionnels des bibliothèques n'ont pas même été consultés. La différence aussi, c'est que là où les Idea Stores ont constitué un investissement majeur en vue, certes, de faire des économies à long terme mais jamais au détriment du service public, les coupes budgétaires et les fermetures actuelles ont pour unique et seul objectif de faire des économies et jamais d'améliorer le réseau en place, et ce malgré le discours contraire des politiques.

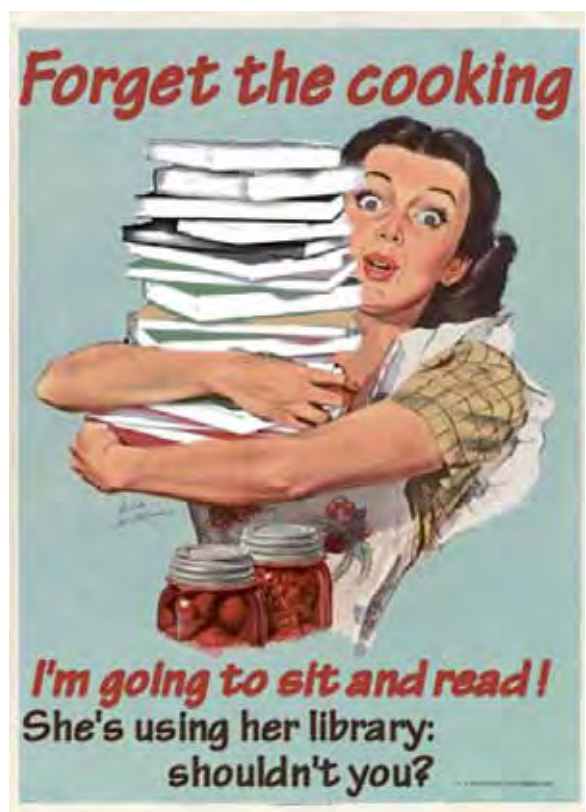
Dans l'affaire du Brent, l'écrivain Philip Pullman a dénoncé de manière virulente (« *political bullshit* ») l'affirmation des autorités selon laquelle grâce au jugement rendu, le comté pourrait désormais aller de l'avant dans l'amélioration des six bibliothèques restantes : « *J'entends d'ici sauter les bouchons de champagne aux quatre coins du pays chez les autorités locales qui accueillent cette nouvelle avec joie. Cela va être un encouragement général à la destruction du bien social, à l'oubli des responsabilités politiques et à la stupidité.* »

Sans savoir qui de la poule ou de l'œuf, le débat s'intensifie au sein même de la profession pour savoir ce qui différencie une bonne bibliothèque, non menacée de fermeture, d'une mauvaise bibliothèque : cer-

tains journalistes et chroniqueurs osent « dénoncer » leur bibliothèque de quartier comme peu performante ; Sergio Dogliani, le directeur des Idea Stores, se désolidarise de la campagne anti-fermeture de bibliothèques en estimant qu'il faut juger au cas par cas et qu'une rationalisation en 2011, comparable à ce qui a déjà été courageusement fait chez lui en 2001, s'impose sans aucun doute au sein des bibliothèques. La preuve, les Idea Stores constituent à l'heure actuelle un des seuls réseaux à ne connaître aucune menace budgétaire quelle qu'elle soit...

Malgré tout cela, les militants anti-fermetures ne désarment pas. Les mouvements *The Library Campaign* et *Voices for the Library* ont organisé une grande journée de débats et de conférences le 22 octobre 2011 suivie par 75 professionnels de renom. De son côté, *Brent SOS Libraries* a vu sa demande d'appel acceptée le 19 octobre dernier et a déjà récolté 27 614 £ sur les 30 000 £ espérées pour couvrir ses frais judiciaires⁹...

Ophélie RAMONATXO,
Bibliothèque de l'Institut français,
Londres



7. Sergio Dogliani, « Les Idea Stores », *BBF*, 2008, n° 1, p. 69-72. En ligne : <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 30 octobre 2011).

8. www.ideastore.co.uk/en/containers/universal/about_us_the_idea_story

9. www.brentsoslibraries.org.uk/sos/

Les nouveaux professionnels au-delà des nouveaux professionnels

Congrès de l'Ifla, Groupe d'intérêt des nouveaux professionnels, 15 août 2011, Rio Piedras, Porto Rico.

« **Compétences, besoins et stratégies d'une nouvelle génération de professionnels de l'information et des bibliothèques** », tel était le sujet de la matinée d'étude organisée hors site par cette section de l'Ifla, pour aborder la question des barrières générationnelles existant dans la profession lors d'un marathon d'interventions courtes.



Séance de *Speed-networking* entre « nouveaux professionnels ».

> Prélude à un Woodstock bibliothéconomique

Cela fait quelques années que les jeunes participants à l'Ifla ont décidé de se réunir en un groupe d'intérêt, aujourd'hui présidé par Sebastian Wilke, élève de l'école des Sciences de l'information et des bibliothèques à Berlin. Une population d'une moyenne d'âge de 30 ans, que l'on remarque facilement au sein d'un congrès essentiellement composé de directeurs de grandes bibliothèques à réputation internationale, au profil donc plus âgé en règle générale. Avant de se lancer dans une nouvelle expérience intitulée « Ifla camp », sorte de Woodstock bibliothéconomique prévu pour 2012 en Finlande dans le cadre du prochain congrès d'Helsinki, la section des « Nouveaux professionnels » se réunis-

sait de manière beaucoup plus conventionnelle pour une matinée d'études sur le campus universitaire de Rio Piedras dans l'agglomération de San Juan, Porto Rico. Rassemblant une assistance cosmopolite au sein d'un lieu « hors site » (loin du Centre de congrès), cette séance de travail fut une matinée atypique et rafraîchissante au sein d'un

congrès parfois inégal et « toujours pareil ». Un sujet sérieux y était néanmoins débattu : celui des barrières générationnelles existant dans la profession. Les nouveaux professionnels sont ainsi souvent livrés à eux-mêmes pour s'imposer dans un univers bibliothéconomique potentiellement conservateur et qui n'assume pas toujours comme il se doit ses missions de formation auprès des jeunes.

Tout au long de la matinée, la forme et le fonds du propos n'ont cessé de se mêler. Les jeunes professionnels de l'Ifla (et plus généralement des LIS, expression consacrée dans les pays anglo-saxons désignant les sciences de l'information et des bibliothèques) sont des personnes responsables et

organisées (une logistique hors pair pour cette matinée), sachant trouver les moyens de leurs ambitions (deux sponsors avaient financé l'opération) et résolument modernes et pionniers : la matinée consistait en une succession de 12 interventions de 5 minutes chacune, support de présentation dynamique à l'appui, intégralement filmées pour être mises en ligne le soir même, le tout clôturé par une séance collective de *speed-networking*.

> Les jeunes à l'Ifla... comme en bibliothèque ?

La qualité des projets présentés n'était pas en reste. Si les 12 intervenants défendaient un propos commun, celui de la nécessité d'aider les jeunes professionnels à s'intégrer dans le monde du travail et pour ces derniers d'apprendre à mettre en avant leur valeur ajoutée, certaines interventions ont particulièrement retenu notre attention : Milan, de Serbie, nous a présenté un plan de formation des « anciens » par les « nouveaux » de la bibliothèque municipale de Belgrade ; Cristina, de Roumanie, donnait les résultats d'une Université d'été pour jeunes professionnels des bibliothèques visant à leurs donner les fondamentaux en termes de gestion de projet, de levée de fonds, de relations publiques et de connaissances des nouveaux médias ; Juan José, d'Espagne, défendait une nouvelle notion qui n'est pas sans rappeler celle de médiateur numérique utilisée en France par des collègues comme Silvère Mercier (Bpi) ou Lionel Dujol (Médiathèques du Pays de Romans), celle de « manager communautaire ».

À la fin de cette matinée, une évidence s'impose : ces jeunes professionnels, même issus des quatre coins du monde, partagent les mêmes problématiques et constituent une communauté qu'ils revendiquent pleinement. Mais si la communication passe bien au sein de leur groupe homogène, parviennent-ils vraiment à faire entendre leur message au sein du monde des bibliothécaires ? Et en premier lieu à l'Ifla ? Si l'initiative de sortir l'Ifla des murs du Centre de congrès est louable et fut très appréciée, elle est aussi révélatrice d'un manque d'assimilation des jeunes professionnels au sein de l'« establishment ». Ce 15 août 2011, les jeunes professionnels ont parlé entre eux, le public se confondait avec les intervenants et le mélange intergénérationnel prôné ne s'est finalement pas réalisé. La présentation du projet des deux jeunes Colombiens Alejandro et Daniel est en cela symptomatique : l'Ifla leur a décerné la troisième place au prix du *Library and Information Science (LIS) Student Paper Award 2011* il y a plusieurs mois, mais n'a pas pu rassembler les fonds nécessaires pour leur déplacement à Porto Rico ; c'est le groupe d'intérêt qui a réussi à trouver des sponsors et qui a ainsi comblé ce manque. Au sein de l'Ifla et de la profession en règle générale, les compétences des jeunes professionnels sont plus que nécessaires, demandées et parfois reconnues ; mais dans les faits, elles ne sont pas encore intégrées. Les anciens ont besoin des jeunes, mais ces derniers reconnaissent que la réciproque est aussi vraie.

> Transmettre et dialoguer

Tranchant avec la série de « speed » interventions au bout de laquelle on est en droit de se demander ce que l'on a vraiment appris, si ce n'est à réaliser un beau power-point cool, drôle et interactif, l'introduction de la brillante et expérimentée Claudia Lux a donné un *la* intergénérationnel que les organisateurs auraient dû filer tout au long de la matinée. Ancienne présidente de l'Ifla, nouvelle présidente de la section



Dierk Eichel et Sebastian Wilke ont reçu le prix Prix Ifla 2011 de la Communication pour le Groupe d'intérêt des nouveaux professionnels.

« *Metropolitan Libraries* » et directrice du réseau des bibliothèques publiques de Berlin, Claudia Lux a su mettre son jeune public sur les rails en intervenant de manière très informelle (un plan « hier-aujourd'hui-demain » : « *Lorsque vous devez faire une intervention au pied levé, utilisez ce plan* »), en revendiquant les différences de formation entre les professionnels d'hier (centrés autour des notions de standard et de catalogage), d'aujourd'hui (logiques organisationnelles et managériales) et de demain (« *Qui sait ? Je n'aimerais pas être à votre place* ») ; enfin en prodiguant des conseils précieux aux managers de demain : « *On ne change réellement que lorsqu'il s'agit d'une question de survie ; sans menace, sans danger, il n'y a pas de changement dans une équipe, le danger est nécessaire.* » Le changement ? Les jeunes professionnels ne demandent que cela, en particulier par le biais des nouvelles technologies. Mais c'est ailleurs que le bât blesse et qu'ils ont le plus besoin d'aide : une formation solide aux fondamentaux, certes, mais avant tout une formation au savoir-être et au management qui leur permettra de valoriser leur savoir-faire technologique, de passer d'une image « amateur » à une image professionnelle. Au-delà de l'aspect

réseau, ce rendez-vous des nouveaux professionnels leur aurait été vraiment utile s'il s'était transformé en atelier sur ce qu'ils ne savent pas, ou en rendez-vous avec des managers expérimentés, plutôt qu'en démonstration de ce qu'ils savent... face à un public qui leur ressemble. Il ne reste donc plus aux jeunes professionnels qu'à inviter les membres du Bureau de gouvernance de l'Ifla au campement de l'année prochaine ou au contraire à investir les instances dirigeantes de l'organisation internationale (quota de jeunes professionnels ?). Bref un véritable échange qui pourrait aussi être organisé sur notre terrain quotidien, dans nos organismes de formation ou dans les plans de recrutement et de formation des municipalités par exemple.

Ophélie RAMONATXO
Bibliothèque de l'Institut français,
Londres



Pour en savoir plus :

<http://npsig.wordpress.com/>
<http://www.ifla.org/new-professionals>
npdg-l@infoserv.inist.fr
<http://infoserv.inist.fr/wwwsympa.fcgi/info/npdg-l>

COMME ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Parrainée par l'ABF, Linda Koo Seen Lin, bibliothécaire réunionnaise, nous livre ses impressions à l'issue de son premier congrès de l'Ifla...



Au programme de ce 77^e Congrès de l'Ifla : ouverture du salon (en h.) et soirée culturelle (en b.) avec des musiciens traditionnels.

nement...). Il suffit de demander ou de répondre à la question « Où ? » pour échanger. J'ai ainsi rencontré des Russes, très fiers de leur réseau informatique – le meilleur ! – de leur délégation – la plus grande ! (à vérifier) –, des Chinois (plutôt discrets et très pressés à rassembler les membres de leur délégation), des Japonais qui m'ont fait comprendre pourquoi le manga était précisément né dans ce pays, beaucoup d'Américains divers et toujours très intéressants venant plutôt de l'université – la question la plus curieuse qui m'ait été posée venait du Milwaukee où certains prétendent qu'il n'y a pas de moustiques en France... –, des bibliothécaires coréennes toutes fières de l'avancée fantastique de leur pays dans le domaine des bibliothèques, des Africains avec des expériences originales à partager. Et encore un Mexicain, une Japonaise lusophone du Brésil, des Canadiens, des Anglais, des congressistes de Hongrie, d'Estonie et finalement je dois mentionner le plaisir de la compagnie de mes collègues des Antilles.

Séquences émotion

J'ai assisté à des séances ou à certaines interventions remplies d'émotion comme les communications dans la série « *How to fix the world* » (Comment réparer le monde ?) du Faïfe², ou débordant d'optimisme et d'énergie positive comme celle des bibliothèques publiques et métropolitaines, à d'autres qui m'étaient hermétiques et où je ne me suis pas attardée, mais le point d'orgue aura été la présentation des communications de ma section, le Comité permanent contre l'illettrisme, par onze intervenants différents sur le mode d'un *speed dating*.

J'ai beaucoup apprécié les sessions de posters, pleines d'expériences originales et variées ; un peu moins le salon professionnel ; la soirée culturelle a été un moment fort et coloré.

On me dit que ceux qui viennent au congrès, viennent et reviennent encore, c'est sans doute ce que je ferai, mais j'aurai à cœur que mes collègues de la lecture publique puissent aussi y venir et partager – puisqu'ils font partie de ce qui apparaît comme une entreprise fabuleuse : la bibliothèque.

Linda KOO SEEN LIN,
parrainée par l'ABF,
Médiathèque de Saint-Pierre, La Réunion



1. Une des 48 sections, au sein des 5 divisions de l'Ifla. Voir : www.ifla.org

2. Faïfe : *Free access to information and freedom of expression*.

Sur la maîtrise de l'information

77^e conférence de l'Ifla à Porto Rico

À Porto Rico, territoire à double culture hispanique et américaine, la conférence a abordé cette année la question de la maîtrise de l'information pour les publics multiculturels des bibliothèques publiques et universitaires. Quelle importance représente la maîtrise de l'information pour les populations étrangères, immigrantes ou indigènes ? Quels sont leurs besoins et quel rôle peuvent tenir les bibliothèques¹ ?

Dans le contexte universitaire, l'accueil des étudiants étrangers n'est pas un fait nouveau. Mais l'intérêt de ces comptes rendus d'expériences est de montrer que la maîtrise de l'information est aussi affaire de culture. Que ce soit les étudiants Navajos à l'Université du Texas à Austin, les étudiants Maoris à Palmerston en Nouvelle-Zélande ou les Indiens Raramuris à l'Université de Veracruz, ces publics n'utilisent pas les bibliothèques et leurs ressources². Les difficultés linguistiques, le niveau universitaire et la fracture numérique expliquent en partie cette attitude, mais pas entièrement. Il s'agit alors, par des formations spécifiques qui s'appuient sur leur modèle culturel, de répondre à leurs besoins méthodologiques et ainsi d'améliorer l'intégration et le taux de réussite : recours au bilinguisme, transmission par tradition orale et visuelle, importance des relations interpersonnelles, respect des valeurs sociales.

Côté bibliothèques publiques, les expériences présentées décrivent des approches différentes. La bibliothèque publique de Santa Ana en Californie a mis en place un programme d'aide à la maîtrise de l'information comme outil d'intégration pour les adultes d'origine hispanique dont l'anglais est la langue seconde. « *La maîtrise de l'information est cruciale pour aider la population immigrante adulte à comprendre la culture de leur nouveau pays et pour qu'ils deviennent des membres aver-*

*tis de leur nouvelle communauté*³ ». En Norvège, les bibliothèques publiques de Drammen⁴ organisent des ateliers informatiques pour les adultes seniors et immigrés. Les attentes des usagers sont très concrètes. Démarches de santé et de recherche d'emploi, procédures bancaires et réservation de billets de voyage en ligne... En Turquie, ce sont les mêmes constats : ces besoins sont confirmés par l'enquête menée à Ankara en 2010 auprès de 77 personnes appartenant aux communautés étrangères des immigrants (la Turquie est un pays d'immigration provisoire importante)⁵. Les résultats visent à aider les bibliothèques publiques à construire leurs programmes de formation à la maîtrise de l'information pour faciliter l'intégration sociale des nouveaux arrivants.

C'est une autre démarche qui se met en place à Kansas City dans le Missouri⁶. L'objectif est de partir des pratiques sociales préexistantes en matière de production et d'utilisation de l'information pour adapter l'offre des bibliothèques à d'autres publics, comme la population latino de la ville. Avant d'être étudiant et émigré, chaque personne faisait un usage multiple de l'information. Il ne faut pas en faire table rase mais plutôt remédier au divorce entre les contenus standards de maîtrise de l'information et le contexte social des

nouveaux arrivants. En effet, il y a un écart entre l'offre de la bibliothèque où une grande masse d'informations le plus souvent textuelles sont organisées et structurées, alors que leurs usages moins traditionnels privilégient l'affichage et le visuel, l'échange et l'interaction personnelle en face à face. Aux bibliothèques de s'adapter : la maîtrise de l'information n'est pas à sens unique mais un chemin à double sens.

> **Sur les questions juridiques et la liberté d'accès à l'information. L'équilibre entre le copyright et les bibliothèques : rencontre avec l'OMPI**

Trevor Clarke, directeur général adjoint du secteur de la culture et des industries créatives de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, a participé à la demande de l'Ifla au débat sur les exceptions en bibliothèques. Depuis 1967, le rôle de l'OMPI est de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle au moyen de la coopération entre les états. L'OMPI, qui à la fois défend le copyright et cherche l'équilibre entre intérêts privés et intérêt public, soutient aussi la cause des bibliothèques.

De nombreux pays ne reconnaissent pas le principe de limitation ou d'exception au copyright pour les bibliothèques. Dans les pays développés, le combat pour élargir le champ des exceptions est compréhensible mais dans les pays émergents, la loi sur la propriété intellectuelle doit être renforcée.

En vue de renforcer la compréhension internationale sur cette question, l'OMPI a décidé d'examiner les exceptions et limitations relatives au droit d'auteur en

1. Le programme complet de la conférence est accessible en français à <http://www.cfifla.asso.fr/conferences/portorico/programmesanjuan.htm>. Sur ce sujet, voir la session n° 94.

2. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-roy-en.pdf> ; <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-tarango-en.pdf> (communications en anglais)

3. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-lugo-fr.pdf> (traduit en français)

4. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-hoivik-en.pdf> (communication en anglais)

5. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-oguz-en.pdf> (communication en anglais)

6. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/94-adkins-en.pdf> (communication en anglais)



La page d'accueil de <http://wikileaks.org/>

faveur de l'enseignement, des bibliothèques et des personnes handicapées sur la base des législations nationales existantes⁷. Un questionnaire fut envoyé aux gouvernements et 61 états y répondirent. Les résultats sont éloquentes : 32 pays ne veulent pas modifier leur législation, 10 le souhaitent, 29 ne voient aucun empêchement.

« *Le conseil que je vous donne, dit T. Clarke, est d'abord de traiter avec vos gouvernements.* » Il reconnaît que la fenêtre de négociation entre exploitation commerciale et accès à la connaissance se situe dans le cadre des exceptions et limitations. Il nous met en garde : « *La défense des exceptions en faveur des bibliothèques, pour laquelle l'Ifla travaille, sera une tâche difficile.* » Toutefois, la venue de cet acteur important à la conférence est un point positif qu'il faut mettre en perspective avec le travail de l'Ifla qui a rédigé en 2011 un projet de traité sur les exceptions en bibliothèques⁸ qui sera soumis à l'OMPI en fin d'année.

> La censure dans le monde numérique et le rôle des bibliothèques

Le Comité pour le libre accès à l'information et la liberté d'expression (FAIFE) travaille en prise directe avec l'actualité : Wikileaks, les révolutions Twitter

7. http://www.wipo.int/copyright/fr/limitations/questionnaire_01_10.html

8. <http://www.ifla.org/files/clm/publications/tlib.pdf>

ou la censure. Il réagit à ces occasions (Wikileaks, Patriot Act, loi hongroise sur les médias), il étudie les tendances et les anticipe, il met en place des outils de formation et d'organisation. Ces réactions sont diffusées par la lettre de diffusion de FAIFE sur Iflanet, mais aussi les médias sociaux comme

Facebook, Youtube, Book Club et Library Thing.

Dans l'affaire Wikileaks, FAIFE ne se déclare pas entièrement pour. Bien que favorable à la transparence, FAIFE parle d'une « zone grise » à propos des méthodes employées par l'organisation. Aux États-Unis, l'*American Library Association* a dû prendre position dans la controverse quand, en décembre 2010, la Bibliothèque du Congrès bloque l'accès au site Wikileaks. L'ALA demande que la réforme du système de classification soit poursuivie en suivant un cadre légal et affirme le principe que les informations gouvernementales rendues publiques dans le respect de la législation en vigueur doivent être accessibles dans les bibliothèques sans restriction.

Ismail Seraghedin, directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, a évoqué avec force la révolution égyptienne par des photos de la place Tahrir au Caire. Pendant les manifestations à Alexandrie, à un jet de pierre du bâtiment, un cordon humain s'est formé spontanément pour protéger le parvis de la Bibliothèque d'Alexandrie⁹. I. Seraghedin explique que la biblio-

9. Néanmoins, les événements récents n'ont pas épargné l'Institut d'Égypte au Caire, incendié le 17 décembre dernier pendant des affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants. Créé par Bonaparte en 1798, il possédait des fonds précieux d'ouvrages, de manuscrits et de documents iconographiques. Seuls 30 000 ouvrages sur les 196 000 ont pu être sauvés. Voir : <http://blueshield.de/institut.html>

thèque est devenue le symbole de liberté d'expression et d'accès au savoir, notamment par le travail accompli depuis huit ans.

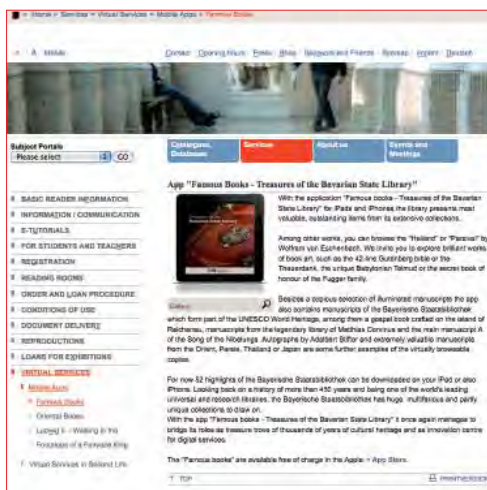
Autre symbole, autre contexte politique. La Bibliothèque royale du Danemark a organisé en 2011 une exposition sur la liberté d'expression. En écho à la censure des caricatures de Mahomet en 2005, la bibliothèque a demandé aux caricaturistes de presse de présenter une œuvre sur leur vision de la liberté d'expression à l'heure d'Internet.

C'est un aspect différent que l'Ifla nous montre par ce type de session : des bibliothèques « dans l'oeil du cyclone » comme I. Seraghedin le dit lui-même.

> La nouvelle économie du livre peut-elle garantir la liberté d'accès à l'information ?

Des représentants des groupes CLM (*Copyright and Legal Matters*) et FAIFE, en présence de l'*American Publishers Association* et d'*Internet Archive*, ont débattu librement sur ce thème.

Ils sont tous d'accord pour affirmer que nous sommes entrés définitivement dans l'âge du livre électronique qui n'est pas une réplique du monde imprimé. Nous ne sommes qu'au premier chapitre de cette transformation, même si en 2010 les iPads furent vendus en masse. Le modèle de distribution reste aujourd'hui une question ouverte. Le prêt de l'imprimé est un droit et un service au niveau local, tandis que l'e-book fournit du contenu au niveau international, ce qui crée des obstacles à une large diffusion. Quant au modèle économique, la tendance est au bouquet basé sur le Web et la vente titre à titre ne semble pas viable. Les systèmes d'acquisitions où les choix des utilisateurs eux-mêmes définissent les titres à acheter (*patron driven acquisitions*) se développent aux États-Unis, permettant d'adapter la collection aux besoins des utilisateurs. L'objectif est de n'acheter que ce qui est lu. Là encore, le modèle financier doit changer pour être viable. Toute la chaîne du livre évolue. Les auteurs changeront grâce à des outils d'édition plus puissants. Les intermé-



L'appli « Famous books » pour iPhone et iPad développée par la Bibliothèque nationale de Bavière.

diaires, éditeurs, libraires et bibliothécaires s'adaptent difficilement. Les libraires peinent à s'imposer dans le nouveau contexte. Les bibliothèques restent un point d'accès, mais elles devront renoncer à acquérir des collections exhaustives. Les acquisitions de livres électroniques par les bibliothèques augmentent rapidement.

Dans le domaine de la littérature, des situations contradictoires coexistent : un écrivain porto-ricain fait remarquer que ses œuvres ne sont pas disponibles en format électronique chez les grands éditeurs, mais qu'elles trouvent leur lectorat grâce à un accès direct sur le Web. En revanche, ce circuit se développe en dehors des bibliothèques : au Danemark, les fictions des petites ères linguistiques ne sont pas disponibles en e-books, les éditeurs craignant une faible diffusion sur la toile. En effet, les droits régionaux sont un obstacle pour la diffusion et la traduction.

> Sur les bibliothèques académiques. Visions 2020 pour les bibliothèques

Comment les bibliothèques se projettent-elles dans 10 ans ? Quelles politiques innovantes, services et outils devront-elles mettre en place ?

Face à cet exercice délicat, plusieurs spécialistes du management et marketing en bibliothèques ont tenté de nous donner leurs visions. Absente du panel d'orateurs, la jeune génération de professionnels aurait pu apporter au débat une contribution essentielle. Mais

l'expérience de quelques directeurs d'établissements phares du monde des bibliothèques nationales et universitaires fut très stimulante, de Singapour ou Brisbane à Washington et de Munich à Glasgow.

> Ubilib : quand les bibliothèques sont partout¹⁰

Immédiateté et ubiquité des contenus et des accès répondent à ce que nos usagers veulent et à leur façon de vivre et de travailler. En 2020, ils voudront une bibliothèque « à faire soi-même », ouverte 24/24 et 7/7 sur le Web et avec des accès faciles pour réserver un titre où qu'ils se trouvent.

Être présent sur les équipements variés qu'utilise le public (tablettes de lecture, smartphones, ordinateurs portables, notebooks) et les médias sociaux est incontournable. Il faut multiplier les portails d'accès et veiller à ce que nos services et nos informations soient référencés par les moteurs de recherche.

> L'internet via les mobiles est l'Internet du futur

Les applications sur téléphones portables sont une opportunité pour augmenter la visibilité des bibliothèques : la Bibliothèque nationale de Bavière en a fait un objectif majeur¹¹. Les chiffres démontrent qu'un pourcentage élevé

d'internautes n'utilise jamais d'ordinateur, mais seulement un téléphone (70 % en Égypte par exemple). Parmi les services de base, il y a l'accès au catalogue, au site Web et à la bibliothèque numérique. Mais la Bibliothèque de l'État de Bavière a aussi investi sur la visibilité de leurs collections de manuscrits et de livres rares sur iPhones et iPads. Il faut rappeler que cette bibliothèque fut la première en Europe continentale à signer avec Google pour numériser un million d'ouvrages du 17^e au 19^e siècle.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

À partir de cette citation de Saint-Exupéry, Derek Law, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Strathclyde à Glasgow¹² passe en revue les changements d'attitude et de politique que les bibliothèques doivent réaliser pour relever les défis de l'avenir.

Trop occupés par des tâches de gestion, nous devons être plus attentifs aux projets innovants. Remettre en question les modèles courants et être provocateur, défendre le libre accès sans crainte, analyser l'évidence et y conformer notre pratique. Avoir un rôle de leadership auprès des équipes plutôt que de gestionnaire. Créer de nouvelles richesses par l'agrégation des ressources et la collaboration active. Soutenir les actions en faveur de toutes les formes d'éducation et de pédagogie.

¹⁰. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/122-odonnell-en.pdf> et <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/122-ngian-en.pdf> (communications en anglais)

¹¹. <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/122-ceynowa-fr.pdf> (traduit en français)

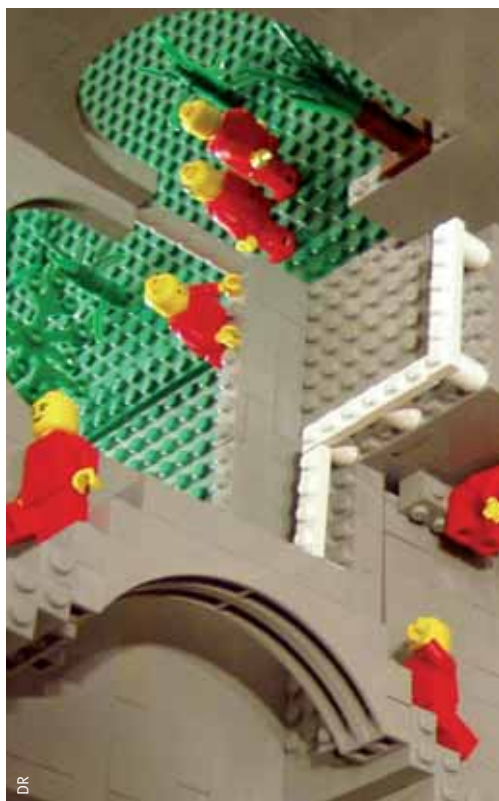
¹². <http://conference.ifla.org/sites/default/files/files/papers/ifla77/122-law-fr.pdf> (traduit en français)

Agnès COLNOT
SCD Rennes-1



Hybridation entre bibliothèque troisième lieu et Opac réseau social

Le service bibliothèque ne se résume pas à donner accès à des collections. C'est aussi un lieu confortable et agréable. Et si la sociabilité passait également par le catalogue en ligne ? Comment transformer un simple Opac en outil de sociabilité entre usagers ?



> Une bibliothèque : un lieu

J'ai déjà évoqué sur le site jvbib.com l'animation « Jeu vidéo » comme un outil facilitant les rencontres entre usagers. C'est un outil de sociabilité. Aujourd'hui, nous allons continuer à parler sociabilité avec l'idée de la bibliothèque comme troisième lieu. C'est-à-dire cet endroit où vous allez après le travail, avant de rentrer chez vous. Vous me dites : c'est le bar du coin ! Ça peut être ça en effet : un lieu de sociabilité. À titre personnel, j'adorerais avoir une bibliothèque qui puisse jouer ce rôle.

Il suffit de pas grand chose. Un espace aménagé avec terrasse chauffée, café, vestiaire ou consigne pour commencer.

Eh oui, car si on veut faire un lieu accueillant, il faut faire en sorte qu'on ait envie d'y rester, non ? Ça passe par de la décoration, un aménagement de l'espace, des services liés au confort. Voilà. Maintenant, à supposer que vous ayez fait tout ça, aménagé la bibliothèque de façon très confortable, qu'il y ait des fauteuils moelleux, un vestiaire, des boissons, etc. C'est là que l'avocat du diable vous demande pourquoi le public n'irait pas dans un « vrai » café plutôt qu'ici ? C'est que, cher avocat, les bibliothèques peuvent proposer une expérience bien plus intéressante.

> Une bibliothèque : des collections

Qu'est-ce qui ferait tout l'intérêt d'une bibliothèque par rapport à un simple troquet ? Des serveuses à chignon ? Le prêt de hamburgers ? Perdu. Je pense aux collections. Les collections d'une bibliothèque c'est une richesse infinie,

des relations par milliers, des liens, des connexions sans fin. Et utiliser ces collections et les liens entre les œuvres pour mettre les usagers en relation les uns avec les autres, voilà notre atout.

> Une bibliothèque : des usagers et des liens

Prenez les sites senscritique.com, ou babelio.com. Ce sont des réseaux sociaux basés sur des œuvres autour desquelles les membres échangent et entrent en relation. Ce sont des sites comme ceux-là dont nous devons nous inspirer pour améliorer nos Opac. Quel intérêt a la bibliothèque de le faire si d'autres sites le font ? Eh bien l'intérêt c'est que, pour l'utilisateur, votre bibliothèque est davantage qu'un catalogue, qu'un site Internet, elle est aussi... vous vous souvenez ? Oui, un... lieu ! Un lieu physique dans lequel vos usagers viennent et se croisent, se rencontrent IRL (*In the Real Life*) ! C'est pour cela qu'en début de billet j'évoquais aussi l'importance de soigner le lieu.

Imaginons donc qu'en plus de décrire nos collections, nos sites de biblio-



thèques donnent aux usagers la possibilité d'y être visibles, d'y avoir une présence en ligne. Que chaque usager puisse se créer un profil personnel et choisir ce qu'il rend public ou non. Ces fonctions n'ont rien de révolutionnaire car on les connaît déjà depuis des années sur Internet mais, au sein d'un catalogue de bibliothèque, elles pourraient faire toute la différence.

Je me souviens d'un fournisseur d'Opac qui nous présentait la possibilité pour les usagers de rédiger des avis sous les documents. Très bien. Sauf que le nom des usagers ayant signé les critiques n'était pas cliquable... Relié à rien ! Impossible d'avoir la liste des autres critiques de cet usager, d'en savoir plus sur lui, de le contacter. Seule utilité : se faire un meilleur avis sur le document en lisant les critiques des autres. Or, il suffirait simplement d'ajouter la possibilité de cliquer sur le nom de l'utilisateur pour afficher son profil public. On passerait d'un catalogue vaguement amélioré dans la description des notices à un outil de sociabilité.

Ensuite, on pourrait avoir une fonction de listes. Chacun pourrait créer des listes thématiques de documents. Des exemples évidents seraient des listes « j'ai aimé », « mon top 10 films », « j'aimerais les emprunter », etc. Les listes « j'aimerais les emprunter » pourraient d'ailleurs prévenir les usagers que tel document vient d'être rendu, ou alors qu'il peut le réserver et que darkKevin73 vient de le mettre dans sa liste publique « gtrokifé ». Il faudra aussi permettre aux usagers de créer toutes sortes de listes et de les rendre publiques. Accepter que les usagers s'emparent de l'outil, c'est une des clés du succès sur le Web. Par exemple, sur le site Senscritique, un membre a créé une liste « les meilleurs films de Daniel Auteuil ». Vous rirez bien (ou pas) en la consultant puisqu'elle est vide. Ce détournement de l'usage fait pourtant sens puisque sous cette liste vide et moqueuse, une discussion s'engage entre différents membres. Sociabilité, création de liens, mise en relation.

Bibliothécaires et fournisseurs d'Opacs, allons plus loin que l'intégration dans



notre prochain catalogue de fonctions comme l'affichage des photos des couvertures des documents, les coups de cœur des bibliothécaires, voire même la recherche par rebond sur Google. Elles sont aujourd'hui nécessaires mais non plus suffisantes ou du moins pas au niveau de ce qu'il est possible d'offrir en termes de services. Proposons un lieu et un service Web où les collections sont autant d'occasions de rencontres. Vous voyez, rien de très compliqué puisque cela passe par l'utilisation de ce qui se fait déjà sur différents sites depuis longtemps.

> Une bibliothèque : un réseau social

Un réseau social local mettant en relation les personnes autour des collections de la bibliothèque, voilà ce que je veux voir dans un Opac.

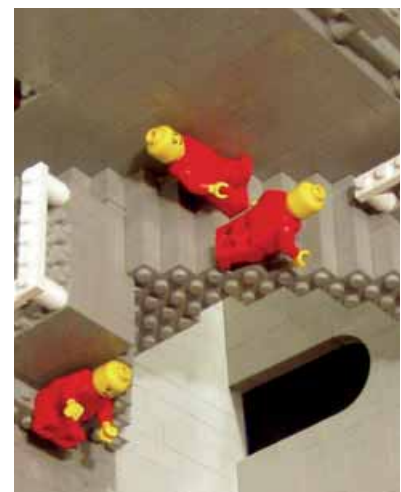
L'intérêt par rapport à des sites de réseaux sociaux qui ne sont pas appuyés par une bibliothèque, le plus, c'est le local. Sur des réseaux sociaux, oui je peux déjà voir que Momo_labamba semble s'intéresser comme moi aux disques d'Aphex Twin. Très bien, mais je ne connais rien de Momo, et je ne vais pas juste lui écrire pour cela. En revanche, les usagers d'une bibliothèque, je sais déjà qu'ils habitent près de chez moi, et que potentiellement je pourrais les croiser ici même. Ça donne un peu plus d'intérêt.

On ajoute bien sûr une messagerie interne ou du moins un dispositif permettant aux usagers de s'écrire (sans forcément dévoiler leur mail à tout le monde), et c'est parti, on l'a

notre bibliothèque troisième lieu. Rien qu'avec des technologies déjà vues sur le Net depuis des années, un peu de déco, des fauteuils et du café.

Pour finir, au-delà du terme à la mode de troisième lieu, l'idée même d'une bibliothèque qui permet de se rencontrer, ce n'est bien sûr pas nouveau. Quel usager n'a jamais regardé discrètement ce que sa charmante voisine feuilletait, et fait du livre un prétexte pour engager la discussion ? Hmmm ? N'avez-vous jamais échangé deux mots en bibliothèque avec quelqu'un empruntant l'un de vos disques favoris ? Mais oui, la bibliothèque est depuis longtemps un lieu de rencontres. Nous pouvons utiliser notre catalogue en ligne pour poursuivre cette tradition.

Laurent Hautbout,
Bibliothécaire,
Auteur du site www.jvbib.com
(Jeux vidéo et bibliothèques)



LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr. N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».



03 : Vichy, Médiathèque Valery-Larbaud, « *Petites personnes de Christian Voltz* » (03-31/03). – **11** : Narbonne, Médiathèque, « *Livres d'artistes, paroles de verre par Laurence Bourgeois* » (02-31/03). – **13** : Aix-en-Provence, Cité du livre, Bibliothèque Méjanas, « *Albert Camus contre la peine de mort* » (24/02-02/06) ; Marseille, BMVR Alcazar, « *Alcazarmatelier. Manufacture de BD à Marseille* » (31/01-17/03). – **17** : La Rochelle, Médiathèque de Mireuil, « *Exposition de photographies, ici c'est La Rochelle, photos de Didier Tillmann* » (01/02-31/03). – **18** : Bourges, Bibliothèque patrimoniale et d'études, « *Œuvres remarquables de Jean-Jacques Rousseau en parallèle au colloque de l'Académie des sciences* » (06/03-28/04). – **25** : Pontarlier, BM, « *Sous le manteau neigeux, photographies de Guy-Georges Lesart sur le thème de l'hiver en Franche-Comté* » (03/02-10/03). – **26** : Valence, Bibliothèque de Fontbarlettes, « *Partage du sensible* » (10-24/03). – **30** : Nîmes, Bibliothèque du Carré d'art, « *La Fabric de Christian Voltz* » (11/02-14/04) ; Médiathèque de Thau, « *Boîtes à poèmes* » (05-31/03). – **34** : Montpellier, Médiathèque Victor-Hugo, « *Le petit monde d'Ilya Green, exposition d'originaux tirés de ses derniers albums Le masque et Peter et Wendy* » (16-28/03). – **36** : Châteauroux, Médiathèque Équinoxe, « *Bonaparte en Égypte, une campagne savante, 1798-1801* » (25/02-02/06). – **38** : Grenoble, Bibliothèque centre ville, « *Mohammed Dib, les lieux de l'écriture* » (19/01-17/03). – **42** : Saint-Étienne, BM, « *Cheyne, un éditeur de poésie indépendant* » (06/03-28/04). – **44** : Saint-Herblain, Médiathèque Hermeland, « *Janik Coat* » (30/01-17/03). – **46** : Angers, Médiathèque, « *Le mot de France Do* » (03/02-28/03) ; Médiathèque Toussaint, « *Dis-moi les mots qui te racontent* » (02-31/03). – **51** : Châlons-en-Champagne, « *Illustrations gravées du livre imprimé et techniques de la gravure à la bibliothèque G. Pompidou* » (10/02-05/05) C ; Bibliothèque Diderot, « *Tous au Louvre* » (14/02-14/04). – **53** : Valenciennes, BM, « *Hulot et Philibert, l'univers de David Merveille* » (18/04-29/05). – **54** : Nancy, Site Manufacture, « *Passionnément Beatles* » (24/01-01/04) ; « *100 portraits d'apprentis à Genève, photographies de Charles Weber dans le cadre de la Biennale de l'image* » (21/04-06/05). – **57** : Metz, Médiathèque de Pontiffroy, « *Ici et là. Empreintes de modernité* » (14/02-31/03) ; Bibliothèque Jean-Macé, « *Claude Boujon et son univers* » (01-31/03) ; Sarrebourg, Bibliothèque



Pierre-Messmer, « *Karel Demel visite Baudelaire, Berlioz, Rimbaud, Mahler* » (10/03-12/05). – **58** : Nevers, Médiathèque Jean-Jaurès, « *Femmes de plumes en Nivernais* » (01/10/2011-31/03) C. – **59** : Lille, BM, « *Animaux de Buffon* » (04/01-31/03). – **61** : Alençon, Médiathèque Aveline, « *Nostalgie japonaise. Peintures de Michico sur le thème des poupées de son enfance* » (06-31/03). – **62** : Arras, Médiathèque Verlaine, « *Les affreux gentils de J.F. Robiquet* » (21/02-17/03). – **67** : Sélestat, Médiathèque, « *Les plus beaux carnivals d'Europe* » (14/02-10/03) ; Strasbourg, Médiathèque, « *Voyage en Inde* » (14/02-17/03) ; Médiathèque Ouest, « *Les dessous de la médiathèque* » 01/02-31/03). – **72** : Le Mans, Médiathèque Louis-Aragon « *Nuclear Device : une histoire d'un groupe rock alternatif, 1982-1989* » (11/04-13/05) ; Médiathèque Sud, « *Espace hip-hop provisoire* » (03-28/04). – **75** : Paris, Bibliothèque des arts décoratifs, « *Périodiquement rouge. Revues de mode à la Bibliothèque des arts décoratifs* » (23/01-22/04) ; Bibliothèque-musée de l'Opéra, « *La belle époque de Massenet* » (14/12/2011-13/05/2012) C ; BnF, Site François-Mitterrand, « *Miniatures flamandes, 1404-1482* » (6/03-10/06) C ; Galerie des bibliothèques, « *Paris en chansons* » (08/03-29/07). – **80** : Amiens, Bibliothèque Louis-Aragon, « *Modes ottomanes, la gravure de l'Orient au siècle des lumières* » (01/01-14/04). – **81** : Albi, Médiathèque Pierre-Amalric, « *Monde ouvert, l'itinéraire de Kenneth White* » (06-31/03). – **85** : La Roche-sur-Yon, Médiathèque, « *Quel cirque* » (08/2-24/03). – **86** : Archigny, Médiathèque Jeanne-Ducluzeau « *Au pays des doudous* » (06-30/03) ; Châtelleraut, Médiathèque du Château, « *Exil, exposition photographique d'Alain Potignon* » (06-24/03) ; Poitiers, Bibliothèque François-Mitterrand, « *Petite histoire des colonies françaises. Auteurs et illustrateurs Gregory Jarry et Otto T.* » (01/01-31/03). – **88** : Épinal, BMI, « *Le slam selon Feng Hatat* » (07/02-19/04). – **92** : Anthony, Médiathèque Anne-Fontaine, « *Exposition sur l'ours Barnabé de Philippe Coudray* » (14/02-28/03). – **93** : Aulnay-sous-bois, Bibliothèque Dumont, « *Photographies, les collages urbains réalisés par le collectif 13 bis dans le cadre du festival Douce banlieue* » (28/02-12/03). – **94** : Champigny-sur-Marne, Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau, « *Polar en bibliothèque* » (13/03-14/04).



* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.

Tous **vos ouvrages** de référence
disponibles **en version numérique**



Découvrez

l'intégralité des ouvrages
des Editions du Cercle
de la Librairie en les
feuilleter en ligne sur
electrelaboutique.com



Nouveau

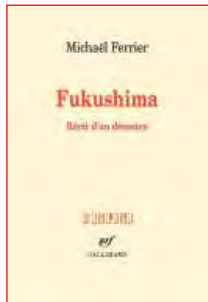
Plus d'une centaine d'ouvrages sont désormais
disponibles en téléchargement et en consultation
aux formats PDF et Epub.

Rendez-vous sur notre site pour vos commandes.



Les Éditions du Cercle de la Librairie
publient des ouvrages de réflexion et des
manuels pratiques sur l'histoire et les
techniques des métiers du livre utiles aux
professionnels et aux passionnés du livre.

En écho



Michaël Ferrier, *Fukushima. Récit d'un désastre*, Gallimard, coll. « L'infini », 264 p., ISBN 978-2-07-013735-0

Auteur de plusieurs livres judicieux sur le Japon où il réside depuis 14 ans¹ et enseigne le français, Michaël Ferrier se trouvait à Tokyo lors du séisme désormais historique qui, en trois actes d'une tragédie bien ordonnée, a jeté à bas une partie du pays. Tout en livrant

la chronique de ces jours de panique, Ferrier l'a transformée en projet littéraire de longue portée. Des cinquante premières pages, terrifiantes, où l'on suit la progression d'un mouvement d'abord infime qui basculera l'espace entier cul par-dessus tête, aux cinquante dernières, glaçantes, qui gagent le temps sans recours, le séisme est traité dans toute sa dimension physique et comme révélateur moral. Non pas à l'échelle des petites lâchetés des uns, que rachète toujours le courage des autres, mais à celle d'une civilisation entièrement compromise par cette révélation soudaine dont Fukushima est désormais le nom : l'imagerie futuriste de cette société du miracle technologique continu recouvre une réalité moyenâgeuse et sous les jupons de notre civilisation du progrès croupit une « mangrove post-industrielle ». Ce que le séisme a épargné, le raz-de-marée l'a englouti, recouvert de boue, de gravats, de détritiques où les survivants errent en proie à l'incurie des secours, bientôt dépassés par la troisième vague des émanations radioactives de Fukushima. La terre, en ouvrant ses entrailles, a mis au jour le secret du nucléaire. Ferrier a trouvé pour cette exposition brutale des choses cachées depuis la fondation du monde nucléaire sa désignation la plus juste, puisque la plus crue : « pornographie des plaques ».

Ce secret est un mensonge. Et même une double tromperie. Sous l'angle des faits, des constructions aberrantes et des procédures inopérantes ont été données pour des usines propres et une sécurité garantie. Mais le deuxième étage de ce mensonge

concerne la nature même de la vie future : une vie au rabais sera désormais notre seul horizon. Car Fukushima, après Tchernobyl, c'est la catastrophe recyclée où l'exception devient la norme, l'accident une menace permanente. Notre avenir est désormais indexé sur la « demi-vie » d'un matériau radioactif – temps qu'il mettra à perdre la moitié de sa radioactivité. Le rêve d'une vie libérée par la technique s'achève en existence rationnée, cantonnée dans un espace que limiteront les zones contaminées pour des siècles, rognée sur ses marges et jusqu'à son terme. À l'aune de cette vie dévaluée, un mort n'est plus un mort, mais un « déchet nucléaire ».

Pour autant, ce livre veut échapper au thrène comme à la litanie du désastre. Ce qui faisait l'admiration de Kenzaburô Ôé dans ses *Notes de Hiroshima*, fait cinquante ans plus tard celle du visiteur des ruines du tsunami : on protège l'unique pin survivant d'une forêt plusieurs fois centenaire, un prunier fleurant, et « les gens s'accrochent à ces symboles avec une ténacité admirable ». Ferrier veut donc relever le défi de Bashô, qui lui-même répondait à celui du poète chinois Du Fu : affirmer la vie dans le désastre, lui imposer son style. Il y réussit dans les limites précises qu'assignait Ôé au discours digne : sans céder aux facilités symétriques de « l'excès du désespoir » et de « l'enivrement d'une vaine espérance ». (N'est-ce pas là le champ d'une éthique de la responsabilité ?)

Fukushima est un grand livre parce que la littérature et la vie se fondent en un unique enjeu. Sur le principe des arts martiaux, il retourne l'énergie destructrice en puissance combative. Non sans effroi.

Philippe LEVREAUD

¹ *La Tentation de la France, la Tentation du Japon – Regards croisés*, Picquier, 2003 ; *Tokyo, petits portraits de l'aube*, Gallimard, 2005 ; *Japon, la barrière des rencontres*, Cécile Defaut éd. ; *Le goût de Tokyo*, Mercure de France, 2008.



Hideo Furukawa, *Alors Belka, tu n'abois plus ?*, trad. Patrick Honoré, Éd. Philippe Picquier, 2011, 384 p., 13 x 20,5 cm, ISBN 978-2-8097-0316-0

Né à Fukushima en 1966, Hideo Furukawa figure parmi les écrivains les plus en vue du Japon. Se plaçant lui-même parmi les héritiers de Haruki Murakami, il se situe dans la proximité

d'écrivains pour qui le merveilleux ou la science-fiction ne sont qu'une manière plus complète d'aborder le réel et l'Histoire. Ici, l'Histoire des hommes du XX^e s. est considérée du point de vue de leurs chiens, sur plusieurs générations de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Trois molosses japonais et un amé-

ricain abandonnés lors de la libération des Îles Aléoutiennes en 1943 donneront naissance à de multiples lignées de chiens de combat qui se croiseront, dans tous les sens du terme, et prendront pied en Chine, en Russie, en Amérique, embarqués dans une histoire qui leur échappe – guerre de Corée, du Viet-Nam, d'Afghanistan, de Tchétchénie..., affrontements entre yakuzas et mafia russe – et dont le sens, vu à hauteur de truffe, paraît bien incertain. Furukawa suit chronologiquement le devenir des diverses lignées, faisant de chaque animal un portrait moral fort réussi, mais il prend soin de suspendre la linéarité de son récit par une intrigue contemporaine qui y prend source et ne s'éclaire que peu à peu. Un vieillard redoutable, ange exterminateur au service d'une idéologie dogmatique, une gamine ensauvagée dont le destin est noué à celui des animaux mènent avec eux

la danse de l'Ère du Chien, débutée avec le lancement de Laïka dans l'espace. Mais ce double registre narratif ne réussit guère à briser la linéarité de l'ensemble. Sa mécanique au contraire la renforce et il manquera jusqu'au bout l'élément qui ferait de ce dispositif mieux qu'une curiosité. En effet, l'allégorie tourne

court sur la facilité d'un point d'interrogation. Le ressort déjà bien fatigué se détend mollement et ce qui pouvait un temps se donner pour une fable morale disparaît dans le brouillard des dernières lignes sans convaincre davantage.

Pierre DANA

Boîte à idées, boîte à outils



Frédéric Bardeau, Nicolas Danet, *Anonymous*, Fyp éd., coll. « Présence/Essai », 2011, 208 p., 14 x 20,5 cm, ISBN 978-2-916571-60-7

À peine ce livre était-il sorti, fin 2011, que les hacktivistes d'Anonymous faisaient de nouveau parler d'eux dès janvier de cette année avec l'opération Blackout, dirigée contre les lois américaines contre le piratage en ligne, SOPA et

PIPA (*Stop Online Piracy Act* et *Preventing Real Online Threats to Economic Creativity and Theft of Intellectual Property Act of 2011*), suivie dès le lendemain de l'opération MegaUpload, obligeant les sites du FBI ou de justice.gov à suspendre leur activité. Au-delà de la sphère américaine, quelques jours plus tard des mails d'Hadopi étaient divulgués et ses locaux tagués au slogan d'Anonymous : « *We are legion* ». Qui sont donc ces émules de la Marque Jaune ? Cet ouvrage répond d'abord par l'Histoire.

Bardeau et Danet remontent avec pertinence aux premiers temps de la contre-culture américaine des années 1960 pour expliquer par le contexte la genèse des Anonymous. Ceux-ci y puisent leurs deux traits essentiels : autonomie et esprit collaboratif. Il convient pour parfaire le tableau d'y joindre l'idée-maîtresse que le mythe fondateur de la « Frontière » s'est étendu au cyberspace. Considérant que celui-ci est un espace distinct appelant un nouveau contrat social, la philosophie des Anonymous rejoue en l'actualisant la partition rousseauiste¹. Du traité de Tordesillas à la conquête spatiale, chaque fois qu'un nouvel espace s'est ouvert, s'y sont transportés les rapports de force du vieux monde. Il n'est donc pas surprenant que de nouveaux pionniers se soient saisis de la découverte du cyberspace pour y relancer une passion démocratique terriblement échaudée par les simulacres qui ont conquis le monde réel. Enfin, dans un contexte anglo-saxon très sensible à la liberté d'expression, garantir la liberté de l'accès à l'information et sa circulation rendait inévitable l'apparition de ces Robins de la Toile partis, sous le masque de Guy Fawkes en guerre contre le contrôle croissant du web. Il était logique que les plus politisés d'entre eux rejoignent le combat altermondialiste dans les années 1990.

Dès avant la popularisation du web, des réseaux d'échanges et des forums de discussion ont formé et véhiculé la cyberculture au sein de laquelle sont nés les Anonymous. Le réseau Usenet, les premiers services de partages de fichiers ancêtres du *peer-to-peer* comme BBS et le site 4chan.org sont les éprouvettes d'où sont nés les premiers Anonymous. Ils en ont tiré leur nom (identité attri-

buée par défaut aux contributeurs du réseau), leur philosophie de l'anonymat, leur esprit ludique voire canularique et surtout leurs modalités d'intervention. De la concertation informelle d'individus dispersés à la coordination dans l'action sans organisation préalable, hors de tout appareil et de toute hiérarchie, c'est le rêve réalisé de la révolution planétaire sans bouger de chez soi, celui du Grand soir version web 2.0.

Difficiles à retracer, les débuts des Anonymous semblent avoir eu lieu en 2006 sur Second Life par le blocage de l'accès d'une piscine d'hôtel virtuel par une armée de Noirs en costume gris. Sans se départir de l'esprit potache qui les anime, les Anonymous se fixeront rapidement des objectifs plus ambitieux, visant tout ce qui peut entraver les échanges, la circulation de l'information et la liberté d'expression (attaques contre Amazon et Paypal). Une nouvelle ère découlera de leur rencontre avec Wikileaks sur des objectifs similaires.

S'il n'y a pas d'organisation, il y a un style, une rhétorique, volontiers déclamatoire, et bien sûr une éthique qui connaît ses polarités (entre « canal historique » et cyber-punks), ses tensions internes quant aux cibles et aux priorités. Le *hacking* est *white hat* ou *black hat* selon qu'il se borne à révéler des failles chez l'ennemi ou à les exploiter. Bardeau et Danet voient dans son succès qui articule culture populaire, culture web et sensibilité politique plutôt épidermique, le simple reflet des maux de la société dans laquelle il a pris corps.

Constatant que leur réception médiatique surévalue les compétences techniques des Anonymous tout en sous-évaluant leur portée éthique et politique, les auteurs concluent en risquant plusieurs scénarios sur l'avenir de ces Indignés du Net. N'écartant ni leur possible dissolution par défaut de structuration, ni un accroissement de leur action par interaction avec la société civile, ils envisagent pour finir le scénario catastrophe qui découlerait d'une crispation des autorités : une véritable « guerre civile numérique ». Au-delà de cela, ces Lumières du Net seront-ils les fers de lance d'une révolution mondiale comme l'ont été les Philosophes pour la Révolution française ? La réponse est éventuellement à portée de souris.

Philippe LEVREAUD

¹. Ce qu'il convient de noter en cette année Rousseau, mais à ces deux détails près que, cette fois, l'origine n'est plus une reconstruction mythique mais notre présent bien connu, et que l'ivresse technologique s'est emparée de nos bons sauvages, plutôt issus du MIT que des forêts primaires.



Catherine Volpilhac-Auger, *Un auteur en quête d'éditeurs ? Histoire éditoriale de l'auteur de Montesquieu (1748-1964)*

Histoire éditoriale de l'œuvre de Montesquieu (1748-1964), ENS/Institut d'Histoire du livre, coll. « Métamorphoses du livre », 2011, 448 p., ISBN 978-2-84788-241-4

Comment un texte parvient-il à ses lecteurs ? Un auteur vivant publié par un « libraire » (au XVIII^e s.), un éditeur commercial, dit publisher en anglais, livre à sa mort ses papiers aux opérations d'un « éditeur scientifique », editor à l'anglaise ou autre « curateur » à l'italienne. Qu'est-ce donc qu'un éditeur ? Montesquieu était un sujet de choix. N'ayant pas directement supervisé l'édition de *L'Esprit des lois*, les éditions fautives se sont multipliées malgré les errata qu'il a pu donner par la suite. Une première partie à six mains (avec Gabriel Sabbagh et Françoise Weil) fait le point à l'usage des éditeurs futurs. Après sa mort, les multiples éditions des œuvres complètes ont au cours des siècles brassé à leur tour une masse de textes qui, apparus de façon échelonnée, susciteront nombre de spéculations préalables elles-mêmes étayées par un rapport renouvelé au texte et à la théorie du texte. C'est l'objet de la deuxième partie que de démêler les enjeux, les apports de chacune, d'examiner à la loupe comment se font les réputations des éditeurs, pour éventuellement les défaire. À ce titre, le chapitre concernant l'édition Masson à laquelle a pris part la bibliothèque de Bordeaux nous intéressera particulière-

ment : il y est montré comment « le respect absolu (...) dans la droite ligne de leur idéal de conservation, [qui] ne procède nullement d'une théorie du texte ou de l'œuvre » aboutit à un bilan mitigé, son « prestige qu'elle ne méritait guère » incitant à se demander « comment se constituent les réputations ». Une investigation scientifique qui se lit comme un véritable roman noir. PL



Remi Jimenes, *Les caractères de civilité. Typographie et calligraphie sous l'Ancien*

régime, Préf. H. D. L. Vervliet, Atelier Perrousseaux édit., 2011, 120 p. + index 8 p. à télécharger, ill. ISBN978-2-911220-40-1

La collection « Histoire de l'écriture typographique » qui a jusqu'ici exploré, en trois volumes, les périodes allant de Gutenberg à la fin du XVIII^e s., s'attache à un thème qui traverse toutes ces époques, celui de la cursive française, encore nommée « lettre française d'art de main », dénomination qui traduit la volonté de reproduire mécaniquement les gestes de l'écriture manuelle. Il s'agit là d'un retour au gothique après les modèles italiens eurent rapidement conquis l'imprimerie. Pourtant Granjon, son initiateur, « incarne le paradoxe d'un gallicanisme nourri de culture italienne ». L'auteur, qui collabore au projet des Bibliothèques virtuelles humanistes (cf. *Bibliothèque(s)*, n° 50, p.36), constate l'échec de cette tentative en retraçant ses vicissitudes. Employé pour la littérature, la poésie, la musique, il devient exotique au point qu'on l'utilise pour

transcrire... le javanais. Avant d'échouer dans les menus des restaurants orientaux et sur les affiches de soirées « Mille et une nuits », il aura connu une résurrection – et son véritable âge d'or – entre 1730 et 1830, dans les manuels scolaires lié aux progrès de l'alphabétisation (La Salle). Le déploiement de l'arrière-plan idéologique et politique fait de cet ouvrage qui aborde bien sûr tous les aspects techniques, une passionnante enquête sur les enjeux symboliques à l'œuvre dans la typographie. PL

NB. La publication de cette note ne peut passer sous silence la disparition de l'éditeur, Yves Perrousseaux, le 20 mai 2011. PL



J.Y. Mollier et L. Trunel (dir.), *Du « poche » aux collections de poche. Histoire et mutations*

d'un genre : actes des ateliers du livre, Bibliothèque nationale de France, 2002 et 2003, Céfal, « Les cahiers des paralittératures » n°10, 2010, 132 p., ISBN 978-2-87130-293-3

Sans remonter au colportage le livre de poche émergea au XIX^e s., d'une bataille du « bon marché ». Reposant sur une politique du tirage, deux stratégies s'affrontèrent autour de l'émergence d'une pensée de la « collection » selon une vision patrimoniale (Charpentier) ou prospective (Michel Lévy) (Olivero, Mollier). Si le livre s'en trouve désacralisé – Marabout (Durand) – se dessine la figure nouvelle de l'« éditeur », ses projets novateurs reposant sur la commande : « Que sais-je ? » (Tesièrre), le poche Jeunesse (Delbard). L'essor du livre de

poche lié à l'alphabétisation et à la démocratisation culturelle (Pagnier) a engendré une saturation de l'espace éditorial, une dilution du poche victime de son succès et peut-être bientôt d'internet (Hache-Bissette). Simple et dense : presque un « Que sais-je ? ». Bientôt en poche ? PL



Dominique Cartellier, *Guide des formations aux métiers du livre*, éd. du Cercle de la librairie, 2^e éd., 2011, 176

p., ISBN 978-2-7654-1002-7

Toujours utile pour se repérer dans le maquis des formations, la réactualisation de ce guide est bienvenue, sa précédente édition datant de 2008. Outre l'intégration des formations dernières nées, ce guide prend notamment acte des transformations liées à la réorganisation progressive des enseignements dues au système LMD et à la professionnalisation accrue de l'enseignement supérieur. Couvrant les métiers de l'édition, de la librairie et des bibliothèques, il met sèchement en évidence la pression des logiques marchandes sur le profil culturel jadis attaché à ces métiers : gestion, droit, communication, nouvelles technologies tendent à supplanter l'exigence de connaissances proprement culturelles. Après une présentation des formations initiales par niveaux (Bac +2, +3, +5) en fiches techniques très détaillées, suivies d'un chapitre consacré aux autres formations (professionnelles et continues) une rapide présentation des métiers de ces trois branches est esquissée. En annexe : bibliographie, adresses, sigles et index. PL

NB : hélas, p.150, l'adresse de l'ABF est erronée (un copié-collé trop rapide...).



Association
des Bibliothécaires
de France

collection **Médiathèmes**



Informer et rechercher

Édition nouvelle
coord. Christiane Sauvage
ISBN : 978-2-900177-33-4
30 €

Handicap et bibliothèque

2^e édition
coord.
Marie-Noëlle Andissac
et Marie-José Poitevin
ISBN : 978-2-900177-30-3
28 €

Outils web 2.0 en bibliothèque

coord. Franck Queyraud
et Jacques Sauteron
ISBN : 978-2-900177-31-0
30 €

L'audiovisuel en bibliothèque

coord. Estelle Caron
et Danielle Chantereau
ISBN : 978-2-900177-34-1
30 €

**Des guides pratiques indispensables
aux professionnels des bibliothèques**

Diffusion ABIS

31, rue de Chabrol - 75010 Paris
01 55 33 10 30 - info@abf.asso.fr

Commande en ligne

www.abf.asso.fr

COLLOQUE INTERNATIONAL

Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque

Affaire

Publique

SALON PROFESSIONNEL

Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque

7 → **B**ibliothèque
Bibliothèque

Bibliothèque
Bibliothèque

MONTREUIL

Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque